
Vol. 46—
PRIX
SEPT CENTS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1959

Contributions des étudiants à l'Action catholique diocésaine

(secteur des étudiants)

	Montant	Objectif
St-Boniface		
Collège de St-Boniface	$225.00	100%
Institut Collégial Provencher	251.25	100
Institut Collégial St-Joseph	293.25	100
Jardin Langevin	150.00	100
St. Thomas More	54.15	100
Holy Cross	335.00	90
Juniorat de la Ste-Famille	50.00	80
Marion	323.04	71
St. Alphonsus	185.37	60
Précieux-Sang	200.00	58
Ecole Provencher	106.00	33
Ecole Taché	32.00	33
Béliveau	—	—
St. Gerard's	—	—
St-Vital		
St-Eugène	112.00	100
Ste-Marie	31.00	50
Christ the King	—	—
Paroisses		
Aubigny	82.50	100
Bruxelles	91.00	100
Fannystelle	67.50	100
Ile-de-Chênes		
Coquart	81.00	100
Ile-de-Chênes	21.75	100
Riel	25.00	100
La Broquerie	131.25	100
La Salle	35.00	100
Letellier	85.00	100
Lorette	183.00	100
Notre-Dame-de-Lourdes	120.00	100
Otterburne		
Centre	52.50	100
Maison St-Joseph	81.00	100
St-Adolphe	120.00	100
St-Alphonse	54.00	100
Ste-Anne-des-Chênes	153.00	100
St-Georges	82.50	100
Ste-Geneviève	40.00	100
St-Jean-Baptiste	280.50	100
St-Labre	16.00	100
St-Lupicin	16.50	100
St-Norbert		
Couvent	106.45	100
Garçons	69.00	100
St-Pierre	291.00	100
Somerset	126.00	100
Transcona	193.60	100
St-Léon	45.60	78
Mariapolis	36.75	71
St-Claude	100.00	69
St-Malo	131.50	68
Powerview	100.00	67
St-Joseph	40.00	64
Ste-Agathe	74.00	55
Woodridge	20.00	33
South Junction	—	—
Vassar	—	—
Richer	—	—
Haywood	—	—

221,000,000 d'Asiatiques examinés par l'Aide à l'Enfance des N.-U.

BANGKOK, Thaïlande — Des équipes médicales de l'Organisation de l'Aide à l'Enfance des Nations-Unies, travaillant dans des villages orientaux empoussiérés et traversant des jungles en "jeep" ont examiné plus de 221,000,000 d'Asiatiques pour voir s'ils étaient atteints de tuberculose.

Plus de 2,500,000 personnes, mères et enfants, ont reçu gratuitement un verre de lait par jour au cours des six premiers mois de cette année selon les programmes d'aide à l'Enfance des Nations-Unies, comme l'indique le relevé semi-annuel établi par le bureau chef asiatique de l'OAE.

Un porte-parole de cet organisme a dit que les gouvernements asiatiques se proposent de demander à la prochaine réunion du comité exécutif de cette organisation des Nations-Unies la somme de $4,300,000, somme qui servira à combattre la maladie et à soigner les enfants, qu'ils soient des montagnes de l'Afghanistan où de l'autre côté de l'Orient, dans les îles du Pacifique.

Ce montant porterait le total des allocations faites par l'OAE aux pays asiatiques à $10,000,000 — soit environ 40 pour cent des allocations totales de cet organisme, et ce pour une région contenant plus de la moitié de la population enfantine du monde.

Projets simples

Alors qu'on l'interrogeait sur l'apparente petitesse du budget, le chef de l'OAE pour l'Asie, M. Spurgeon M. Kenny, a dit: "Nous n'entreprenons que des projets très simples. Il est inutile de parler de programmes compliqués et dispendieux — les maladies dispendieuses ne sont pas les plus meurtrières dans ces pays".

Près de 10,000,000 de personnes ont été protégées de la malaria cette année, grâce au DDT fourni par l'OAE. Dix millions de personnes ont été examinées afin de déceler tout symptôme du pian, maladie qui défigure complètement. Soixante-dix mille lépreux sont soignés dans les léproseries de Birmanie et de Thaïlande. A Formose tous les enfants qui arrivent à l'école et tous ceux qui quittent l'école sont soignés pour les maladies des yeux.

L'OAE dit qu'un dollar achète assez de pénicilline pour soigner 20 enfants atteints du pian, assez de vaccin pour protéger 100 enfants de la tuberculose, et assez de DDT pour protéger huit personnes de la malaria pendant toute une année. Un dollar achète 500 verres de lait, ou des pilules sulfone pour les enfants atteints de lèpre.

Soutien du prix des oeufs à partir du 1er octobre

OTTAWA — Le soutien du prix des oeufs par voie de paiements de compensation, aussi appelés d'appoint, entrera en vigueur le 1er octobre 1959, annonce le président de l'Office de stabilisation des prix agricoles, la loi du même nom prévoyant la mesure. L'office discontinuera ses achats d'oeufs le 30 septembre, dit-il.

Le changement est une application du régime annoncé le 7 mai à la Chambre des communes par l'hon. M. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture. Le ministre a déclaré alors que, sur sa demande, l'Office tentera de mettre au point à l'égard des oeufs, un mode de soutien applicable par le paiement de compensation aux producteurs. Le nouveau régime devrait remplacer le mode actuel impliquant l'achat d'oeufs par l'Office. A cette occasion, le ministre a également prévu une limite quant à la somme totale de versements allouée par aviculteur en dedans d'une période de temps déterminée.

Conformément à ce principe, les paiements de compensation à un producteur donné durant une période de 12 mois se limiteront à 4,000 douzaines d'oeufs de la catégorie A-gros, comprenant ceux de la catégorie A-extra gros. Le producteur-vendeur d'oeufs par l'entremise des postes de classement enregistrés aura droit aux paiements de compensation jusqu'à ce maximum, quel que soit le volume de ses livraisons ou ventes.

Pour déterminer s'il y a lieu d'accorder un paiement de compensation et, le cas échéant, pour en arrêter le montant par douzaine d'oeufs, l'Office s'en remettra à la moyenne nationale du prix touché par l'aviculteur pour ceux de la catégorie A-gros aux postes de classement précités. Tous les producteurs du pays recevront un versement uniforme, quels que soient les prix de vente d'un chacun lors de la mise en marché.

Les paiements projetés par l'Office, dans les cas où ils se révéleraient nécessaires pour tenir le marché au niveau fixé, se feront d'après l'année civile. On étudiera cependant l'à-propos d'un versement provisoire pour les mois d'octobre à décembre de l'année en cours si le prix moyen au producteur est fortement inférieur au niveau obligatoire applicable à cette période.

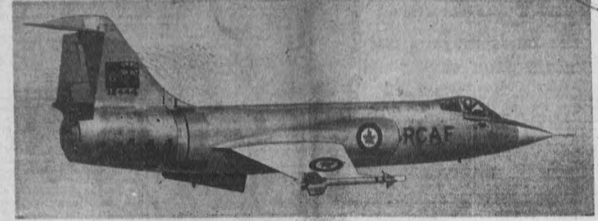
L'office est à faire l'enregistrement des producteurs, dit le président, et prie ceux qui ne sont pas encore inscrits de le faire sans tarder s'ils veulent bénéficier des versements sur les oeufs. L'Office verra à n'inscrire qu'une personne par ferme; toutes le ventes d'oeufs de la basse-cour devront être rapportées au nom de la personne inscrite. Des formules de demande ont été envoyées à tous les postes de classement enregistrés.

Invitation du Saint-Père aux "frères séparés"

CITE du VATICAN — La réunion du concile oecuménique a été évoquée par le pape Jean XXIII dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de l'audience qu'il a accordée le 30 août, à environ 2,000 fidèles et pèlerins dans la cour du palais pontifical de Castel Gandolfo, sa résidence d'été près de Rome. Le Souverain Pontife a déclaré que si les représentants des "frères séparés" voulaient assister au concile il faudrait "raisonnablement" les accueillir, parce que "l'Eglise est toujours leur maison dont ils s'éloignèrent au cours des vicissitudes historiques".

Parmi la foule, se trouvait un groupe de 300 jeunes Français, hôtes de l'Office italien de prévoyance sociale.

On se souvient que le Pape, au début de cette année, a ordonné la convocation d'un concile oecuménique qui doit réunir en une conférence universelle, les évêques et théologiens de l'Eglise catholique. La date du concile n'a cependant pas encore été fixée.



ENGIN QUI PORTE UN HOMME — Voici le Starfighter F-104 qui est destiné à servir dans les escadrilles de notre Division aérienne de l'OTAN en Europe d'ici 1961. L'avion sera fabriqué au Canada sous le nom de CF-111 par "Canadair Ltd.". Capable de sillonner l'espace à des vitesses de 1,500 mph et de s'élever jusqu'aux abords du vide, à 91,243 pieds, le F-104 détient les records mondiaux de vitesse et d'altitude. Il est propulsé par un turbo-réacteur General Electric J-79. Ses ailes à vives arêtes d'attaque n'ont que 7 pieds et 7 pouces d'envergure à partir du fuselage. L'avion porte une variété d'armes à l'extérieur, y compris des armes nucléaires. (Photo de la Défense nationale)

Pour que soit établi le principe d'un examen oral de français

QUEBEC — Les 160 inspecteurs d'écoles de la province de Québec, réunis en congrès dans la Vieille Capitale, ont émis le voeu que le Département de l'Instruction publique établisse le principe d'un examen (officiel) oral de français dans les écoles.

C'est la seul résolution que les congressistes ont approuvée officiellement au terme de plusieurs heures de franches discussions sur le thème du congrès: "l'avancement de la langue parlée au Canada français". Ils ont suggéré en plus qu'une rubrique sur l'enseignement oral du français soit créée dans la revue officielle du Département.

Huit commissions ont siégé à l'école Normale Laval, sous la direction du conférencier, M. Maurice Lebel, doyen de la faculté des Lettres à l'Université Laval.

Les questions les plus diverses touchant l'enseignement oral du français ont été abordées. Bien qu'ils aient reconnu que les écoles maternelles favorisent l'enseignement du français chez les jeunes, les congressistes ont délaissé ce voeu comme "non réalisable" dans le moment par suite de difficultés qu'éprouvent les commissions à fournir des locaux et du personnel adéquat pour ce genre de classes.

Plusieurs congressistes y sont allés de leurs suggestions comme la création et l'amélioration des bibliothèques dans les écoles, la présence de professeurs français dans les classes, la continuité du bon langage à assurer au sortir de l'école, l'organisation de cours de français au personnel enseignant, etc.

On a noté, avec le conférencier, les progrès réalisés au cours des dernières décennies et les perspectives nouvelles qui s'ouvrent dans le domaine de l'enseignement du français oral. On a rappelé à juste titre que ce problème était l'affaire de générations et qu'il fallait du temps pour le réaliser.

Appel de Son Em. le Cardinal en faveur des charités papales

OTTAWA — La Conférence Catholique Canadienne recevait récemment le message suivant de Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal:

"La quête en faveur des Charités Papales est l'une des coutumes les plus vénérables que nous ayons établies dans notre Eglise canadienne. Elle nous permet, chaque année, de prouver à notre Père Commun, notre attachement filial et notre amour sincère. Il est facile de confondre les illusions avec la réalité dans ce domaine de la vie spirituelle. Mais lorsque nous donnons une obole généreuse à celui que nous vénérons comme un Père, notre amour s'exprime par un acte qui est commandé par la volonté et le coeur.

Le Pape est le gardien de la foi, mais il est en même temps le docteur de la charité. Pour secourir les milliers d'infortunés qui s'adressent à lui, le Saint-Père doit compter sur nous. Le Saint-Siège n'est pas une institution commerciale. Tout ce que le Pape possède, il l'a reçu de la charité de ses fils et il s'empresse de le donner à ceux qui ont recours à lui.

En ces temps où les gouvernements consacrent des budgets astronomiques à l'organisation de la guerre froide; nous devons fournir au Pape les moyens de réchauffer le monde par la charité, efficace et désintéressée.

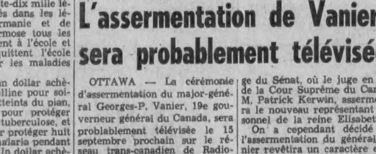
Aujourd'hui nous avons un motif tout particulier de donner généreusement, puisque le Saint-Père a voulu que cette année fut consacrée aux réfugiés. Nous ignorons, en effet, que depuis la fin de la guerre, des milliers d'hommes et de femmes vivent encore derrière des fils barbelés dans les camps de concentration de l'Europe. Les Catholiques de ces pays ont été héroïques en contribuant au bien-être relatif de ces prisonniers politiques. Ce que le Saint-Père désire dans sa grande charité, c'est de redonner la liberté à ces hommes. Il a fait appel au bon sens des hommes d'Etat et à l'honneur des peuples. Mais il faudra des moyens financiers pour réhabiliter ces malheureux. Aussi, le Pape a-t-il promis de contribuer à cette oeuvre si humanitaire et chrétienne.

Veuillez donc, mes chers frères, vous montrer plus généreux que par le passé, si cela était possible, afin que notre Eglise du Canada soit pour le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, une source de consolation.

(signé)

Paul-Emile, Cardinal, LEGER,
Archevêque de Montréal.
Montréal, le 13 juillet 1959.

N.D.L.R.: Cette collecte aura lieu dans toutes les églises du Canada, le dimanche 13 septembre prochain.



L'assermentation de Vanier sera probablement télévisée

OTTAWA — La cérémonie d'assermentation du major-général Georges-P. Vanier, 19e gouverneur général du Canada, sera probablement télévisée le 15 septembre prochain sur le réseau trans-canadien de Radio-Canada.

La Société espère téléviser les cérémonies de la Chambre rouge du Sénat, où le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, M. Patrick Kerwin, assermentera le nouveau représentant personnel de la reine Elisabeth II.

On a cependant décidé que l'assermentation du général Vanier revêtira un caractère encore plus solennel que celui qui a marqué, le 28 février 1952, celle de son illustre prédécesseur, M. Vincent Massey, le premier Canadien à accéder à ce haut poste.

L'état du deuil avait officiellement été proclamé au Canada à la suite du décès du roi George VI et l'assermentation de M. Massey s'était déroulée sans le moindre apparat.

Les 80 membres du Conseil privé, les membres du Sénat et de la Chambre des communes, les chefs d'état-major des services armés ainsi que les hauts fonctionnaires seront parmi les invités d'honneur à la cérémonie.

Les trois serments

La cérémonie débutera par la lecture du décret royal nommant le général Vanier gouverneur général du Canada. Ensuite, le juge en chef Patrick Kerwin, de la Cour suprême du Canada, présidera à l'assermentation.

M. Vanier prêtera les serments d'allégeance à la reine Elisabeth, d'office et de gardien du Grand Sceau du Canda.

On croit que le général et M. Massey se rencontreront avant l'assermentation pour discuter de certains détails au sujet de la transmission des pouvoirs.

Désirant se conformer à une vieille tradition, M. Massey n'assistera pas à l'assermentation de son successeur.

QUEBEC — Quelque 300 membres du Board of Trade de Toronto seront les invités de la Chambre de commerce de Québec le 15 septembre prochain.

La Chambre québecoise a organisé une croisière sur le St-Laurent pour les visiteurs. Ceux-ci visiteront aussi la citadelle. La Chambre et la ville de Québec donneront une réception en leur honneur.



M. l'abbé Ubald Lafond, de St-Boniface, quittera la ville-cathédrale le 9 septembre à destination de la Bolivie. Il se rendra d'abord à New York et ensuite par avion à Lima, au Pérou, point de départ d'une envolée d'une heure au-dessus des Andes vers La Paz, siège du gouvernement de la Bolivie. Après quelques mois d'études à la maison provinciale des Oblats à Oruro, il sera avec le R. P. François Prévost, O.M.I., en mission à Hyayllamarca, à soixante milles à l'est d'Oruro, dans les montagnes. M. l'abbé Lafond est le premier prêtre diocésain de St-Boniface et probablement de l'Ouest canadien à répondre à l'invitation du pape Pie XII dans l'encyclique "Fidei Donum". On le voit sur la photo avec Son Exc. Mgr N. Labrie, directeur national de la Société de la Propagation de la Foi. L'archidiocèse de St-Boniface patronnera cette mission.

Cette photo montre M. Peter J. McGuire (1852-1906), de New York, qui est reconnu comme le "Père du Jour du Travail". Fondateur de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique et co-fondateur de la Fédération Américaine du Travail, il fut le premier à lancer l'idée d'un jour de congé annuel pour les organisations ouvrières en 1882. L'idée a fait son chemin et le 28 juin 1894, par Acte du Congrès, ce congé fut reconnu comme congé légal national. Les travailleurs dans 50 états, de tous les territoires des Etats-Unis et du Canada, observent ce congé de nos jours. (Photo NC)

Le 3e tome des mémoires de Charles de Gaulle

PARIS — Le président Charles de Gaulle vient de remettre à ses éditeurs le manuscript du dernier chapitre du volume III de ses mémoires de temps de guerre, allant jusqu'au 22 janvier 1946, date de son retrait du pouvoir.

Le troisième volume traite plusieurs aspects de la politique d'après-guerre, y compris le problème posé par l'existence d'un parti communiste fortement armé.

Le volume sera publié vers la fin d'octobre.

Oeufs perdus, argent trouvé

TOKYO — Un fermier japonais recevra des paiements compensatoires parce que ses vaches ont cessé de donner du lait et ses poules ne pondent plus à cause du bruit d'un avion à réaction américain, a annoncé le ministère de l'Agriculture et des Forêts.

Le fermier est établi sur l'île Hokaido, la plus au nord du Japon. Il réclame 11,000,000 yens (environ $31,000) parce que, dit-il, ses vaches et ses poules ont été surexcitées par un avion à réaction américain entre septembre 1955 et juillet 1957.

OTTAWA — Durant les trois premiers mois de l'année, les routes du Canada ont été le théâtre de 61,394 accidents d'automobiles, au regard de 54,149 durant le premier trimestre de 1958; par contre, le nombre des personnes tuées est tombé à 465 (536) et celui des personnes blessées, à 14,736 (14,914); tels sont les chiffres compilés pour la période janvier-mars.

TRIBUNE LIBRE

Cher M. le directeur,

Ayant lu avec intérêt la lettre d'un "Lecteur intéressé", j'aimerais moi aussi formuler mon opinion.

Je crois que l'étude des langues est essentielle à toute éducation et aussi utile que n'importe quel autre sujet. Mais je trouve, comme notre lecteur, que notre programme de français (en Saskatchewan) devrait être revisé. Il est surchargé et, nous devons l'admettre, peu intéressant. C'est pourquoi beaucoup de nos jeunes Canadiens français n'aiment pas cette heure de classe et même plusieurs ne prennent pas le français du tout.

Pourquoi ne pas enlever du cours la littérature et matières diverses? Alors on aurait plus de temps pour grammaire, dictée et composition qui sont de toute importance, et si on les connait à fond sont suffisants. Ceux qui le désirent pourraient lire la littérature comme distraction.

Ainsi, nos élèves, surtout ceux qui ont quelque difficulté en français, seraient peut-têre plus empressés d'apprendre le français jusqu'à leur douzième.

Qu'en pensons-nous?

PERPLEXE.

Notes de la semaine

Journal mince

Depuis trois semaines nous publions à dix pages. Cette décision a été prise parce que: (1) nos lecteurs, avides de profiter autant que possible des dernières semaines de l'été, ont moins de temps pour la lecture; (2) sans faire du journal une entreprise strictement commerciale, il faut maintenir une proportion raisonnable entre l'annonce et la nouvelle.

Or, les annonceurs ne se font pas très nombreux pendant le mois d'août. Dans notre numéro du 28 août, à dix pages, il n'y avait que 20 pour cent d'annonces. De nos jours on calcule qu'un journal doit consacrer plus de 50 pour cent de son espace à l'annonce pour éviter le déficit.

Nous reviendrons sur cette question plus tard.

George ou George (s) ?

Les journaux de langue française commencent déjà à trouver que le nouveau gouverneur général élu, le Major général Vanier, manque de patriotisme intégral. **Le Soleil**, dans un éditorial sous le titre "La courtoisie a ses limites", relève le fait que le Major Vanier n'a parlé qu'en anglais à l'occasion de son premier interview officiel en arrivant à Montréal, sous prétexte que tous les reporters ne parlaient pas le français. **Le Droit**, pour sa part, se scandalise du fait que le Major Vanier a laissé les journalistes libres quant à l'usage de la lettre "s" en épelant son nom, Georges. "Je n'ai aucune préférence. J'aime à laisser une certaine liberté". M. Jean Taillefer ne voit pas les choses de la même façon. "C'est une question d'orthographe", dit-il, et non pas de "préférence". Heureusement que le Major ne s'appelle pas "Dieudonné".

La télévision à St-Boniface

Dans une dépêche d'Ottawa, la presse canadienne a révélé, il y a une semaine, que les travaux en vue de l'établissement d'un poste satellite de télévision française étaient en marche à Winnipeg, la demande de Radio-Canada ayant été approuvée par le cabinet. Il s'agit du canal 6, tel que prévu.

Cette information fera comprendre pourquoi **La Liberté et le Patriote** n'a rien publié à ce sujet depuis quelques semaines, car la rédaction s'était renseignée auprès des autorités du gouvernement et devait garder le secret pendant deux semaines et, en passant, empêcher discrètement des interventions violentes de la part d'amis dans l'Est.

La nouvelle de la Presse canadienne est un peu exagérée en fait, car il faut attendre l'arrivée de l'équipement technique à Winnipeg. Les ingénieurs estiment que le poste sera ouvert dans trois mois. Evénement à célébrer avec éclat, sans aucun doute.

Un nouveau parti

Le colloque national à Winnipeg au sujet d'un nouveau parti politique a attiré 300 délégués du parti CCF (PSD), des syndicats et, officieusement, des organisations agricoles. Il faut se rappeler qu'il s'agissait d'une réunion d'études et non pas de fondation. Les discussions ont été très animées, au point qu'il a fallu prolonger les sessions au dimanche.

La part du français a été soignée: discours de bienvenue, usage du système de traduction simultanée, participation de MM. Provost et Picard et de Mme Casgrain, résolutions par rapport à la propagande dans le Québec, brochures et littérature dans les deux langues. (L'hon T. Douglas a dit que le chef du nouveau parti devrait être bilingue.)

En marge du colloque un penseur catholique a fait remarquer combien d'importance on attachait à l'action de groupements naturels, fermiers, ouvriers, professionnels, etc., ce qui semble indiquer une tendance vers la création d'un mouvement corporatif, tel que prôné par les papes.

Un autre délégué a révélé que la question de la fusion de la Confédération catholique de Québec et du Congrès du Travail a été remise à plus tard, en attendant une prise de position des évêques de la province de Québec.

Air Canada unilingue?

Deux voyageurs français, le Chanoine Jean Leflon, professeur à l'Université catholique de Paris et directeur des recherches historiques à l'Institut National français, et le R. P. Nogaret, O.M.I., ont manqué leur avion à Toronto, au début de cette semaine, parce que le personnel d'Air Canada à l'aérogare ne parle que l'anglais. L'historien distingué, voulant se renseigner au sujet de l'heure exacte du départ, a parlé en français, en allemand et en italien, sans succès. On a fini par offrir des fauteuils aux voyageurs, leur indiquant par des gestes, qu'ils seraient avertis en temps opportun. Plus tard ils ont appris que leur avion était parti pendant qu'ils attendaient patiemment. Ils se sont envolés finalement à 2 heures du matin au lieu de partir à 8 heures du soir. Les hôtesses en devoir sur l'avion ne savaient pas le français non plus. Cette expérience est d'autant plus triste que l'aérogare de Toronto est un centre international de communications. Ailleurs dans le monde dans les gares de cette envergure, il n'est pas rare d'entendre tous les bulletins en trois langues. Au Canada on peut être au moins bilingue.

Rockcliffe et St. James

Il y aura de cela bientôt deux ans, l'attention du Département de la Défense nationale fut attirée sur la situation injuste où se trouvent les enfants d'aviateurs catholiques. A la base de l'aviation canadienne de Winnipeg (St. James), les autorités ont cessé de payer les frais de scolarité et de transport des écoliers catholiques qui fréquentaient les écoles paroissiales de la ville. Cette ligne de conduite a été abandonnée à la suite d'une entente avec la municipalité de St. James, où se trouve la base. Au lieu de payer des taxes, le gouvernement achète de cette ville un certain nombre de "services" dont la fréquentation des écoles publiques par les enfants des aviateurs. L'entente a été conclue en pleine connaissance du fait que les enfants qui fréquentent les écoles paroissiales de Winnipeg n'en auraient pas de bénéfices financiers. Le Ministère de la défense a prétendu se conformer aux lois provinciales scolaires en adoptant cette politique.

Cependant, on a attiré son attention en même temps sur le fait qu'il manquait une école séparée de langue française à la base aérienne de Rockcliffe, en Ontario, où la loi provinciale scolaire autorise l'établissement de ces écoles. Le sous-ministre de la Défense s'est hâté de promettre que ce problème serait réglé avant le 1er septembre 1959, en conformité avec le grand principe énoncé plus haut.

Or, à l'heure actuelle, selon **Le Droit**, la situation demeure inchangée à Rockcliffe. MM. MacLean et Régnier ayant soulevé la question de St. James en Chambre, le 3 juillet, M. Pearkes a promis de faire enquête. Au début de l'année scolaire, le 31 août, un certain nombre d'aviateurs catholiques de la base de St. James envoyèrent leurs enfants à une école paroissiale de la ville, à leurs propres frais, et même sans que le transport soit fourni. Situation inchangée en cet endroit aussi.

Il est temps, semble-t-il, de faire enquête sur l'enquête...



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les poids moyens ont encore deux champions

La catégorie des poids moyens est redevenue normale. Elle a deux champions 'officiels", une situation qui a existé de 1933 à 1940 environ et qui menace maintenant de s'éterniser. Soit dit en passant, Gene Fulmer, qui nous avait déçu lors de sa victoire sur Ray Robinson, a été d'une efficacité incroyable contre Carmen Basilio, qui a encaissé une véritable raclée. La précision de Fulmer, la force de ses coups, contrastaient avec les attaques à l'emporte pièce d'un Basilio nerveux et rendu plus nerveux encore par son impuissance à attraper solidement un adversaire trop élusif. Le combat a été intéressant et la décision des seconds de Basilio de demander à l'arbitre de mettre un terme à l'affaire était sage. Nous avons aimé la remarque de son entraîneur qui a dit: "Carmen est un trop gentil garçon pour le laisser se faire massacrer inutilement. Il ne gagnait pas la bataille, alors à quoi bon le laisser continuer." Si tous les seconds agissaient ainsi il y aurait moins de blessés dans l'arène.

Basilio pourra toujours retourner à la classe des mi-moyens et il pourra certainement se mériter un combat de championnat. Disons que s'il n'éprouve pas trop de difficulté à réduire son poids qu'il pourrait triompher du titulaire actuel et connaître encore des succès dans l'arène. Quand à Fulmer, il ne se pressera pas de rencontrer Robinson. Il sait que Sugar Ray devra lui faire face de nouveau s'il veut faire des sous et il a raison de croire maintenant qu'il peut triompher de nouveau de Robinson. Ce dernier est dans une impasse. Il devra accepter de se battre s'il ne veut pas perdre tout son pouvoir sur les foules. Affrontera-t-il Archie Moore? Nous en doutons, mais il n'y a rien d'impossible dans le monde incroyable de la boxe.

Une leçon

Les Pirates de Pittsburgh ont reçu une leçon qui devrait être à la fois un avertissement pour les ligues majeures. Jouant une joute hors concours contre les Etoiles de l'Internationale, les Pirates ont agi envers ce club trié sur le volet, comme s'il se fut agi d'une équipe de la ligue Continentale. Le résultat de 14 à 6 en faveur des joueurs de l'Internationale a dû ouvrir les yeux des dirigeants de la Nationale. Nous ne sommes pas de ceux qui croyons que la Continentale sera un succès immédiat, mais si les majeures persistent à prendre une attitude arrogante envers les nouveaux venus, ils perdront bien vite la sympathie de la foule. Même à Columbus, les Pirates, probablement parce qu'ils venaient de la Nationale, jouissaient de l'appui du public. Battus rondement pendant les sept premières manches, les joueurs des "grandes ligues" ont tenté de ridiculiser leurs adversaires en jouant comme des bouffons, mais le public n'a pas mordu: les super-vedettes ne pouvaient rivaliser avec leurs adversaires et avaient choisi ce moyen très peu sportif de s'en tirer.

Les cadres de la ligue Continentale ne sont pas encore complets. Se pourrait-il qu'on garde une place pour Winnipeg dans ce circuit? Nous en doutons, mais l'idée ne serait quand même pas mauvaise. Winnipeg et la banlieue forment un des plus grands centres sportifs du Canada. Un jour viendra probabelment ou la métropole de l'Ouest aura des représentants dans les circuits majeurs de hockey et de baseball, comme elle en a dans le football.

Avertissement!

Il ne faut jamis faire enrager un géant qui sommeille! Les Rough Riders de Regina ont été les victimes des mauvais coups que les Eskimos d'Edmonton ont infligés aux Blue Bombers, et tout laisse maintenant prévoir que les champions du Canada sont en plein éveil et que le reste de la ligue n'a qu'à bien tenir. Les Bombers ont perdu deux joutes au début de la saison, mais ils ne devraient plus en perdre tellement d'ici la fin. Il est du reste préférable de se faire battre au commencement de l'année que durant les éliminatoires. Calgary a commencé la saison en trombe, comme l'an dernier, et les experts se demandent toujours s'ils ne se sont pas trompés en parlant de cette équipe. Puis, quand les choses se corsent et que Calgary décline, les experts esquissent des petits sourires et disent d'un air entendu: "Je vous l'avais bien dit." Ils se feront pourtant jouer un vilain tour, un de ces jours.

Winnipeg possède l'équipe la plus forte et peut-être la mieux équilibrée du circuit. C'est cet équilibre qu'il faut atteindre pour gagner régulièrement. Les étoiles individuelles jouent un rôle de premier plan, mais toutes les équipes ont des étoiles, mais très peu savent les utiliser dans le cadre de leurs moyens d'action. C'est ce qui fait la force de Winnipeg, et encore plus la force des Tigres d'Hamilton, qui exercent de terribles ravages dans l'Est. On affirme que les Tigres ne vivent plus que pour le jour ou ils feront de nouveau face aux Bombers. Ce sera certainement un jour de terreur, mais aussi un jour de grand spectacle que de voir deux des meilleures équipes formées au Canada depuis la fin de la guerre, se faire face dans une lutte à finir pour la coupe Grey. Qui favorisez-vous?

New Westminster

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Henri Bruyère et Mme A. Bremner: M. et Mme D. Skidmore et leurs enfants, Diana et David, et M. Jean Payment, tous de Winnipeg, M. et Mme H. Hiller, de Toronto, M. et Mme Joseph Beaudry et leur fille et M. et Mme Ernest Gervais, de St-Boniface; chez M. et Mme Léo Gauvin: M. et Mme Albert Patry et leurs enfants, Denis et Paulette. Tous ont joui de la belle température de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Albany Durand et leurs enfants, Hélène et Philippe, de Meath Park, Sask., étaient de passage à New Westminster à l'occasion du mariage de leur fils et frère, Armand, avec Mlle Joan Barry le samedi 22 août. Les nouveaux mariés résideront à New Westminster.

Mme Xavier Bouchard est de retour chez elle après une visite de deux mois chez ses filles à St-Boniface.

Letellier

Journée champêtre

A l'occasion du départ de M. et Mme Stanley Fraser, une journée champêtre eut lieu dans la cour du presbytère, le dimanche 30 août. Un grand nombre de parents, amis et connaissances se sont réunis à cette occasion pour montrer leur estime envers M. et Mme Fraser et témoigner leur appréciation pour le dévouement de M. Fraser dans la paroisse.

La température était idéale et le goûter, servi par les dames était succulent. Ce fut un grand succès.

Ont adressé la parole: M. l'abbé Alphonse Laurin, ancien curé, M. Norman Maclean, d'Emerson, et M. l'abbé G. Poitras, curé, qui présenta aux héros de la fête, une bourse au nom de tous. M. Napoléon Comeault agissait comme maître de cérémonies.

Dans un discours bref et émouvant, M. Fraser remercia, au nom de sa dame et en son nom, tous ceux qui étaient présents. Il désire aussi remercier, par la voie du journal, ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Malades

M. Euclide Boiteau, qui était patient à l'hôpital de Morris, a dû être transporté à St-Boniface. Son état était encore critique au début de la semaine. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Aimé Cadieux a terminé ses 30 jours de retraite à la maison, tel qu'ordonnés par le médecin. Il devra subir un examen médical bientôt. On devine qu'il a hâte de sortir.

Remerciements

M. et Mme Stanley Fraser remercient sincèrement M. l'abbé G. Poitras, curé, les religieuses de Notre-Dame des Missions, tous leurs amis de Letellier et d'ailleurs qui ont participé à la fête d'adieu en leur honneur, le dimanche 30 août. Leur profonde gratitude s'adresse aussi aux organisateurs et organisatrices de cette démonstration d'amitié à l'occasion de leur départ.

Notes agricoles

Le Sénat et les petites fermes

Le Comité spécial établi au Sénat pour étudier l'utilisation des terres au Canada a récemment présenté son rapport sur le problème des "petites fermes". Ce rapport passe en revue les points essentiels des mémoires présentés par les représentants des gouvernements provinciaux et fédéral, par des directeurs d'organisations agricoles nationales ainsi que par d'autres personnes. Les membres du Comité en sont arrivés à plusieurs recommandations pertinentes.

Le Comité a accordé une attention particulière au bien-être des cultivateurs qui exploitent à plein temps des fermes trop petites pour assurer un niveau de vie acceptable. Il a constaté que l'exploitant d'une petit ferme est en face de nombreux problèmes complexes et divers, auxquels le Comité a reconnu qu'il n'est pas facile de trouver une solution rapide.

Pas de remède précis

En dépit de l'abondance des témoignages présentés, le Comité n'a pas été capable d'apporter de réponse précise au grand nombre de petites fermes qui constituent un "problème" dans les différentes provinces, et cela pour trois raisons principales:

(1) On ne s'accorde pas de façon générale sur ce qui constitue un niveau minimum de vie acceptable;

(2) On ne dispose pas de données complètes sur les revenus agricoles;

(3) Il n'existe pas de statistique suffisamment détaillée du nombre et du lieu de ces fermes.

Recommandations

Sans avoir trouvé de panacée à tout cela, le Comité a corroboré les recommandations figurant dans des rapports antérieurs, savoir: (1) l'expansion de la cartographie des sols dans des régions exploitées et non exploitées; (2) la conduite d'enquêtes systématiques sur la mise en valeur des terres pour en établir un classement du point de vue économique; (3) l'expansion des études sur les ressources hydrauliques et sur les façons de les utiliser, et (4) l'expansion des études économiques touchant les dimensions des fermes, leur organisation et les méthodes de culture.

D'autres recommandations visaient à l'obtention de niveaux plus efficaces de production sur les fermes cultivées ainsi qu'à la création d'un climat économique tendant à faciliter et à améliorer les revenus et le travail obtenus en dehors de la ferme. Ces recommandations comportaient: (1)la formation d'un organisme spécial destiné à rassembler, coordonner et diffuser les renseignements agricoles que détiennent présentement toutes les institutions de recherches; (2) l'expansion des services de vulgarisation touchant les programmes de culture, les principes de gestion commerciale et la gestion des exploitations; (3) des dispositions visant à donner de l'expansion au programme de formation professionnelle et technique des ruraux en vue de leur faciliter l'accès d'emplois dans l'industrie; (4) l'institution d'un bureau de placement et de consultation sur l'emploi en dehors de la ferme, et (5) l'aide à la migration des cultivateurs qui vivent sur de petites fermes sans revenu suffisant et désire travailler dans d'autres domaines.

M. Ralph A. Stutt, de la Division de l'économie, du ministère de l'Agriculture du Canada, a servi de conseiller technique à ce Comité de l'utilisation des terres.




M. Albert Rioux, ardent promoteur de la vie rurale dans le Québec, vient d'être élu président de la Société canadienne d'Etablissement rural.

M. Rioux succède à M. Clovis E. Couture qui avait assumé la présidence de SCER dès sa fondation en 1947. Le président fondateur a dû remettre sa démission en raison de ses nombreuses activités qui ne lui permettent plus d'assumer les tâches accrues qui échoient à l'administration de la Société canadienne d'Etablissement rural.

En effet, la SCER vient de terminer l'exercice du mandat provisoire que NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada lui avait confié en rapport avec l'immigration catholique au pays. En 1952 la Société avait accepté de s'occuper de la question d'immigration jusqu'à ce que l'on puisse structurer un service entièrement voué aux questions d'immigration. Avec la formation et le développement des Services pour Immigrants Catholiques, la Société peut donc maintenant se consacrer entièrement aux questions qui relèvent du domaine rural.

Sommaire de RELATIONS

Septembre 1959

Editoriaux: L'encyclique sur le saint Curé d'Ars. — S. E. le gouverneur général Georges Vanier.

Articles: Mgr de Laval (1659) — Lionel Groulx. Garder à la C.T.C.C. son âme — Jacques Cousineau. Un renseignement méconnu — Alfred Charpentier. La comédie française au festival — Georges-Henri d'Auteuil. De Jésus à Jean XXIII — Joseph d'Anjou.

Chronique: Au service du français: Résolutions d'urgence.

Avec ou sans commentaires: Les droits de la famille.

Articles: Pourquoi est tombé le gouvernement communiste du Kerala — Albert Nevett. Horizon international: Vers la réunion des chrétiens — Joseph Ledit.

Au fil du mois: "Stage" national de cinéma. — Du nouveau au Forum catholique. — Une critique régulière des livres pour enfants.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — le numéro: $0.35.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 5 septembre présentera de 1 h. à 3 h. 30 p.m.: "Radisson", "L'enfant du cirque", "Pépé le cowboy", "A la mode de chez nous" et 'A la porte St-Louis".

Le dimanche 6 septembre, on présentera à "Première, de 3 h. à 4 h. p.m., une adaptation de Maurice Champagne du roman de Dostoïevsky, "Le joueur".

L'écrivain russe a voulu décrire dans son roman une amère expérience personnelle, vécue lors d'un séjour à l'étranger; expérience née de la passion du jeu, vice qui l'amena à s'endetter et à retourner en Russie totalement ruiné.

Les téléspectateurs retrouveront, dans cette oeuvre, l'atmosphère hallucinante d'exactitude d'une salle de jeu où se trouvent réunis différents types de joueurs, tous saisis sur le vif au moment où ils atteignent une grande tension psychologique. Singulièrement vivant est le portrait de la vieille Babouschka, la tante despotique, entraînée sur le déclin de sa vie par une passion qui ne pardonne pas: celle du jeu. Cette passion sera partagée par le jeune Alexéi Ivanovitch, héros de l'histoire, qui perdra momentanément la raison pour devenir finalement, bien que ruiné, joueur professionnel.

"Le Joueur" sera réalisé par Charles Dumas.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Le coq qui dominait si gracieusement les flèches de nos clochers, tend à disparaître. Hélas! il aurait trop de reniements à chanter. — Guy DUPREHAULT.

Ste-Agathe

Service funèbre

Après un service funèbre célébré dans l'église St-Eugène, de St-Vital, la dépouille mortelle de Mme Ferdinand Gauthier (née Corinne Lapointe) fut transportée à Ste-Agathe, le jeudi 27 août, pour y être inhumée dans un lot de famille du cimetière paroissial.

Sincères condoléances à M. Ferdinand Gauthier et ses enfants de la part de leurs anciens co-paroissiens.

Baptême

Le 16 août: Marie-Aline-Suzanne, fille de M. et Mme Hilaire Gratton, née le 9 août. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bourgeois, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

A l'occasion du retour des enfants à l'école, une activité inaccoutumée animait le village, dès lundi matin.

M. l'abbé A. Couture, curé, est parti, la semaine dernière, au chevet de sa soeur religieuse à Montréal.

Les paroissiens partagent l'épreuve qui frappe leur pasteur et le deuil de Mlles Germaines et M.-Marthe Joyal, qui déplorent la perte de leur soeur, Mme Ephrem Toupin (Antoinette).

Le vendredi 28 août, quelque quarante dames et demoiselles se réunissaient chez Mlle Monique Joyal pour offrir leurs cadeaux et bons souhaits à Mlle Lorraine Joyal en vue de son prochain mariage. Mlle Lorraine Joyal fut ravie des beaux cadeaux que lui ont donnés ses parents et amies. Elle désire remercier spécialement son oncle, M. Théophile Joyal, et sa cousine, Monique, et tous les membres de sa future famille qui sont venus de St-Jean-Baptiste.

Elie

Çà et là

Récemment, M. et Mme Lionel Belisle et leur famille se rendaient à Ste-Rose pour assister aux voeux perpétuels de leur fille, Rose-Aimée, Soeur Marie-de-l'Assomption, de la congrégation Notre-Dame-des-Missions. Un groupe de jeunes filles de la paroisse, conduites par Mlle Eva Lachance, se rendirent aussi à Ste-Rose, assister à cette belle cérémonie.

Le lundi 31 août avait lieu l'ouverture des classes. L'année scolaire débuta par une grand-messe au St-Esprit, à laquelle prirent part tous les écoliers.

Prompt rétablissement à Hilda Legault qui se remet d'un accident survenu à la maison.

Naissances

M. et Mme Léo Lévesque sont heureux d'annoncer la naissance de deux petits-fils jumeaux, André et Roger. Ils sont les enfants de leur fille, Berthe, Mme Isaïe Tougas, de Baie St-Michel, Montréal, qui ont aussi une petite fille, Thérèse.

Marc-Joseph-Charles, fils de M. et Mme Laurent Bernardin. Parrain et marraine, Cyrille et Céline Goulet, oncle et tante du bébé.

Les bords du Gange qui nous envoient les perles de l'Orient ne nous ont pas envoyé la simplicité. Je l'ai trouvée dans le coeur d'un enfant. — Fénelon.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Pour une plus grande collaboration entre les dirigeants patronaux et ouvriers

(Déclaration de la Conférence Catholique Canadienne à l'occasion de la fête du travail, le 7 septembre)

1. — De graves dangers menacent aujourd'hui notre monde tragiquement divisé; et seule une étroite collaboration, fondée sur la justice et la charité, entre tous ceux de qui dépend notre vie sociale et économique, peut nous en délivrer. Quand le monde ignore le message social chrétien, son sort est l'asservissement ou la destruction. Seule une action inspirée d'unité chrétienne pourra le sortir de ce pénible dilemme.

2. — Au cours du dernier conflit mondial, les patrons, les ouvriers et les gouvernements canadiens ont su travailler ensemble dans l'intérêt de la nation. La gravité de la situation actuelle n'exige-t-elle pas que se continue le même esprit de sacrifice, la même solidarité? Le bon ordre économique et social d'un pays exige l'harmonie des forces productrices. Celle-ci par ailleurs ne peut s'établir humainement que par l'existence d'associations groupant d'un côté les travailleurs et de l'autre les patrons. Ces groupements doivent être forts, actifs et libres de toute influence extérieure indue. Grâce à de tels organismes, inspirés dans leur orientation et leur action par les principes sociaux chrétiens, les uns et les autres peuvent discuter et fixer en toute indépendance et équité le statut du travail.

3. — Cependant, le pouvoir considérable dont disposent ces groupements patronaux et ouvriers leur crée de graves obligations. Il leur faut éviter d'user de leur force comme d'une arme purement défensive ou offensive. Sinon, c'est la guerre des uns contre les autres! Qu'ils s'emploient au contraire, grâce à leur grande influence, à mieux servir et les intérêts de leurs adhérents et ceux de la collectivité nationale. Les forces syndicales et patronales doivent se canaliser dans un service authentique du bien commun.

4. — Il existe des classes dans la réalité, mais selon la doctrine sociale de l'Eglise il n'y a pas de barrières infranchissables entre elles. L'esprit de classe qui procède d'une solidarité consciente dans la poursuite d'intérêts communs est en soit une chose naturelle et même louable, s'il n'implique aucune méconnaissance des droits et des besoins des autres groupes. Mais confondre l'esprit de classe et l'esprit de lutte de classes, qui en est l'abus et la déviation, serait aussi injuste que d'assimiler le patriotisme éclairé à un nationalisme agressif. Les mouvements patronaux et les organisations ouvrières ont donc le devoir d'éviter tout antagonisme de classes, tout dénigrement systématique. Toute doctrine qui affirme que cette lutte est inévitable est aux antipodes de la vérité qui anime les aspirations chrétiennes.

5. — Fort heureusement, nous ne connaissons pas, chez nous, de lutte ouverte des classes dans le domaine des relations patronales et ouvrières. Sachons l'apprécier. Mais notre situation demeure quand même en deça de l'idéal social chrétien. S'il n'y a pas d'opposition acharnée, on ne rencontre pas non plus suffisamment de collaboration effective, d'allure constructive en dehors des conflits, entre les dirigeants du patronat et ceux de la classe ouvrière. Pour des chrétiens, en effet, il ne suffit pas de rejeter en théorie la lutte des classes. On doit vouloir et créer la collaboration des classes, aussi bien dans les faits que dans les esprits. Patrons et ouvriers sont tenus de se rejoindre sur des terrains concrets d'action. Comme il n'y a pas d'action en commun s'il n'existe pas un minimum d'idées communes, il serait donc normal que tous ceux qui professent la doctrine sociale chrétienne, à quelque condition qu'ils appartiennent, tentent d'arriver à certaines conclusions pratiques identiques. Ce qui n'exclut pas les intérêts différents et certains conflits, qui trouveront leur solution par voie de compromis.

6. — Nous souhaitons qu'un tel dialogue s'engage entre les chefs patronaux et ouvriers canadiens. Les sujets pour une discussion raisonnée de ce genre ne manquent pas. La question du chômage, l'exploitation des richesses naturelles, la législation sociale par exemple, ne pourraient-elles pas en fournir l'occasion? De telles initiatives ne feraient qu'engendrer la bonne foi, augmenter la confiance réciproque, voire régler avantageusement certains problèmes.

7. — Il appartient donc aux dirigeants ouvriers et patronaux eux-mêmes de rechercher ces occasions de rencontre. Ils doivent s'ingénier à faire naitre des structures de collaboration, occasionnelle ou permanente. Que ce soit sous la forme de commissions patronales-ouvrières spécialisées, de conseils économiques ou de conseils du travail permanents; de grands bienfaits peuvent être escomptés de telles initiatives. L'état a également la responsabilité d'encourager et de favoriser une telle collaboration, en invitant, aussi souvent que possible, les patrons et les ouvriers à venir siéger sur des commissions administratives ou simplement consultatives.

8. — La situation canadienne est privilégiée à ce point de vue, car elle permet encore d'éviter deux excès qui ont causé tant de dommages en d'autres pays, soit la guerre entre le patronat et les forces ouvrières, soit l'interventionnisme exagéré de l'Etat qui se substitue aux dirigeants ouvriers ou patronaux: dans un cas comme dans l'autre, les groupements restent des forces opposées et hostiles. C'est par une discussion franche et une collaboration sincère que de tels abus pourront être évités. Harmonie et travail d'ensemble, telle est l'exigence à la fois de l'ordre naturel des choses et de l'ordre révélé par le Christ. En effet, la nature a partout semé l'unité et l'harmonie. De même que dans le corps humain, malgré la diversité des membres, nous trouvons dans leurs relations unité et équilibre; de même aussi la nature a voulu que, dans la société, le patronat et la classe ouvrière vivent en bonne intelligence en conservant un équilibre bienfaisant. L'une n'a-t-elle pas absolument besoin de l'autre?

9. — De plus, ce qui constitue l'idéal de la doctrine sociale de l'Eglise, c'est l'unité du Corps Mystique, non dans l'égalité de catégories et de fonctions, mais dans la véritable fraternité chrétienne, en paroles, et surtout en actes. Le Christ a voulu unir tous les hommes dans un lien d'amour mutuel, bonheur de paix et de bien-être qui ne s'obtient pas sans travailler pour le bien de tous. "Ces perspectives se réaliseront le jour où la doctrine sociale de l'Eglise sera mise en vigueur et si tous s'appliquent à garder en eux-mêmes et à développer chez les autres, grands et petits, cette maîtresse et reine de toutes les vertus qu'est la charité. Car le salut tant attendu sera le fruit d'une grande effusion de charité; cette charité chrétienne, qui contient en elle tout l'Evangile, toujours prête à se sacrifier pour le prochain, est l'antidote le plus vigoureux contre l'orgueil et l'égoïsme du monde". (1)

(1) S. S. Jean XXIII, Encyclique AD CATHEDRAM PETRI, 29/6/59.



Cette photographie d'un petit Chinois tenant un bol à riz vide a été enlevée d'une exposition américaine à Moscou à la suite d'objections de la part des Russes. (Photo CW)

Billet du vendredi

ROBERT DE FLERS, contre et pour l'Académie

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Pour avoir raillé la diplomatie et l'Académie française, Robert de Flers toucha à la carrière et devint académicien. Il était le premier à s'en amuser. C'est la guerre de 1914-1918 qui le conduisit aux fonctions de diplomate. Par pur hasard, sans qu'il y fût pour rien. Après avoir passé l'hiver de 1916 sur le front de Verdun, il partait avec une mission pour la Roumanie. Il fit avec l'armée russo-roumaine la tragique retraite de Dobroudja, souffrant du froid et de la faim, échappant de justesse au typhus qui décimait les hommes autour de lui. Revenu des Balkans, on l'envoie sur le front italien.

En 1918, sur la demande du comte de Saint-Aulaire, ministre de France à Bucarest, il repart pour la Roumanie, accompagné de M. Emmanuel Chaumié. Affublé d'un manteau de peau de mouton et d'un bonnet de fourrure, il lui faut traverser l'immense pays bolchevique. Porteur de documents secrets, comme le raconte son ami Francis de Croisset, il risque d'être fusillé chaque jour, tantôt par les Allemands, tantôt par les Russes. Il finit par arriver à Jassy.

En octobre 1918, le lieutenant de Flers survole, dans un avion du temps, la Bulgarie d'un bout à l'autre, pour faire la liaison entre les Roumains et l'armée de Salonique, facilitant la libération de la Roumanie.

• • •

Robert de Flers mourut en 1927, laissant le souvenir, avec son collaborateur Gaston de Caillavet, d'un des dramaturges les plus spirituels de son époque. Si l'on semble l'avoir oublié pendant des années, voilà que tout à coup ses oeuvres reprennent l'affiche, ou qu'elles inspirent le cinéma. Ainsi l'on peut voir à l'écran les **Vignes du seigneur**, avec Fernandel et Béatrice Bretty comme vedettes. Quand, en 1912, de Flers et Caillavet donnèrent au théâtre des Variétés leur **Habit vert**, les deux auteurs semblaient se fermer pour de bon les portes de l'Académie. C'était une fine satire, mordante et davantage, sur celle qu'on appelait la Vieille Dame du quai Conti.

Il fut toujours de mode de plaisanter à propos de l'Académie, qui ne s'en porte pas plus mal. Elle était à peine fondée que Saint-Evremond écrivait sa **Comédie des Académistes**. Cent ans plus tard, Chamfort publiait un rapport tendant à établir l'inutilité de l'Académie. Il en fut quand même. Voltaire en fut aussi, qui avait juré de n'en pas être et qui disait: "C'est une maîtresse contre laquelle les gens de lettres font des chansons et des épigrammes, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs." Toujours est-il que de Flers — Caillavet étant mort — fut invité en 1921 à poser sa candidature à l'Académie française. Il fut élu au premier tour. La vieille dame se vengeait avec élégance.

• • •

Pour le nouvel élu, le problème majeur fut celui de sa réception à l'Institut. Que dirait-il dans son discours, et comment s'y prendrait-il pour expliquer les plaisanteries dont il partageait la responsabilité avec Caillavet, celui-ci n'étant plus là pour lui prêter main-forte? Il s'en tira, non sans esprit, mais c'est René Doumic, secrétaire perpétuel, qui emporta le morceau dans sa réponse. Après avoir rappelé les flèches d'usage contre l'Académie, il rappela les courses, les visites, les démarches auxquelles avait dû se plier le nouvel élu, le représentant comme le personnage vivant de sa propre comédie.

Il concluait: "Tout se passe, dans la seconde de ces comédies, comme dans la première. On met ses gants, on fait des courses, on fait des visites. On est bien accueilli partout, parce qu'on a une bonne figure, et aussi parce qu'on a beaucoup de talent . . . On est élu . . . et il ne reste plus qu'à aller chez son tailleur essayer son habit pour le jour de sa réception . . . C'est une comédie comme vous les aimez, monsieur,, une comédie qui finit bien ,une comédie aimable, un peu ironique et jouée par l'auteur."

Doumic eut les rieurs de son côté, tandis que de Flers se sentait l'âme d'une sorte de garnement auquel en pardonne un mauvais coup. Né Robert de la Motte-Ango, marquis de Flers, l'écrivain appartenait à la plus belle noblesse de France. Il avait vu le jour à Pont-L'Evêque, le 25 novembre 1872, étudia le droit, fit du journalisme et publia des vers, avant de se consacrer au théâtre. Il mourut à Vittel, le 30 juillet 1927.

L'ILLETTRE.

La Banque Royale du Canada

LA VIE CAMPAGNARDE

Dans sa lettre mensuelle pour le mois d'août, la Banque royale du Canada a publié des pensées très frappantes sur la vie campagnarde aux temps modernes.

On y fait ressortir les avantages de ce genre de vie "qui procure les plus grandes satisfactions". On ajoute des suggestions pour le rendre plus rémunérateur et plus attrayant.

Il nous fait plaisir d'offrir le texte de ce message à l'attention de tous nos lecteurs.

En voici une troisième tranche:

—3—

La maison de ferme

La maison est le coeur de la vie familiale, mais la maison de ferme est le centre de toute la vie rurale: les pièces où l'on travaille, les chambres où l'on peut dormir loin du bruit, la salle spacieuse et confortable où l'on s'amuse.

La maison de ferme doit avoir un extérieur attrayant, autant pour le plaisir des passants que pour la satisfaction du maître.

Une maison propre indique que son propriétaire est bon administrateur. Conserver ses dépendances en bon état et bien peinturées, protéger ses machines agricoles contre la rouille, ne rien laisser traîner, arracher les mauvaises herbes, tout cela fait partie d'une bonne gestion . . . d'autant plus qu'un domaine rural propre plaît à l'oeil.

Il faut aussi en soigner les abords en ayant des plates-bandes de fleurs, des arbustes et une pelouse en partie ombragée, où l'on peut se reposer quand il fait chaud. Cet embellissement peut se faire à peu de frais, après les labours et les semailles.

Un étang

Il est un projet plus ambitieux, mais à la portée d'un bon nombre de familles rurales. C'est celui d'avoir un étang où les bestiaux vont boire et où l'on peut se baigner en été et patiner l'hiver.

Le moyen le plus simple est d'utiliser une dépression de terrain où s'écoule l'eau d'un ruisseau. On peut creuser cet étang en se servant d'une charrue et d'une pelle à cheval ou encore d'une charrue à neige. Les bords peuvent être semés ou recouverts de mottes de gazon. On peut obtenir des conseils sur la façon de se faire un étang en écrivant au ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

L'intérieur de la maison

Quant à l'amélioration de l'intérieur de la maison, un cultivateur la retarde parfois forcément pour deux raisons. La première, fort plausible, est la nécessité d'avoir de bons instruments aratoires, de sorte qu'il consacrera à leur achat tout l'argent dont il peut disposer sans pour cela priver sa famille du nécessaire. La seconde raison est répugnace à changer quoi que ce soit dans la maison, à moins d'y être contraint par les circonstances.

Parlant de la première raison, les témoins priés de donner leur opinion devant une commission d'enquête du Manitoba, ont exprimé l'avis que le cultivateur devrait accorder plus d'importance aux améliorations qui s'imposent à l'intérieur de sa maison et que la question de priorité devrait être discutée avec tous les membres de la famille.

Prenons, par exemple, la cuisine où la femme passe la majeure partie de la journée. Cette pièce devrait être agencée de manière à alléger la tâche de l'épouse et de ses filles. Il n'y a rien de vrai, dit Mme Raymond Sayre, présidente de l'Association mondiale des femmes rurales dans la vieille affirmation selon laquelle "il est absolument impossible dans une ferme" d'avoir autre chose qu'une cuisine encombrée et en désordre.

Quant à la seconde raison qui empêche le cultivateur de moderniser sa maison, il importe de la combattre si l'on veut garder les enfants sur la ferme. En effet, l'attrait des villes est si puisssant que les jeunes ne tolèreront pas longtemps le manque de confort. Le père de famille devrait donc, après avoir pourvu aux dépenses qu'exige son exploitation agricole, tenir compte de la sécurité des siens et songer à satisfaire leurs aspirations légitimes.

Problèmes et projets

Ceux qui critiquent ou condamnent le mode de vie des cultivateurs devraient d'abord se renseigner sur place, puis soumettre des propositions utiles.

Il y a des gens qui sont bons administrateurs, tandis que d'autres aiment le risque. Une occasion exceptionnelle s'offre à quiconque ambitionne de rendre la vie rurale plus attrayante aux jeunes gens. C'est peine perdue que de rechercher la perfection, car elle est du domaine du rêve. Il faut être ingénieux et débrouillard, comme l'est en général le cultivateur. Il s'agit de tracer un plan d'amélioration de la maison et de la terre, puis de persuader les membres de la famille de travailler à sa réalisation.

Un budget

L'important est d'établir un budget. L'homme prévoyant calcule quel montant il compte consacrer à l'achat de meubles et d'instruments aratoires, au cours de l'année et même pour les quatre ou cinq années à venir. Puis, à mesure qu'il vend le surplus de sa récolte ou quelques-uns de ses bestiaux, il garde une partie des recettes pour les dépenses courantes et met un certain montant de côté, puis il décide à quelle amélioration il convient d'accorder la priorité.

Le contrôle des dépenses de manière à obtenir le plus de confort possible est de la bonne comptabilité, mais il importe d'inscrire ces dépenses. A cet effet, la Banque Royale du Canada distribue gratuitement deux brochures qui facilitent ce travail: "Le Livre de comptabilité agricole" et "Le Budget familial simplifié". On peut se procurer ces deux brochures aux succursales ou au siège social de la Banque.

La famille rurale

Une vie familiale saine est la condition esssentielle d'une existence heureuse et l'on peut affirmer que la façon de vivre des gens de la campagne est celle qui procure les plus grandes satisfactions.

Le père au travail, les enfants au jeu, la mère à ses occupations, tous demeurent en contact intime avec le foyer et la nature. Il est reconnu que les liens qui unissent le cultivateur, sa femme et leurs enfants sont plus étroits et plus durables que dans les villes où l'épouse n'a souvent qu'une vague idée de ce que fait son mari au bureau ou à l'usine, tandis qu'à la campagne le mari et la femme travaillent côte à côte et devinent jusqu'à leurs moindres pensées.

La femme du cultivateur, la mère de ses enfants, c'est la femme forte que nous dépeint ainsi la Bible:

. . . Le coeur de son mari a confiance en elle, et les profits ne lui feront pas défaut.

Elle lui fait du bien, et non du mal, tous les jours de sa vie.

Elle recherche de la laine et du lin, et travaille de sa main joyeuse . . .

Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle donne la nourriture à sa maison, et la tâche à ses servantes . . .

Elle pense à un champ, et elle l'acquiert; du fruit de ses mains, elle plante une vigne . . .

Elle met la main à la quenouille, et ses doigts prennent le fuseau.

Elle tend le bras au malheureux, elle ouvre la main à l'indigent . . .

La force et la grâce sont sa parure, et elle se rit de l'avenir.

Elle ouvre la bouche avec sagesse, et les bonnes paroles sont sur sa langue.

Elle surveille les sentiers de sa maison, et elle ne mange pas le pain d'oisiveté.

Ses fils se lèvent et la proclament heureuse; son époux se lève et lui donne des éloges:

Beaucoup de filles se sont montrées vertueuses; mais elle les surpasse toutes.

Trompeuse est la grâce, et vaine est la beauté; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée.

La jeunesse

Quant aux enfants, la vie au grand air est un bienfait précieux pour leur santé physique et morale. Comme le disait, en parlant d'eux, Louis Bromfield dans "Pleasant Valley": "Ils comprendront ce qu'est l'honnêteté, la tolérance, et ils se rendront bientôt compte des maux qui découlent d'une exploitation égoïste et d'un monde asservi où la dignité humaine et les plus hautes qualités de l'esprit se trouvent comprimées et étouffées".

Pour inculquer aux enfants ces vertus, il faut que le foyer et l'entourage où ils vivent soient attrayants. C'est pour cela qu'ont été fondées les mouvements de jeunes, tels la J.A.C. et les clubs 4-H. Ces organisations confèrent aux jeunes garçons et aux jeunes filles l'amour de leur métier, la fierté de posséder quelque chose qui est bien à eux, l'obligation d'accepter et d'assumer des responsabilités, l'avantage de recourir aux méthodes scientifiques de culture et d'élevage, et le désir de créer de meilleurs foyers afin de mener une vie plus agréable.

Le pays imbu d'idéal et de nobles ambitions quand il s'agit de fonder une famille est celui qui a le plus de chances de posséder les citoyens les plus forts et les plus capables. Cela ne s'apprend pas dans les livres, mais par l'expérience. Le vaste fonds de sagesse et de savoir acquis sur la ferme se transmet de père en fils, de mère en fille, par la tradition orale et par l'exemple. Voilà l'essence même de la vie rurale.

Le dernier piéton

(Le Bien Public)

En cette ville-là, il ne restait plus de place
que pour un seul piéton.

Il y avait tant d'automobiles que le ciel était caché
à la vue des hommes par les piquets de stationnement.

On avait oublié d'arrêter la chaîne de fabrication
des voitures et elle s'était déchaînée.

Elle sortait maintenant deux véhicules par minute.

Les enfants venaient moins drus parce qu'on défendait
les chaises berçantes sous peine de $40 d'amende.

Chaque citoyen avait maintenant l'âge de déraison.

Il possédait sa voiture, madame aussi.

On avait arraché les arbres et mangé
tous les pissenlits par snobisme existentialiste.

Mais il restait encore dans la ville un vieux fou,
un original qui refusait d'acheter une auto
à crédit comme neuf sur dix de ses concitoyens.

C'était le dernier piéton qui risquait
à chaque instant la mort par trouble de circulation.

On vous l'arrosait copieusement cet imbécile
les jours de pluie ou de giboulée.

Gaga, fada, bozo.

Comme il était le seul homme lucide, il en vint à croire
plus normal d'être aussi fou que les autres.

Il mourut très vieux dans son lit prosaïquement.

Trois jours plus tard, son bouquet
de violettes africaines se fanait pour toujours:
personne n'avait pensé à les arroser.

Les autos ont repris leur place, la ville est devenue
un immense terrain de stationnement
avec, deci-delà, un petit morceau pour les hommes gris.

Le dernier piéton est mort mais il est monté au ciel
en voiture sous la conduite des anges.

Il repose en paix.

Vive l'Amour

Prolonger les allocations familiales jusqu'à 18 ans pour ceux qui étudient

L'Association des fédérations de Cercles d'Economie domestique du Québec a demandé, à son congrès de Chicoutimi, le prolongement des allocations familiales pour les jeunes aux études jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Elle endosse ainsi, en partie, une suggestion que nous faisions ici même, le 8 mars 1958, à la fin de la grève des étudiants, quand nous préconisions, comme solution aux problèmes financiers des étudiants, le prolongement d'une échelle accrue des allocations familiales pour aider les jeunes à compléter leurs études secondaires et à entreprendre des études universitaires, tout ausi bien que pour tous les autres engagés dans d'autres genres d'études dans les établissements spécialisés ou les écoles commerciales. Nous avions aussi recommandé la déductibilité, avant le calcul de l'impôt sur le revenu, des frais de scolarité et une augmentation du montant que les parents peuvent actuellement déduire de leur revenu pour les enfants de plus de seize ans encore aux études.

Nous y voyions alors un moyen de laisser à la famille le contrôle de l'éducation de ses enfants et une façon de concilier les difficultés d'ordre constitutionnel qui empêchent la province de Québec d'accepter des subventions du fédéral pour des fins éducationnelles.

La demande de l'Association des fédérations des Cercles d'Economie domestique du Québec est beaucoup plus modeste que le système que nous proposions, mais le principe est le même.

Lorsque le gouvernement de la province s'objecte aux octrois du pouvoir central aux maisons d'enseignement, c'est pour défendre l'exclusivité de sa juridiction et pour éviter que, à la longue, on ait enfin à déplorer une véritable mainmise d'Ottawa sur notre système d'enseignement. C'est une attitude que nous avons toujours approuvée et que nous approuvons encore. C'est pour cela aussi que nous voyons dans un système prolongé et accru d'allocations familiales une formule qui peut être acceptable pour tous, sans que leurs droits ne soient aucunement lésés. L'idéal serait que le pouvoir central remît aux provinces leurs pouvoirs de taxation afin que celles-ci puissent assumer toutes leurs responsabilités du domaine de l'éducation et de l'enseignement. Il semble toutefois douteux que cela ne se produise jamais. C'est pourquoi il est nécessaire de rechercher des solutions qui ne mettent pas en péril notre système d'enseignement dans le Québec, et qui en respectent le caractère particulier.

La demande de l'Association des fédérations de Cercles d'Economie domestique du Québec, même si elle se limite aux étudiants jusqu'à l'âge de dix-huit ans seulement, constituerait déjà une assistance appréciable pour les parents qui ont plusieurs enfants aux études. Si on venait à lui donner suite, elle constituerait un précédent très important et pourrait marquer un premier pas vers un système plus généreux, comme celui que nous proposions l'an dernier.

C'est une première demande qui devrait être suivie de nombreuses autres, de la part de tous les groupements qui s'intéressent aux problèmes de notre société, où de plus en plus on parle de gratuité scolaire à tous les degrés, système qui offrirait, selon plusieurs autorités, de graves dangers, parce qu'il conduirait à un contrôle de l'éducation par les gouvernements, privant ainsi la famille de remplir le rôle qui lui incombe dans ce domaine important. A choisir entre deux formules, celle d'allocations familiales prolongées et augmentées semble de beaucoup la meilleure et la plus recommandable, parce qu'elle protège le mieux l'autonomie et la liberté de notre système d'enseignement et redonne à la famille le moyen d'assumer ses responsabilités.

(Le SOLEIL).

Importance de la langue française dans le monde d'aujourd'hui

Les temps derniers on a beaucoup parlé, et avec infiniment raison, des succès remportés par les entreprises ferroviaires, électriques, ou bétonnières.

Ce serait pourtant une erreur de croire que la France brille d'un éclat particulier, uniquement pour ses réussites matérielles. En effet, si la France a repris sa place dans le monde, au lendemain de la dernière guerre, cela tient tout autant aux succès remportés par elle dans le domaine de la culture.

Le Français demeure en effet incontestablement une des trois langues de haute culture et de grande communication parlées sur la terre. Plus de cent millions d'hommes, dispersés dans les cinq parties du monde, parlent le français, les deux autres étant l'anglais et l'espagnol.

En Europe, la Belgique et la Suisse, peuplées en bonne partie de populations de culture et de langue française, ont enrichi la littérature de la France et ont incontestablement contribué au rayonnement de notre esprit.

Hors d'Europe, au Canada, plus de cinq millions de Canadiens français, dans la province de Québec, dans les vaillantes provinces de l'ouest, dans la glorieuse Acadie, parlent la langue de leurs ancêtres. Aux Etats-Unis et au Mexique, plus de trois millions s'expriment en français.

Si nous passons à l'océan Indien, nous trouvons d'ans l'île Maurice, devenue anglaise depuis deux siècles, une population dont la majorité est demeurée attachée non seulement à notre langue, mais encore à nos traditions et à notre foi.

Loin de perdre de son rayonnement, la langue française dans les dernières années a encore gagné en importance dans certains pays, ainsi la Grèce, la Yugoslavie, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie, qui auparavant se bornaient à parler la langue de leur naissance. S'apercevant que pour leurs communications avec l'extérieur, leur langue ne répondait pas à tous leurs besoins, ils ont adopté le français.

Par ailleurs, d'autres pays de grande culture, comme la grande Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, accordent une place privilégiée au français, estimant que cette langue leur procure un moyen d'expression, logique, rationnel, vigoureux qui ne leur offre pas toujours la leur. C'est du reste, pour cette raison que le français a été choisi dans les débats internationaux, les diplomates jugeant nécessaire d'employer, pour établir des textes importants, une langue d'une clarté absolue, impropre à l'équivoque. Cet état de choses, ne l'oublions pas, nous le devons en premier lieu aux Canadiens et à leur remarquable défense de leur langue ancestrale, de leur église et de leurs traditions, à leur ferveur. Nous le devons également à nos enseignants et à nos missionnaires qui n'ont pas hésité à créer dans les territoires les plus lointains, des écoles, des collèges et des universités françaises.

Serge de FLEURY.

La campagne de la Part-à-Dieu s'organise dans l'archidiocèse

La campagne de la "Part-à-Dieu" débute à l'heure actuelle dans l'archidiocèse de St-Boniface par la lecture en chaire d'une lettre pastorale de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

La lettre est divisée en deux tranches qui seront lues deux dimanches consécutifs, respectivement, au début du mois.

Le texte de cette lettre sera publié dans les journaux catholiques une fois la lecture publique terminée, afin de permettre aux fidèles d'en méditer plus facilement les idées.

La première partie démontre que les besoins matériels de l'Eglise, aux niveaux de la paroisse, du diocèse et de la chrétienté toute entière, ont augmenté nécessairement depuis un quart de siècle, tandis que la générosité des fidèles a augmenté à un rythme inférieur aux besoins.

Par contre Dieu, la source de tout bien et du vrai bonheur doit tenir la première place dans l'usage humain des biens de la terre et des fruits du travail. Le temps est venu de refaire et de cultiver l'habitude de faire la "Part-à-Dieu" à la hauteur de notre vie économique moderne. Cette habitude sera naturellement enracinée dans l'offrande au saint Sacrifice, les dimanches et jours d'obligation.

Dans la deuxième partie de la lettre, Mgr l'archevêque explique les moyens spécialisés qu'il faut employer dans une campagne de cette envergure, d'éducation par l'action, pendant trois ans. L'acquisition d'une habitude dont les fruits seront à la hauteur des besoins de l'Eglise se fera surtout par l'usage régulier de l'enveloppe unique et par la prière en commun.

La part des oeuvres extra-diocésaines sera rattachée à la quête de huit dimanches et fêtes, tandis que la paroisse et le diocèse partageront la quête des autres jours d'obligation. Enfin la lettre indique de quelle façon la part du diocèse sera distribuée parmi six oeuvres urgentes.

(Une prière spéciale sera récitée pendant les trois premiers mois de la campagne.)

Les richesses historiques de la Colonie de la Rivière-Rouge ont été l'objet d'une étude sympathique, la semaine dernière, lors du passage de M. le chanoine Jean Leflon au Manitoba. Le chanoine Leflon, professeur d'histoire à l'Institut Catholique de Paris et directeur des recherches à l'Institut National Français, se prépare à l'heure actuelle à écrire un troisième volume sur la vie de Mgr de Mazenod, fondateur des Missionnaires Oblats. C'est cet évêque qui a répondu à l'appel de Mgr Bourget, de Montréal, et a envoyé les missionnaires qui sont venus plus tard dans l'Ouest canadien prêter main-forte à Mgr J.-N. Provencher, évêque de St-Boniface. M. le chanoine s'occupe surtout de documentation, mais il a voulu voir de ses propres yeux les lieux dont il parlera et les souvenirs du temps des pionniers. Sur la photo, prise au musée de St-Boniface, l'on voit le R. P. Nogaret, O.M.I., compagnon de voyage, le R. P. R. Bédard, O.M.I., de "La Liberté et le Patriote", M. H. Lane, gardien du musée, et M. le chanoine Leflon. Après une conférence qu'il donnera à l'Alliance française à Edmonton, M. le chanoine donnera ensuite un cours d'histoire à l'Université d'Ottawa.

Retraites fermées

Avec septembre, la Maison des Retraites a de nouveau ouvert ses portes. Les groupes suivants y seront accueillis chaudement au cours du mois courant — outre différents groupes de langue anglaise et un groupe de langue allemande.

18-20 septembre: Jeunes filles de langue française. Pour retenir sa place, communiquer avec la Maison des Retraites. Numéros de téléphone: CHapel 7-1422 ou CHapel 7-3809.

25-27 septembre: Hommes des paroisses de St-Norbert, Ste-Marie, St-Eugène, La Salle et St-Adolphe.

Septembre, mois des moissons, nous rappelle aussi combien rapidement s'écoule la vie. N'était-ce pas hier le temps du renouveau printanier? Où sont passés ces moments, ces jours, ces mois dont la Providence nous a gratifiés? Et ces années qui s'accumulent sur nos têtes?

Les statistiques indiquent qu'une personne âgée de 70 ans a passé ainsi, en moyenne, les années de sa vie:

3 années à s'instruire, 8 années à se divertir, 6 années à manger, 11 années à travailler, 24 années à dormir, 5 années à marcher, 3 années en conversation, 3 années à lire, 6 mois à prier.

Pourquoi ne pas faire la part des choses et placer ce qui importe en premier lieu? La retraite fermée est une occasion unique d'ajouter à ce dernier item, qui devrait être le premier dans la vie de tout chrétien; elle vous apprendra aussi à peser les valeurs au point de vue surnaturel et vous ouvrira de nouveaux horizons.

Dès aujourd'hui, retenez votre place à la Maison des Retraites, 680, rue Langevin, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-1422.

Décès

Mme A. Toupin

Mme Antoinette Toupin, de 522, rue De la Morenie, St-Boniface, est décédée le samedi 29 août à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 66 ans. Née à Ste-Agathe, Man., elle résidait à St-Boniface depuis 1912. Son époux, Ephrem, est décédé en 1955. Mme Toupin était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil un fils, Georges; dix filles, Mmes Léo Lockwood, Donat Bilodeau, Léo Poirier, Aimé Dupas, Paul Bétournay, William Pelland, Raymond Smith, Léo-Paul Savaria, Réal Jubinville et Terrance McGuirk; quatre frères, Omer, Arthur, Armand et Clovis Joyal, et trois soeurs, Mlle Germaine, Marie-Marthe et Purissima Joyal.

Le service fut chanté le mardi 1er septembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Mme G. Létienne

Mme Graziella Létienne, de 166, rue Despins, St-Boniface, est décédée le samedi 29 août à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 75 ans. Mme Létienne était née à St-François-Xavier, Man., et avait vécu à St-Boniface depuis 50 ans. Son époux, Emile, est décédé en 1957.

Elle laisse dans le deuil quatre fils, les docteurs René, Louis, Gérard et Claude; trois frères, Rodolphe, Rodrigue et Raymond Précourt.

Le service fut chanté le mercredi 2 septembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Gratton, Fontaine, Choiselat, Blain, Laplume et Mahé désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et fleurs, surtout le personnel des Relations de la compagnie Eaton, et des rayons nos. 456-556, les Chevaliers de Colomb, Conseil de St-Boniface, les Guides catholiques, de St-Boniface, et les Scouts de la paroisse du Précieux Sang, à l'occasion de leur récent deuil.



Mme Léo Lanthier, de St-Boniface, a été élue présidente de la L.F.C. du Manitoba, à l'occasion du congrès provincial qui a eu lieu dans la paroisse Christ the King de St-Vital.

La Ligue compte 3,459 membres au Manitoba et 63 unités paroissiales. Au cours de l'année, les membres ont recueilli $80,000 pour les bonnes oeuvres, dont $57,000 pour oeuvres paroissiales. Elles ont donné 2,387 heures aux activités de la communauté et ont fait 4,453 visites. La Ligue a organisé en outre 39 cercles d'études. Cette année une coopération spéciale sera vouée à la cause des Indiens.

Les orateurs furent le R. P. G. P. McGinness, qui parla des moyens à prendre pour ramener les catholiques non-pratiquants, et M. l'abbé C. Empson, directeur provincial, qui a décrit les meilleures méthodes pour le contrôle moral des moyens de communications massives. Mmes J.-M. Perreault, D. M. Alexander, Valentine Fabris, P. H. Pound, Elmer Trudel, J. Hockin et Mlle M. C. Geraghty ont fait lecture des principaux rapports.

Ligue inter-paroissiale de balle-au-camp

En fin de semaine dernière, l'équipe de baseball de St-Boniface se méritait le championnat de la Ligue interparoissiale de baseball en défaisant le club de St-Emile au compte de 6 à 5 et de 7 à 4, gagnant les finales en trois parties consécutives.

Bilan

		R	H
St-Boniface	311 010 000	6	14
St-Emile	100 001 003	5	12
St-Emile	000 000 031	4	15
St-Boniface	000 421 00x	7	16

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

A la fin de juin, le comité d'élection crut faire son travail minutieusement, mais le choix ne fut pas assez "Précieux" pour le frère L. L. Il divisa l'assemblée, riposta sur ses instances. Le comité recommença. Encore une fois les membres votèrent. On démissionna. Le frère L. L. ignora le comité . . . présenta son "précieux". Heureusement le choix se fit par vote. Le meilleur l'emporta. Le pauvre comité soupira et dit: "On aurait dû annoncer les candidats tel que supposé."

On demande à ceux qui s'habillent en bouffon de se mieux déguiser afin de ne pas se faire reconnaître à première vue.

Le pique-nique de Sainte-Rita fut un succès grâce à la chevalerie des membres des conseils Goulet et de Transcona. Les nôtres nous ont fait honneur à la balle. Transcona, sans l'aide des trains ne peut pas marcher . . . d'autres semblent vouloir se nourrir de maïs, ça va être "corny" tout à l'heure.

RIGOLLETO.

M. Robert-R. Roy, domicilié à 473, avenue Melrose, East Kildonan et membre de la paroisse St. Alphonsus, a récemment été nommé directeur de l'enseignement du français pour la ville de Winnipeg. M. Roy est le fils de feue Mme Adélard Roy et de M. Roy, de Dollard, Sask. Instituteur au Manitoba depuis 11 ans, dont trois ans à Flin Flon et quatre ans à Winnipeg, il obtint son baccalauréat ès Arts à Gravelbourg et son degré en Education à l'Université du Manitoba. Il est Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb d'East Kildonan et ancien Grand Chevalier du Conseil de Flin Flon. Il est marié et père de trois enfants.

Il n'aurait pas dû ronfler

PISA, Italie — Duilia Bracaloni éveilla son mari ces jours derniers et lui dit d'arrêter de ronfler.

Le mari, Guido, s'éveilla mais le ronflement continua.

Ils trouvèrent finalement sous le lit Sabino Giannelli, 24 ans, endormi. Il dit plus tard à la police qu'il était entré dans la maison alors que le couple était absent, il se cacha sous le lit quand ils entrèrent et il s'endormit.

COURS DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE SAINT-JOSEPH

(section féminine du Collège de St-Boniface)

menant au B.A. du Collège de St-Boniface pour l'année 1959-60

Directrice: Soeur Luce-Marie, SS.NN.J.M.

Deuxième année d'Arts (Rhétorique)

Prérequis: Grade XII avec Français de l'Association.

Français II — donné par Soeur Luce-Marie, M.A. En coordination avec le cours du Père L. Chabot, S.J.

Philosophie II — donné par Soeur M.-Diomède, Ph.D. Avec l'aide du Père Gérard Jolicoeur, S.J.

Histoire II — donné par Sr Jean-Augustin, M.A. En coordination avec le cours du Père Lucien Hardy, S.J.

Anglais II — donné par Sr Françoise-de-Marie.

Sociologie II — donné par M. R. Labranche, M.Sc.Soc.

Cours spécial de Religion (non universitaire) — donné par le Père A. Ducharme, S.J.

N.B.: A l'intention des instituteurs et institutrices des alentours, l'on donnera, de 4 h. 30 à 6 h., les cours d'Histoire II et de Sociologie II, si un nombre suffisant d'étudiants les demandent. Lundi et mercredi: Sociologie II; mardi et jeudi: Histoire II.

Troisième et quatrième années (Philosophie I et II)

Ces années alternent.

Français IV — donné par Sr Luce-Marie, M.A. En coordination avec le cours des PP. Bastien et Guy, S.J.

Philosophie IV — donné par le R. P. Bastien, S.J. (Métaphysique et Théodicée)

Littérature biblique — donné par le P. G. Jolicoeur, S.J. (Nouveau Testament)

Anglais III — donné par Sr Françoise-de-Marie.

Sociologie III — donné par M. R. Labranche, M.Sc.Soc.

N.B.: A l'intention des instituteurs des alentours, les cours de Philosophie IV et de Sociologie III seront donnés de 4 h. 30 à 6 h., si un nombre suffisant d'étudiants les demandent. Lundi et mercredi: Philosopie IV; mardi et jeudi: Sociologie III.

Pour s'enregistrer, voir au plus tôt Sr M.-Diomède ou Sr Luce-Marie.

Les cours commenceront le 14 septembre.

Une première profession perpétuelle à St-Eustache

ST-EUSTACHE — Pour la première fois probablement depuis la fondation de St-Eustache, le temple paroissial a vu se dérouler la cérémonie de profession perpétuelle d'un religieux. L'heureux élu était le R. F. Léon Ménard, C.S.V.

C'est le dimanche 30 août 1959 à la messe de dix heures que les paroissiens furent les témoins oculaires de cette scène pathétique qu'ils n'oublieront pas de sitôt. Cet événement extraordinaire dans une paroisse a eu lieu à l'approche du centenaire de la mort du vénéré Père Louis Querbes, fondateur des Clercs de St-Viateur. Ce prêtre français du diocèse de Lyon, en France, mourut le 1er septembre 1859.

M. l'abbé Gérard Gervais, curé, présida la cérémonie. Il était assisté des RR. FF. Joseph Desrosiers et Théophile Laflamme, C.S.V. Le R. P. Fernand Valliquet, C.S.V., agissait comme maître de cérémonies. Assistaient au choeur: les RR. PP. François Cousineau, supérieur, et Adéodat Gagnon et le R. F. Bernard Riopelle, C.S.V., tous du collège St-Joseph d'Otterburne.

A l'avant-nef, on remarquait M. et Mme Aimé Ménard, parents du Frère Ménard, et une de ses cousines religieuses, la Rév. Sr Rose-de-l'Enfant-Jésus, religieuse de la Charité de St-Louis, de Wilcox, Sask. Outre d'autres parents de St-Pierre-Jolys, Fannystelle, Haywood, Elie et St-Boniface, étaient présents: ses soeur et beau-frère, M. et Mme Olivier Barron, ainsi que de nombreux parents et amis de la paroisse.

Tout chantait en ce jour d'allégresse: un soleil radieux enveloppait de ses rayons la paroisse; l'église était décorée sobrement mais avec goût et les chants exécutés par quelques confrères du collège St-Joseph d'Otterburne charmèrent l'auditoire recueilli. Le R. P. F. Cousineau prononça l'instruction, faisant un heureux rapprochement avec la cérémonie du jour.

C'est le 14 août 1953 que le Frère Ménard revêtit le saint habit et fit son année de probation à Rigaud, P.Q. Après le noviciat, il prononçait des voeux pour trois ans. Peu après il se présentait à l'Ecole normale de Rigaud pour se perfectionner dans l'enseignement. Ses premières années d'apostolat s'exercèrent sur la rive sud du fleuve St-Laurent, à St-Lambert, P.Q. Terminant par la suite sa première période de voeux, il les renouvelait en 1957. Il vient de s'engager pour la vie à servir le Seigneur généreusement et joyeusement.

Un diner familial offert au foyer paternel réunissait M. l'abbé G. Gervais, une nombreuse parenté et quelques confrères.

Au cours de l'après-midi, M. Philippe Beaudin, gradué et finissant de l'année à l'école du village, lut une adresse exprimant en des termes choisis les sentiments que tous partageaient en cette belle occasion. Rappelant le miracle de la guérison du sourd-muet, il sut trouver un mot d'encouragement pour ce religieux de chez nous qui s'occupe d'enfants atteints de surdité et de mutisme. Tous sentirent, par ces paroles si bien dites, tout le dévouement, la patience et la science qu'un Frère doit faire preuve dans cette oeuvre complexe.

Dans sa réponse, le Frère Ménard tint d'abord à dire sa gratitude à ses bons parents et sa reconnaissance à tous ceux qui l'ont aidé. Il pria l'assistance de se joindre à lui pour louer et remercier le Seigneur de l'avoir choisi. Il prouva que dans sa vocation il y eut des choses extraordinaires: d'abord que le choix soit tombé sur lui plutôt que sur d'autres, qui sont meilleurs et plus capables que lui, et que la voix du Seigneur se soit fait entendre au fond de son coeur.

Le souvenir de cette journée trop courte au gré de tous restera profondément gravée dans le coeur des paroissiens qui adressent leurs félicitations et leurs meilleurs voeux de succès et de bonheur au Frère Ménard. Il faut espérer que beaucoup suivront son exemple!

La rentrée

Le 1er septembre, la cloche sonnait joyeusement pour annoncer une nouvelle année scolaire. A l'école du village, le personnel enseignant se compose comme suit: Sr M.-St-Gabriel, le grade I; Sr Marie-Anne, le grade II; Mlle Jeannette Lachance, le grade III; Mlle Vermette, le grade IV; Mme Laura Godin, les grades V et VI; M. P.-E. Carrière, les grades VII et VIII; M. Yves Legal, les grades IX et X; Sr M.-Ste-Oliva, principale du "High School" et professeur des grades XI et XII.

La maman qui voit son bambin la quitter pour la première fois éproue un peu de peine. Il faut être courageuse! Tant qu'au petit bout homme il lui faudra prendre l'habitude d'être personnel.

D'autres mamans éprouvent de la joie. Elles verront cette année leur grande fille et leur grand garçon graduer. Que feront-ils? C'est encore un secret.

A tous, grands et petits, meilleurs voeux de succès.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

22-208-22C.

Le Pas

Accident

Le vendredi 14 août, un accident de la route a coûté la vie d'un jeune homme de 17 ans, M. Arthur Dupuis, fils de Mme Ethel Dupuis. Quatre autres passagers ont été hospitalisés: Graham Walk, 16 ans, Hubert Plante, 16 ans, Garry Zukewich, 17 ans, et Marvin Coad, 17 ans.

Çà et là

M. le Dr et Mme Seifer sont partis à Winnipeg pour une courte visite.

M. et Mme Bob Anderson et leurs fillettes, Shirley et Beverly, sont partis dernièrement pour Victoria où ils visiteront leurs parents.

M. et Mme W. C. Presnel, de Saskatoon, sont arrivés en fin de semaine dernière pour visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Bill Ready.

L'école du Sacré-Coeur, sous la direction des religieuses de la Présentation de Marie, ouvrait ses portes le 1er septembre.

M. et Mme T. A. McDonald et leur fille, Judy, Mme L. Russell et ses fillettes, Cathy et Terry, et Mlle Irène Chartrand sont retournés à Toronto après avoir rendu visite à leurs parents, M. et Mme René Chartrand.

M. et Mme G. Lauzé sont revenus d'une visite à Churchill, Man.

M. et Mme M. Langlois et leur fils, David, de Churchill, Man., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Henry Langlois.

M. et Mme C. Leroux et leur soeur et belle-soeur, Mlle Carmélia Leroux, de Vancouver, visitaient les familles Jack Hockins, Charles Chartier et V. Gales.

Naissances

M. et Mme Raymond Doucette sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon, le 15 août.

A M. et Mme Eugène Tremblay est né un garçon le 16 août.

A M. et Mme S. St-Jean est née une fille le 15 août.

Prix provincial décerné à M. Houde, de St-Eustache

M. A. Houde, de St-Eustache, gagnait récemment le 3e prix provincial, section rurale, accordé pour les terrains les mieux entretenus. Les juges en portant leur décision, devaient considérer les facteurs suivants: ornementation, légumes et fruits de jardins, gazon, ordre général et entretien de la cour.

Les gagnants furent choisis après des concours locaux organisés par des sociétés d'horticulture et d'agriculture, les Chambres de Commerce et d'autres organisations. Seuls les gagnants de ces concours locaux étaient éligibles aux finales provinciales.

Félicitations à M. Houde qui a su faire honneur à sa paroisse et à ses compatriotes et meilleurs souhaits de succès pour l'an prochain.

Dunrea

M. et Mme Auguste Garand ont joui pendant quelques jours de la présence de leur fille, Mme Robert Paradis, et de ses quatre enfants, de Fort William, Ont.

MM. et Mmes Wilfrid Fortier et Jos. Bisson, de St-Boniface, et le R. F. Henri Bisson, O.M.I., de Gravelbourg, Sask., sont venus visiter leur nombreuse parenté, ces jours derniers.

Mme Anna Boulet et ses fils, de St-Boniface, visitaient les familles Arthur, Félicien et T. Boulet, en fin de semaine.

M. et Mme F. Pilla, de Batoche, Sask., étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. Ils habitaient autrefois le village de Baldur.

Ouverture des classes

L'école du village a ouvert ses portes le lundi 31 août et la gent écolière s'est empressée de reprendre courageusement ses études. Les Rév. Srs Ernest-Albert, Marie-Aline et Ste-Lucienne dirigeront les différentes classes pendant le cours de l'année scolaire avec autant de dévouement et d'abnégation que par les années passées.

Au couvent, la Rév. Sr Jean-Berchmans est supérieure; la Rév. Sr Marie-de-la-Garde, maîtresse de musique; les Rév. Srs Marie-des-Neiges et Etienne-de-Hongrie, le personnel. La Rév. Mère François-Xavier, ancienne supérieure ici, retourne s'occuper des archives à la Maison-Chapelle. Merci sincère pour son dévouement lors de son séjour dans cette paroisse et cordiale bienvenue aux nouvelles arrivantes.

Le R. P. Emery Mulaire, O.M.I., 30e prêtre de St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE — Le R. P. Emery Mulaire, O.M.I., fils de M. et Mme J.-Emery Mulaire (née Rose Tétreault), de St-Pierre, a été ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, dans l'église de sa paroisse natale, le dimanche 30 août à 4 h. p.m. Le R. P. Omer Robidoux, O.M.I., principal du pensionnat indien Assiniboia à Winnipeg, assistait Son Excellence au cours des grandioses cérémonies; le R. P. Hector Côté, C.S.V., de la Maison St-Joseph, d'Otterburne, assistait le jeune ordinand. Les abbés P. Bertrand, J. Bernard et J. Peters agissaient respectivement comme diacres et sous-diacre.

Au premier banc dans la nef, M. et Mme J.-E. Mulaire étaient entourés de tous leurs autres enfants: Guy, Eugène, Gilles, René, Gisèle (Mme Ernest Fontaine) et Marguerite (Sr Rose-Gisèle S.N.J.M.). On remarquait au choeur, MM. les abbés P. Raymond, David Roy, Pierre Gagné, J.-M. Gagné, Léo Beaulieu, A. Hacault, etc., les RR. PP. L. Godbout, A. Joyal, O. Guy, J.-P. Aubry, tous Oblats de Marie Immaculée, A. Denis, C.S.V., P. Bernard, O.F.M. Cap., les RR. FF. H. Huitric et D. Bédard, O.M.I., P. Côté et J. Amesse, C.S.V.,etc. (Dans la nef avaient aussi pris place des parents, par exemple MM. et Mmes J. Dallaire et H. Légaré, de Montréal, Mme J. Garcenot et M. E. Mulaire, de New York, Sr St-Hilaire, F.M.I.C., de Vancouver, des religieuses Oblates, des Saints Noms de Jésus et de Marie, de l'Immaculée Conception, de la Ste-Famille et de St-Joseph, ainsi que de nombreux amis de la famile Mulaire et tous les co-paroissiens du nouveau prêtre.)

Au banquet, M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, agissait comme maître de cérémonies. Il porta le toast au pape puis présenta tour à tour les orateurs. M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, cousin du nouveau prêtre, lui offrit ses félicitations et ses voeux d'un fructueux apostolat. M. Guy Mulaire, frère aîné du Père Emery Mulaire, présenta le cadeau au nom de la famille et M. Wilfrid Hébert, président des syndics, offrit au nom de la paroisse une bourse très substantielle au nouvel ordonné.

Ensuite, M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, un ami de la famille, parla du prêtre en faisant ressortir son rôle au point de vue civil, affirmant qu'un prêtre vaut mieux que dix policiers. Puis le R. P. Ovide Guy, O.M.I., un vieil ami de la famille, représentant à cette occasion le T. R. P. Provincial, souhaita la bienvenue dans la communauté des Pères Oblats, au nouvel ordonné.

Dans son sermon à l'église, au cours de l'ordination, Mgr Baudoux avait parlé du mystère de la vocation. La vocation est un appel de Dieu. Pour reconnaître l'appel et y répondre, il faut recourir à la prière, car sans le secours divin, bien des vocations se perdent, bien des appels restent sans réponses. L'allocution de Son Excellence au cours du banquet, porta sur le sujet si important des vocations.

Pour terminer, le R. P. Emery Mulaire, O.M.I., offrit ses remerciements à Dieu, à la Vierge Marie, à ses parents, ses supérieurs, ses professeurs et tous ceux qui l'ont guidé vers le sacerdoce.

Powerview

Baptêmes

Le 14 juin: Marguerite-Marie, fille de Louis Cass et de Rose Wilcott, née le 6 juin. Parrain et marraine, Norman et Della Cass.

Le 20 juin: Patricia, fille de Léo Morrissette et de Jeannette Bourgouin, née le 12 juin. Parrain et marraine, Roland Morrissette et Thérèse Bourgouin.

Le 28 juin: Joseph-Norman, fils d'André Boyer et de Rose-Elda Bremner, né le 19 juin. Parrain et marraine, Norman Fisher et Annette Boyer.

Le 1er août: Marie-Jeanne, fille d'Albert Thomas et de Liliane Poirier, née le 26 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Palordy.

Le 16 août: James Douglas, fils de Charles Niedermayer et de Christine Lesine, né le 2 août. Parrain et marraine, M. Nestor Hryharash et Mme Paul Matroychuck.

Le 23 août: Arthur, fils de Télesphore Cass et d'Eva Hupé, né le 16 août. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Dufour.

Ouverture des classes

Les classes à l'école Léonard ont recommencé le jeudi 27 août. Sr Lucie-du-Sauveur, principale, enseigne le grade X; Sr Aimé-de-l'Enfant-Jésus, le grade IX; M. Lucien Laroche, assistant principal et professeur des grades VII et VIII; Sr St-Romain, les grades V et VI, français; M. Léon Laroche, les grades V et VI, anglais; Sr Imelda-du-St-Sacrement, les grades III et IV, français; Mme Agnès Péreux, les grades III et IV, anglais; Mme Thérèse Gélinas, le grade II; Sr Marie-des-Apôtres, le grade I; Mme Irène Dean, la classe spéciale.

Aux maîtres et maîtresses, ainsi qu'aux élèves, meilleurs voeux de succès.

Va-et-vient

MM. et Mmes Adélard et Roland Chèvrefils, de Port Alberni, C.-B., visitaient les parents et amis, dernièrement.

Mmes Angèle Dufour et Armand Desilets sont revenues enchantées d'un court voyage à Flint, Mich., Windsor et Toronto où elles ont visité des parents. Une nièce, Mme DuBarry, est revenue avec elles, venant faire connaissance avec les oncles et cousins du Manitoba.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)

Le 1er septembre

BEURRE

Crémerie	.62⅞

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grades A moyens	.24-.26
Grade A petits	.13-.14
Grade B	.12
Grade C	.09-.10

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
POULETS			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.11-.12	.06
Moins de 4 lbs	.08-.10	.07-.08	.05
DINDONS			
Dindes	.23-.25	.21-.22	.15-.16
Dindons	.22-.24	.21-.22	.15-.16

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$25.50-$26.00
Bons	24.50- 25.50
Moyens	22.00- 24.00
Ordinaires	17.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.50-$23.50
Moyennes	19.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 18.00
Vaches:	
Bonnes	16.00-$17.00
Moyennes	15.50- 16.00
'Canners' et 'Cutters'	11.00- 15.00
Taureaux:	
Bons	$18.00-$19.00
Ordinaires	16.00- 17.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$32.00
Bons	30.00- 32.00
Moyens	23.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 22.00
Porcs:	
Grade A	$22.50-$23.00
Truies	9.50- 10.50
Agneaux:	
Bons	$19.00
Moutons:	
Bons	$4.00-$5.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.6	77.6	78	77.6	77.4
C.W. no 3	74	74.2	74.4	74.2	74
Fourrage no 1	73	73.2	73.4	73.2	73
Fourrage no 2	70	70.2	70.4	70.2	70
Fourrage no 3	67	67.2	67.4	67.2	67
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	109.2	109.2	109.2	109	108.4
C.W. no 3—6 rangs	107.2	107.2	107.2	107	106.4
Fourrage no 1	94.6	94.6	94.6	94.2	94
Fourrage no 2	93.6	93.6	93.6	93.4	92
Fourrage no 3	90.6	90.6	90.6	90.4	89
SEIGLE —					
C.W. no 2	112⅝	112.4	112⅛	113.2	112.4
C.W. no 3	110	109.6	109⅛	109.4	108⅝
C.W. 2 rej.	109⅛	109	109⅜	109.6	109
C.W. no 4	104	100.2	100⅝	101	100⅛
Ergot	100	98.2	98⅝	99	98⅛
Sur voie net	113	112.6	113⅛	113.4	112⅞
AVOINE —					
Octobre	76.4	76.4	76⅝	76⅝	76.2
Décembre	75	75	74⅞	74⅞	74.4
Mai	76	76	75⅛	75.6	75⅝
ORGE —					
Octobre	98.2	98.2	98.2	97⅞	97⅝
Décembre	97	97	96.6	96.2	95.6
Mai	98.2	98.2	98⅛	97.6	97.4
LIN —					
Octobre	329.6	328	330.2	330⅝	330.4
Décembre	322.2	321	323.4	324⅛	324
Mai	326.2	325	326.2	327.6	327.6
SEIGLE —					
Octobre	114.4	114.2	114⅝	115	114⅛
Décembre	115	115⅛	115⅝	115.6	114⅞
Mai	119⅞	119⅞	119⅞	119⅞	119⅞

Jubilé d'or de la paroisse N.-D.-de-Lourdes à Meyronne

MEYRONNE — Par un beau jour d'été, la paroisse célébrait, le 2 août dernier, son cinquantième anniversaire. Dès l'avant-veille, on voyait avec grand plaisir arriver les enfants des pionniers représentant les présents et les absents. Pour faciliter les choses et afin que personne ne manque au devoir dominical, M. l'abbé B. Adée, curé, avait dit la première messe à 9 heures. La messe du jubilé eut lieu à 4 heures de l'après-midi.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, entouré de MM. les abbés A. Moquin, de Laflèche, et O. Lemay, de Val Marie, rehaussait la fête de sa présence. Le R. P. Radenac, lazariste, prédicateur de retraites fermées, prenait place près de M. le curé. MM. A. Laplante et Peter Therens agissaient comme huissiers.

Le grand autel, orné de fleurs fraîchement coupées, était encadré de deux magnifiques chapelets habilement emmaillés de roses artificielles et de verdure. Les trois abbés de Meyronne, ayant aussi reçu de M. l'abbé Adée et des Dames de l'Autel une invitation particulière, étaient à l'honneur.

M. l'abbé Dominique Dugas, de Gravelbourg, célébrait la messe, assisté de MM. les abbés Georges Thuot, de Mankota, et T.-B. Roy, de Mascfield. Plusieurs religieuses de Jésus-Marie de Gravelbourg, dont les Rév. Srs Ste-Monique et St-Victor, natives de Meyronne, étaient présentes à la messe. Une garde d'honneur de Chevaliers de Colomb du 4e degré, dirigée par M. Louis Roy, faisait la garde devant le sanctuaire.

Après l'évangile, M. l'abbé Adée exprima à Mgr Decosse et au clergé sa joie de les voir au milieu des paroissiens. MM. les abbés D. Dugas et G. Thout donnèrent le sermon en français et en anglais, remerciant aussi Dieu avec les paroissiens et les exhortant à une fidélité toujours plus grande envers la paroisse et ses organisations.

La chorale, aidée de M. l'abbé L. Poulin, de Lisieux, et dirigée par M. Raymond Girardin, avait comme organiste Mme Joseph Balcaen, de La Broquerie, Man. La messe se termina par le cantique de Lourdes, chanté en anglais et en français.

Une atmosphère toute familiale unissait les coeurs. Les pionniers et leurs enfants se retrouvaient sur le parvis de l'église commentant les souvenirs du passé, vieux de 50 ans. Mais il était déjà 6 heures de l'après-midi. Tous se rendirent à la patinoire décorée avec patience et habileté par les Dames de l'Autel qui avaient, avec la coopération des paroissiens, organisé un magnifique souper pour environ 350 personnes. Mgr Decosse, accompagné de M. l'abbé Adée, ainsi que des membres du clergé et des marguilliers, occupait la table d'honneur ornée de fleurs naturelles et de plats préparés avec goût par les dames organisatrices. Un gâteau fut généreusement divisé entre tous. Quand la deuxième tablée eut été bien servie, Son Excellence dit les grâces.

M. Raymond Thuot, à la demande du maître de cérémonies, M. l'abbé T.-B. Roy, lut ensuite une adresse en anglais, relatant les faits historiques de la paroisse depuis 50 ans et mentionnant le dévouement des évêques et des prêtres de la paroisse et de ses missions; le courage des sept religieuses quittant leur foyer pour se consacrer aux écoles et aux hôpitaux, l'abnégation total des trois prêtres de Meyronne dont le champ d'action s'étend non loin du clocher natal.

M. Raymond Girardin, s'adressant en français et continuant pour ainsi dire la pensée de M. Thuot, exprima à Mgr Decosse la joie des paroissiens d'avoir parmi eux leur évêque et plusieurs prêtres qui, au cours du dernier quart de siècle, se sont dévoués pour la paroisse et les missions. Evoquant aussi le souvenir des premiers instituteurs, il félicita les religieuses de Jésus-Marie de Sillery qui se dévouèrent sans compter durant 37 ans. Il adressa un hommage de reconnaissance aux parents et à tous les paroissiens et ajouta que, grâce à eux, les jeunes Meyronnais sont des citoyens bilingues qui cherchent à faire honneur à l'Eglise catholique et au Canada tout entier. Avant de terminer, il remercia Mgr Decosse de la sollicitude dont il avait toujours entouré la paroisse et l'école.

Mgr Decosse prit ensuite la parole et félicita M. l'abbé Adée et ses paroissiens de l'heureuse initiative de célébrer le jubilé d'or de la paroisse. Il souligna le grand avantage d'un tel groupement où les fidèles veulent bien fraterniser et travailler en commun à un idéal catholique.

Tous se séparèrent, espérant se revoir dans un avenir rapproché.

Le Comité exécutif des Dames de l'Autel et les paroissiens de Meyronne remercient les prêtres, les pionniers et les visiteurs qui ont bien voulu leur faire l'honneur de répondre à leur invitation en venant célébrer avec eux le jubilé d'or de la paroisse.

Radville

Çà et là

Le 15 août, M. l'abbé L. L'Heureux, vicaire de la paroisse de Radville et des missions de Souris Valley et de Ste-Colette, a reçu de l'évêché sa nomination comme curé de la paroisse de Milestone. C'est avec un profond regret que les paroissiens le voient partir. Son dévouement et son zèle étaient à toute épreuve. Dans leurs prières, les paroissiens demanderont à Dieu de lui accorder un grand nombre d'années de fructueux ministère.

M. et Mme W. G. Weir et M. Philip Moon, de Regina, sont venus passer quelques jours à Radville et visiter M. R. A. Martin, qui est hospitalisé.

M. et Mme Roméo Bourassa sont revenus enchantés de leurs vacances passées à Banff, Alta. Ils ont aussi profité de l'occasion pour visiter quelques amis dans les environs.

M. et Mme Antoine Robillard, de Biggar, Sask., ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Eugène Vérot.

Mmes Rose Corbin, Roland Martin et Léa Bourassa sont hospitalisées.

Naissance

M. et Mme Arnold Verbeurgt, de Ceylon, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils.

Dumas

Décès

C'est avec peine que les paroissiens ont appris le décès de Mme Germaine Dauphinais, survenu le 24 août à Trail, C.-B. Mme Dauphinais était partie le ' août pour visiter ses enfants .. Trail et Salmo et devait revenir dans un mois. Elle était âgée de 69 ans et 8 mois.

Va-et-vient

M. et Mme Torganrud, de Portage-la-Prairie, Man., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Henri Filteau. Ils se rendirent à Regina, accompagnés de Mme Filteau, pour visiter M. et Mme Adolphe Renard.

Mme Georgette Lemoine, accompagnée de ses filles, Denise et Laurence, et de sa petite-fille, Linda, de Wawota, alla à Mankota visiter ses amies.

M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, en route pour Biggar, étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme A. Boulet.

M. Joe Savari était en visite chez M. et Mme Jean Charles, de Bender.

M. et Mme Antoine Larrivée sont de retour de Regina.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

M. Pierre Charles est allé à Winnipeg visiter ses oncle et tante, M. et Mme Jack Abraham.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Marcel Whitmore et leur famille, de Winnipeg, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme J.-A. Mathieu.

M. Gérard Piché et ses deux enfants, Albert et Marcel, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Paul Piché, le dimanche 23 août.

M. André St-Yves, de Radville, est venu visiter ses parents, M. et Mme Alfred St-Yves, dernièrement.

M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, le dimanche 30 août.

Mlle Berthe Lapointe, d'Ottawa, est en promenade chez sa mère, Mme Auréla Lapointe, pour quelque temps.

M. et Mme E. Pederson et leurs deux fils, de Moose Jaw, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, dernièrement.

M. Gérard Dionne, de l'Est, était en visite chez M. Rosario Grégoire. Ils sont partis ensemble, le dimanche 30 août, à Gravelbourg pour visiter M. et Mme Antonio Grégoire.

M. et Mme Conrad Légaré, de Montréal, et leurs filles et gendres, MM. et Mmes Don Frazer et Germain Levaçque et Mme Shilley, ainsi que Mme N. Durand, de Radville, M. et Mme L. Rondeau et leurs enfants, de Morinville, Alta, sont venus assister aux noces d'or de MM. et Mmes Siméon Ducharme et Siméon Rondeau, qui furent célébrées à St-Victor et à Willow-Bunch les 20 et 21 août.

Mme Roméo Rodrigue et ses enfants, Cécile et Lionel, médecin, se rendirent à Regina, dernièrement. De là, ils prirent l'avion pour Toronto où ils visitèrent leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Rodrigue. Ils se rendirent aussi au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Ottawa.

Mlles Elizabeth Wesmillar, Gabrielle Granger et Marcelle Mathieu sont allées passer leurs vacances à Banff et dans les environs. A son retour, Mlle Mathieu se rendit visiter sa soeur, Mme Emile Fouquet, de Gravelbourg.

Mmes Frédéric Des j a r d i n s, Georges Lavallée et Henri Cayer sont allées à la retraite fermée des Dames de Ste-Anne qui eut lieu à Gravelbourg du 10 au 12 août.

Le dimanche 23 août avait lieu un pique-nique paroissial, sous la présidence des Dames de Ste-Anne. Il y eut souper aux fèves et amusements de toutes sortes dans l'après-midi et chants, musique, etc. dans la soirée Merci à tous ceux et celles qui contribuèrent à faire de cette fête paroissiale un véritable succès.

Sincères condoléances au R. F. Philip John, E.C., qui eut la douleur de perdre son père, décédé récemment en Ontario.

Mmes Olga Philippon et Josette St-Denis et Mlle Marguerite Piché sont hospitalisées actuellement.

Mmes Paul Lapaire et C. Champigny, Mlle Estelle Rainville, de Gravelbourg, le petit Claude Granger et M. Daniel Joyal ont quitté l'hôpital dernièrement.

Décès, à St-Louis, à l'âge de 95 ans, de Mme Jean-Baptiste Boucher

ST-LOUIS — Le 23 août s'éteignait à St-Louis une vénérable pionnière de la paroisse, Mme Jean-Baptiste Boucher, à l'âge de 95 ans.

Née au Manitoba, Mme Boucher (née Maria Bremner) épousait en 1882 M. Jean-Baptiste Boucher et cette même année ils venaient s'installer à St-Louis, sur un homestead. Cette famille était grandement estimée dans toute la région tant pour sa cordiale hospitalité que pour son dévouement et sa charité. Mme Boucher était incomparable pour soigner les malades. Combien de personnes n'a-t-elle pas secourues et réconfortées?

De ses quinze enfants, six seulement lui survivent: M. W.-A. Boucher, sénateur au parlement canadien, Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale à Prince-Albert, M. Berchmans Boucher, de St-Louis, Mme Emma Compagnon, de Bismark, E.-U., Mme Caroline Nolin, de Calgary, et Mme Agnès Malfair, de Carrot River.

Les funérailles eurent lieu à St-Louis le mardi 25 août. M. l'abbé L. Leclerc, curé, fit la levée du corps et Mgr J.-A. Boucher chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés L.-J. D oust et L. Leclerc, comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr L. Morin donna l'absoute.

Les porteurs étaient MM. S. Boyer, Alain et Laurent Boucher, Charles Bremner, Rodrigue Morrison et Joseph Jobin. M. Alfred Roch, gendre de la défunte, portait la croix.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait M. W.-A. Boucher et sa fille, Lorraine, les familles Berchmans Boucher et Elie Malfair, plusieurs petits-enfants, cousins et neveux de Mme Boucher, MM. les abbés W. P. Fraser, J.-A. Coursol, E. Forestier, A.-J. St-Pierre, L. Meehan, M. LeBlanc, J.-G. Deschamps, C. Tremblay, O. Lemay, Laberge et Provencher, le R. P. D. Dubuc, O.M.I., les religieuses de la Providence, de St-Louis, ainsi que leur Rév. Mère Provinciale de Prince-Albert, et beaucoup d'amis, tant de la paroisse que des environs.

C'est toute la paroisse de St-Louis qui désire exprimer à la famille en deuil ses sentiments de profonde sympathie.

Ferland

Çà et là

Me Allard, secrétaire de l'Association Culturelle Canadienne à Ottawa, était en visite au presbytère, la semaine dernière.

M. l'abbé J. Bernier, curé, et les commissaires d'écoles sont allés à Regina pour affaires scolaires.

M. et Mme Joseph Braconnier et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez les familles Couture et des amis, la semaine dernière.

Mlle Monique Piché, de Gravelbourg, ainsi que Mme Adonias Morin, étaient en visite chez MM. et Mmes Aimé Fournier et R. Lizée.

Mme Raoul Morin et ses enfants, de Ponteix, visitaient M. et Mme Paul Morin. Mlle Rita Morin est allée passer quelques jours avec Mme Morin à Ponteix.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés à Dollard, dimanche dernier.

Bienvenue aux religieuses enseignantes, les Rév. Srs Marie-Magella, Marie-Robert et Agnès-Marie, qui sont revenues pour l'ouverture des classes.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot sont retournées enseigner à l'école de Tabor, Alta, tandis que Mlle Edith Chabot enseignera à l'école Ste-Marie de Moose Jaw.

M. et Mme Gérard Desharnais leur fillette, Colette, sont revenus de leurs vacances à Swift Current et Rosetown.

Mlles Marianne Fournier et Cécile Chabot sont allées poursuivre leurs études au couvent de Gravelbourg.

Mme Willie Hamel et ses filles, Henriette et Adrienne, sont venues passer quelques jours chez M. et Mme Lucien Beaudoin.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était en visite chez ses parents et au presbytère, ces jours derniers.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, était de passage au presbytère, dernièrement.

Le secrétaire-trésorier du CCS visite Butte St-Pierre et Makwa

BUTTE ST-PIERRE — A l'occasion de la visite du secrétaire-trésorier du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, M. Raymond Marcotte, les coopérateurs de langue française du nord-ouest de la province tenaient une assemblée d'éducation coopérative dans la paroisse de Butte St-Pierre et aussi dans la paroisse de Makwa.

A la première cérémonie, tous les directeurs étant présents, M. Louis de Montarnel, président, demanda à M. l'abbé G. Pelletier de commencer la réunion par une prière. Beaucoup de questions au sujet des opérations d'une Caisse Populaire furent posées auxquelles répondit M. Marcotte. Tous retournèrent à la maison avec l'espoir que la Caisse de Butte St-Pierre jouerait sous peu le rôle prépondérant que cette organisation peut accomplir.

A Makwa, à cause de l'absence du président, M. A. Lalonde, le gérant, M. Antonio Colbert, présenta le secrétaire du Conseil de la Coopération. M. Marcotte expliqua ensuite le rôle joué par le Conseil. Il démontra aux directeurs de la Caisse Populaire de Makwa l'utilité du rôle d'une Caisse Populaire et il donna aussi certaines directives pour favoriser l'augmentation de l'actif d'une Caisse Populaire rurale. Des félicitations reviennent au gérant, ainsi qu'aux directeurs de cette belle Caisse Populaire qui rend un grand service à la population canadienne-française de ce centre.

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan espère pouvoir visiter tous les centres où les coopérateurs de langue française désirent se faire expliquer leurs propres problèmes et affaires dans leur langue. Le bureau du secrétaire se trouve situé au 313, 22e rue est, à Saskatoon.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Pour tout vous dire, votre chroniqueur qui se pique de sa dernière promotion a vu rouge, en parcourant certaine allusion écrite sur ses "horaires du Patriote". Après mûre réflexion, il remercie le responsable et tous ceux qui, à quelque occasion que ce soit, lui ont fait de semblables remarques.

Si les excuses sont permises, il se permet d'ajouter que:

1. A certains m o m e n t s, le temps lui a manqué; à d'autres, il était absent; à d'autres enfin, il oubliait la consultation quotidienne de son mémorandum;

2. Malgré tous les petits événements cocasses de chaque jour dans un théâtre tel que le nôtre, la matière de base d'une chronique édifiante et instructive se fait souvent rare;

3. Une chronique, si courte soit-elle, ne se prépare pas en un tournemain, surtout si on veut éviter d'en faire un éloge de l'incorrection française. Et enfin . . .

4. Nos auditeurs ont raison (quand même!) de réclamer, car c'est seulement en agissant, ainsi qu'ils obtiendront satisfaction. En passant, la même règle s'applique pour tous les domaines de la radio.

Pour ce qui est de l'horaire, il est impossible de faire parvenir à temps tous les changements qui peuvent se présenter au cours d'une période donnée. Nous vous invitons donc encore une fois à écouter de façon régulière le "Carnet mondain" de 3 h. 15 (4 h. 10 le samedi), dont le but premier est de renseigner nos auditeurs sur les émissions à l'horaire, les changements qui se produisent et les événements paroissiaux d'une certaine importance. S'il arrive que cette période n'y suffise pas, c'est sans doute à cause de l'étendue des événements traités, ou parce que les changements, quand il s'agit de changements, nous parviennent seulement après coup.

En somme, veuillez croire que ce n'est ni le désir ni l'effort qui manquent, mais qu'en pareille matière, il faut souvent se contenter de peu . . . ou de rien du tout.

Remerciements réitérés à tous ceux et celles qui continueront d'écrire!

* * *

"Un homme et son péché", roman de Claude-Henri Grignon, réalisé pour Radio-Canada par Lucien Thériault, reprenait l'affiche lundi dernier à 11 h. 30 du matin. Les radiophiles qui souhaitaient un joyeux et rapide retour à Séraphin, Donalda, Alexis et les autres ne sont donc pas déçus.

Et pour ceux qui ignoraient l'événement, permettez-nous de rappeler, sans trop de malice, que s'ils avaient écouté le "Carnet mondain" en fin de semaine dernière, ils auraient été avertis!

* * *

Y a-t-il des jeunes auteurs dans nos rangs? Il serait vraiment dommage qu'ils se cachent sous le masque de la gêne, alors que Radio-Canada leur offre la chance de gagner de magnifiques prix à son 4e concours de la Chanson Canadienne. Nous en avons parlé et en parlerons encore d'ici la date ultime des envois, le 31 octobre. Avis donc aux jeunes poètes désireux de mettre leur plume à profit, d'écouter au Coin des Tout-Petits, à la Période des Jeunes ou, j'hésite à le dire, au Carnet mondain!

* * *

Attention, tout-petits, moins petits et plus grands! Les 9 et 10 septembre, le gérant commercial de CFRG, M. Joseph DeGagné, visitera les paroisses de Dollard, Frenchville, Ponteix, Val Marie et Ferland. Pour ajouter à son travail une B.A. fort louable, il a invité l'oncle Guy à l'accompagner. Faut dire que celui-ci a vite fait de "commencer" à s'organiser en conséquence. Tous deux espèrent sincèrement que nos auditeurs de là-bas leur feront bon accueil, en particulier les enfants, à qui l'oncle Guy a hâte de serrer la patte et qui lui fourniront, espère-t-il, de précieux renseignements sur leurs goûts, leurs désirs, sans compter de petits bouts d'enregistrements: chansons, bavardages et déclamations.

Il y aura des surprises en chemin . . . Avis donc aux intéressés de tous les âges!

C'est le 7 septembre que nos auditeurs auront le plaisir de retrouver "L'Ami Pierre" et sa suite, à l'émission populaire qui porte ce nom, et qui vous parviendra, comme par le passé, du lundi au vendredi à 12 h. 15. Commandite: la compagnie Wrigley du Canada, avec les hommages des dépositaires régionaux de la gomme Spearmint.

P.S. Sans rancune! Le chroniqueur.

* * *

A l'horaire de nos émissions matinales, à compter du 2 septembre: les nouvelles de 7 h. 45 qui seront commanditées les lundis, mercredis et vendredis par la compagnie Saskatchewan Government Insurance, CFRG est heureux d'ajouter à ces services ce 10e Radio-journal quotidien. Soulignons-en les heures: 7 h. 00 (RC), 7 h. 45 (L), 8 h. 55 (L), 11 h. (RC), 12 h.30 (L), 1 h. 57 (RC), 4 h. (RC), 6 h. 02 (L), 8 h. (RC) et 10 h. ou 10 h. 30 (CKSB).

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Georges Tennel et leurs enfants sont repartis à Sudbury après avoir passé plusieurs semaines de vacances chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Pat Egan.

M. Maurice Tourigny et sa fille, Thérèse, de Sarnia, sont venus rendre visite à leurs parents, les familles Emile et Fred Dolter.

Mme Marcel Français est partie visiter ses filles et leurs familles, de New Westminster et de Mission City, ainsi que des amis dans plusieurs endroits de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Maurice Couesian et leurs enfants sont arrêtés chez leurs parents, les familles Henty et Scheinder, en revenant de leur voyage en Colombie-Britannique.

Mme Henri Oudot est en visite chez ses fils et brus, MM. et Mmes Noël et Robert Oudot, de Davidson.

Ponteix

Noces d'argent

Le dimanche 16 août, plusieurs parents et amis se sont rendus chez M. et Mme André Dubourt pour fêter leur 25e anniversaire de mariage. Tandis que M. et Mme Dubourt étaient allés dîner chez des amis, leurs enfants, sous la direction de leur soeur, Joanne, préparèrent un délicieux souper en l'honneur de leurs parents.

M. et Mme André Dubourt eurent les mêmes garçon et fille d'honneur qu'il y a 25 ans: M. Charles Gauvin et Mme T. Kouri (Marguerite Dubourt).

Une adresse fut lue par Doris, la plus jeune fille des jubilaires, et de nombreux cadeaux leur furent présentés par leurs enfants, parents et amis.

Parmi ceux qui assistèrent à la fête, on remarquait M. l'abbé Maurice Minne, M. et Mme Karen Rongve (Andrée Dubourt), de Saskatoon, MM. et Mmes Eric Jones (Cécile Gauvin) et Gérard Gauvin, de Regina, et M. et Mme Albert Desmarais, de Laflèche.

Va-et-vient

M. et Mme Florent Guérin, de Montréal, passent deux semaines chez M. et Mme Louis Forget.

Le caporal et Mme Léo Liboiron, de Roberval, P.Q., passent trois semaines chez leurs parents, M. et Mme Donat Liboiron.

M. et Mme Amédée Monette et leurs enfants, Jean et Guy, de Port Alberni, C.-B., sont en vacances chez M. et Mme Marceau Bourlon.

M. et Mme Georges Roberge, de Tacoma, Wash., visitent leur père et beau-père, M. Georges Roberge, et leurs frères et beaux-frères, Léo et Alphonse et leurs familles.

M. et Mme Réal Demontigny, de Victoria, visitent leurs nombreux parents, les familles Bonneville, Demontigny, etc.

M. Roger Demontigny, de la Marine canadienne, de Victoria, passe un mois chez sa mère et son beau-père, M. et Mme Albert Auger, avant de se rendre à Halifax où il sera stationné.

Mme Mariette Jodoin et ses deux fils ont passé sept semaines chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Henri Stringer.

MM. et Mmes Ernest Sévigny, Alphonse Rouleau et Gérard Desharnais ont assisté aux noces d'argent de M. et Mme Ernest Thibault à Fairholme.

M. et Mme A. Thibault et M. Guy Girardin sont allés à Lethbridge et Taber, Alta.

M. et Mme J. Laporte, de Winnipeg, ont visité M. et Mme Alfred Thibault.

M. et Mme Ephrem Langevin ont eu la visite de M. et Mme Harold Doxsee (Lucille Langevin) et leurs deux filles, d'Edmonton, de M. et Mme G. Eidt (Laura Langevin) et leurs deux filles, de Detroit, Michigan, et de M. Richard McCarthy, professeur à Sillon.

M. et Mme Roméo Privé ont eu la visite de M. et Mme R. Grégoire, de Winnipeg.

M. et Mme Roy Johner (Yvonne Douville), de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Ovide Douville.

M. et Mme François Morin sont allés à Saskatoon où Mme Morin a subi un examen médical à l'hôpital Université.

M. et Mme Maurice Liboiron, de Bonnyville, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Liboiron.

St-Victor

Baptêmes

Le 19 juillet: Joseph Rodney Clark, fils de Samuel Lazich et de Liliane Vaudrin, né le 4 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Ken Miller (Dorothy Vaudrin), oncle et tante de l'enfant.

Le 26 juillet: Denis-Cleas-Joseph, fils d'Ovila Lespérance et d'Eveline Balaux, né le 10 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Cleas Duperreault (Aurélie Balaux), oncle et tante de l'enfant.

Le 23 août: Robert-William-Joseph, fils de Laurent O'Reilly et de Juliette Legault, né le 16 août. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Legault (Noëlla Ducharme), oncle et tante de l'enfant.

Le 23 août: Monique-Marie, fille de François Caron et de Gilberte Bonneville, née le 11 août. Parrain et marraine, M. Georges Caron et Mme Albertine Mercier.

Le 23 août: Kelly Dwight Joseph, fils de Lorne Kissner et de Marjorie Farwell, né le 5 août. Parrain et marraine, M. et Mme Wilbert Farwell (Georgette Loiselle).

Confirmation

Quarante-trois enfants et sept adultes ont reçu le sacrement de confirmation des mains de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, lors de sa visite pastorale à St-Victor et à Maxstone les 8 et 9 août.

Les Rév. Srs St-Rodrigue, Ste-Angèle et Ste-Thérèse-Martin, religieuses de Jésus-Marie, Gravelbourg, avaient enseigné le catéchisme à toutes ces personnes au cours de la première semaine d'août. Toute la paroisse leur est immensément reconnaissante.

Funérailles

Les quatre funérailles qui eurent lieu dans la paroisse depuis janvier rappellent vivement cette parole de l'Ecriture: "Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure" (Matthieu 25, 13).

Depuis le début de l'année, la mort est venue chercher un enfant de deux ans et demi, un jeune homme de 28 ans, un homme d'âge mûr (50 ans) et un vieillard de 94 ans.

Le 14 août dernier avaient lieu les funérailles de M. Clément Fontaine, décédé accidentellement à Lisieux le 11 août, à l'âge de 28 ans. Il était le fils de M. et Mme Rémi Fontaine (Maria Fontaine). Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie funèbre. M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, était au choeur.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil deux frères, Sylvio, d'Alberta, et Marcel, de Regina, et quatre soeurs, Lucille (Mme Marcel Laberge), de St-Victor, Jeannette (Mme B. Gilmore), d'Olds, Alta, Noëlla et Aline, de Regina.

A la famille éprouvée, les paroissiens de St-Victor offrent leurs plus affectueuses condoléances.

Çà et là

M. Laurent Collin et ses deux fils, Gilles et Denis, et M. Rémi Fontaine se sont rendus à Meadow Lake passer quelques jours de vacances et faire la pêche.

Etaient de passage dans la paroisse à l'occasion du mariage de Mlle Jeannine O'Reilly avec M. Noël Blanchette: les beaux-frères et soeurs de M. W. O'Reilly, M. et Mme R. Ranger, M. et Mme O. Seguin et leurs petits fils, Robert et Daniel, tous de Montréal.

Sont venus assister au mariage de Mlle Yolande Faucher avec M. Ernest Bissonnette: le R. P. Albert Denis, C.S.V., d'Otterburne, Man., cousin de Mme Henri Bissonnette, Mme Edmond Wolensky (Rolande) et ses enfants, de Redvers, M. et Mme C. Stregger (Jeanne) et leurs fillettes, M. Marcel Bissonnette et son fils, Maurice, de Regina.

M. et Mme Eudore Beauregard ont passé la fin de semaine du 25 juillet à visiter Wagner, Mont., et autres endroits.

A la fin de juillet, M. et Mme L. Isabelle passèrent quelques jours à St-Boniface, Man., où ils visitèrent leur fille religieuse, la Rév. Sr Thérèse Isabelle, S.G.M.

Le 14 août, M. et Mme Denis Lalonde et leur fille, Joanne, accompagnés de Mme Roger Lalonde et de ses fils, Marc et Marilou, sont partis en vacances à Winnipeg pour visiter des parents et amis.

M. et Mme Eugène Dubord et leur famille, de Swift Current, étaient les hôtes de M. et Mme Hervé Boutin, récemment.

M. l'abbé Roberge était de passage chez M. et Mme Florent.

M. et Mme Marcel Vaudrin ont passé quelques jours à Regina pour affaires. Mlle Denise Lafontaine, étudiante à Regina, est revenue avec eux pour la fin de semaine du 22 août.

MM. J.-D. et Roger Lalonde se rendaient à Moose Jaw pour un voyage d'affaires.

Les visiteurs suivants étaient de passage dans la paroisse dernièrement: M. et Mme S. Kreklowich, de Regina, chez M. Théodore Lalonde; Mme A. Mercier et Mlle Irène Bonneville, de Reron et ses soeurs, Hélène et Cécile, de Montmartre, chez M. François Caron; M. et Mme Fernand Chévrier, de Mazenod, chez M. Léo Delorme; Mlle Victoria Leduc, chez MM. et Mmes Marcel Vaudrin et Urbain Leduc; M. Jean Laberge, de Vancouver, chez M. et Mme Marcel Laberge; M. Maurice Gaudry, de Vancouver, chez M. Willie Gaudry.

Mlle Claire Caron est retournée à Montmartre après avoir passé quelque temps à St-Victor.

MM. Adéodat et André Laurière, de Shilo, Man., et de Detroit, Mich., se sont arrêtés chez MM. et Mmes Maurice Langlois et J.-D. Lalonde. Les visiteurs en ont profité pour jouer une partie de golf.

M. et Mme Roland Boutin et leurs fils, Victor, de Vancouver, sont actuellement en visite chez les familles Hervé et Ronald Boutin et Laurent Collin.

Ce don d'être difficile que donne la familiarité avec le beau n'écarte pas seulement de la femme le désir de plaire par des futilités, il la sauve d'un autre fléau, celui des vaines lectures.

Etienne LAMY.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFGR—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture
10.00L-La messe paroissiale
11.15L-La Voix du Cap
11.30L-Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45L-Intermède
11.55L-Résumé des nouvelles de la sem.
12.00R-Claves et Maracas
12.30R-Panorama du jazz
1.00L-Concert populaire
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Présence du Chrétien
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15 -Regards sur le Canada Français
4.30R-Récital d'orgue
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Concert Canadien
6.30R-Vous souvient-il?
7.00R-Tour de chant
7.30R-Airs d'opérettes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
9.00L-La Pensée du soir
9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.30L-Bâtissons ensemble
7.35L-Soleil Levant
7.45L-Nouvelles locales, résumé sport et prévisions atmos.
8.00L-Prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00L-Pot-pourri musical (1ère partie)
9.30L-Pot-pourri musical (2e partie)
10.00D-Piano populaire
10.15R-Chansonnettes
10.30D-Comptoir du disque
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chron. sportive
12.15L-Musique légère
11.30D-Un homme et son péché
11.45L-Musique sud-américaine
12.00D-Jeunesse dorée
12.15R-L'ami Pierre
12.30L-Nouvelles
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
1.15D-Le réveil rural
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00D-Les visages de l'amour
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes, retrains
3.00L-Coeur à coeur
3.15L-Carnet mondain
3.30R-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, revue, nouv. spor.
4.30R-Croisière
5.00L-Coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Chansons et succès (Assn'a)
6.00L-L'Angélus
6.02L-Nouvelles
6.10L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.00R-Nos missions sur les ondes (mer.)
7.15D-Les plus belles valses
8.00R-Radio-Journal

LUNDI

7.30R-La voix des Iles
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Amour, quand tu nous tiens
9.00D-Concert d'été
9.30D-Concert internat.
10.30R-Résumé des nouvelles
10.40L-La pensée du soir

MARDI

7.30L-Fête au Village
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Soirée de disques
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

MERCREDI

7.30D-Vacances, loisirs
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Grandes émis. internationales
10.30R-Résumé des nouvelles
10.40L-La pensée du soir

JEUDI

7.30D-Music-Hall
8.15R-Musique des Pays-Bas
8.30D-Mus. de chambre — Noire
9.00D-Université Radiophonique Internationale
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

VENDREDI

7.30R-Harmonie du soir
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Folklore
9.00D-Les écrivains vous parlent
9.30D-Croquemitoufle
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

SAMEDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.45L-Nouvelles locales, résumé sport et prévisions
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.35L-Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00R-Mus. de ballet
9.30L-Dans le bon vieux temps
10.00D-Boîte aux merveilles
10.30L-L'heure de l'Est
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons, vedettes
12.00R-A la carte
3.30L-Requêtes, refrains
3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-Période des jeunes
5.30-Chansons et succès
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00R-Concert jazz
7.30D-Ca, c'est Montréal
8.00D-Chronique Canadienne
8.30D-Revue de la sem.
8.55L-Intermède
9.00D-Rien qu'une chanson
9.30D-Sonorité choisie
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

Zenon Park

Mme Siméon Lafrance et sa fille, Mme Léon Leblanc sont de retour d'une longue promenade dans la province de Québec.

M. et Mme Albert Marchildon et leurs filles, Aline et Suzanne, sont de retour de l'Ontario où ils ont passé leurs vacances.

M. le Dr et Mme J.-A. Mandin et leurs enfants sont revenus d'une quinzaine de jours de congé au cours desquels ils ont visité leurs parents et amis.

M. et Mme Robert Normand et leur famille sont de retour d'un voyage.

Mlle Thérèse Marchildon est revenue de Prince-Albert, ayant aidé les Oblates Missionnaires de l'Immaculée à faire le catéchisme dans les missions.

M. et Mme Alex. April et leur fille, Marie, ont visité Bellevue, Domremy et Prince-Albert au cours d'un voyage, à l'occasion du mariage Gaudet-Chartrand.

M. Joseph Vaillancourt, MM. et Mmes Xavier Bouchard et leur famille et Eugène Messier et leurs fillettes, tous de St-Front, sont venus en visite chez M. et Mme Narcisse Vaillancourt.

MM. Louis Fournier et Damien Perron, de Montmartre, étaient de passage dans la paroisse, récemment.

Mme Amable St-Amant a passé une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme E. Gerlinski, de Carmel.

MM. et Mmes Lucien Joubert et leurs enfants, de Prince-Albert, et Maurice Pelletier et leur famille, de Victoire, ont rendu visite aux familles Alex. April et Fernand Favreau.

M. et Mme Lucien Michaud, de Duncan, C.-B., sont venus en promenade chez leurs parents, M. et Mme Delphin Michaud.

M. et Mme Paul Choquette et leur petite fille sont retournés à Prince George, C.-B., après un séjour prolongé chez la mère de Mme Choquette, Mme N. Valois, et autres parents.

M. et Mme Albert Guérard, de Nashua, E.-U., ont passé trois jours chez leurs amis, M. et Mme Xavier Soucy.

M. Omer Raby, de Kapuskasing, Ont., a rendu visite à ses nombreux parents.

M. et Mme Gaston Detillieux, de Saskatoon, ont passé quelques jours chez M. et Mme Eugène April à l'occasion de la visite de la soeur de Mme Detillieux, religieuse de Notre-Dame de Chambriac.

M. et Mme Alphonse April ont ramené à Prince-Albert leur fille, religieuse de la Présentation de Marie, qui a passé cinq jours chez ses parents.

La Rév. Sr Marie-Luc-du-Sauveur est venue visiter son père, M. Luc Hudon, et ses frères et soeurs et leurs familles. M. et Mme Marcel Hudon et M. Luc Hudon la ramenèrent à Prince-Albert et se rendirent à Duck Lake. A cette occasion, M. et Mme Julien Haudegand, de Vonda, vinrent rencontrer leur tante.

M. et Mme Armand Lalonde eurent le plaisir de recevoir la visite de leurs deux filles religieuses, les Rév. Srs Gilberte-Marie, de la Présentation de Marie, et Marie-du-St-Esprit, de Notre-Dame de Chambriac.

M. et Mme Maurice Renaud et leurs enfants sont allés à Albertville visiter la parenté de Mme Renaud. Sont ensuite venus en promenade à Zenon Park: Mme Delvina Gobeil et sa fille religieuse, la Rév. Sr Marie-Angèle, mère et soeur de Mme M. Renaud, et ses soeur, beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Donald Painchaud et Mme Armand Gobeil.

M. et Mme Gérard April et leurs enfants, Denis et Carole, de Saskatoon, accompagnés de leur fille et soeur religieuse de Notre-Dame de Chambriac, ont visité M. et Mme Onésime April et leur famille.

M. et Mme Jean Courteau sont allés passer une journée au lac Kipabisko et se sont rendus à St-Front visiter MM. et Mmes Maurice Bussière, Henri Moyen et Georges Plamondon.

M. Raymond Hudon est retourné à Edmonton après avoir passé plus d'un mois de congé chez ses parents, M. et Mme Marcel Hudon.

MM. John Groves, Victor Normand et Alain Hudon sont allés à Prince-Albert pour affaires.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt et quatre de leurs enfants et Mme Rose-Anna Lupien sont allés en promenade à St-Front et Périgord.

M. et Mme Bernard Favreau se sont rendus à St-Boniface visiter M. et Mme Sinaï Brière, parents de Mme Favreau, et ont assisté au mariage Brière-LaFlèche. Mlle Lilianne Brière est venue passer une semaine chez ses soeur et beau et frère et ensemble ils sont allés à Mankota assister au mariage de leur frère, M. Laurent Brière.

M. et Mme Jean Lambert et leurs quatre fillettes, de New Westminster, C.-B., ont visité leurs grands-parents, M. et Mme Onésime April, et leurs oncles et tantes et leurs familles pour quelques jours.

M. et Mme Yvan Pinard et leur petite fille, Claude, de Sherbrooke, P.Q., sont en promenade pour quelques mois chez M. et Mme L.-P. Hudon, parents de Mme Pinard, et ses frère et soeurs.

M. et Mme Roger Hudon et leurs fillettes sont allés passer une semaine chez les parents de Mme Hudon, M. et Mme Gédéon Chalifour, de Léoville. Ils ont assisté au mariage de M. Robert Chalifour.

M. et Mme Gustave Archer et leurs enfants et Mlle Mélina Hudon, en voyage à Edmonton, Alta, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Robert et Lauréat Hudon. Ils se sont ensuite rendus à Cranbrook, C.-B., visiter la Rév. Sr Mariella, supérieure de l'hôpital.

M. et Mme Alphonse Trépanier et leurs enfants, de New Westminster, C.-B., ont passé quelques jours chez M. et Mme Roger Hudon.

Mme Anna Marchildon et son fils, Grégoire, sont partis récemment pour demeurer à Saskatoon.

Mme Yvonne Poulin, de St-Boniface, M. et Mme Léo Poulin et leurs enfants, de St-Jean-Baptiste, Man., M. Georges Poulin, d'Abercon, P.Q., MM. et Mmes Francis Poulin et Léo Poirier, de Maillardville, C.-B., visitaient les familles Henri et Raymond Poulin, Gérard Chabot, Wilfrid Valois, Jean Lebel, Laurier McCrea, Lorenzo Hudon, et Sylvio April et M. Alphée Poulin.

Cadillac

Çà et là

M. et Mme Albert Paradis ont passé une partie de leurs vacances à Meadow Lake, Sask., où ils ont visité des amis.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Camille Legros qui vient de subir une opération à l'hôpital de Swift Current, ainsi qu'à M. A. Deschamps, en convalescence chez son fils, Rosaire, de Lac Pelletier.

MM. et Mmes H. Perron et leur famille, A. Unvoos, Emile Péru, Cléophas Métivier et Louis Le Marellec et leur fille, Ginette, et M. P. Nolin ont visité M. H. Sylvain, dernièrement.

M. et Mme Emile Paradis et leurs enfants, de Meadow Lake, Sask., sont en promenade chez M. et Mme A. Paradis.

Val Marie

Va-et-vient

Mlle Cécile Lemire a gagné une belle couverture au concours coopératif.

M. et Mme D. Legault sont allés à Kamloops, C.-B., visiter leur nièce et à Kelowna, chez leur soeur et belle-soeur et chez M. et Mme Louis Letourneur, anciennement de Val Marie.

M. et Mme Olivier Pinel et leurs fils, Maurice et Marcel, sont allés voir la famille Wilfrid Bourget à Assiniboia.

Mme A. Vadeboncoeur était en visite chez son frère, M. Pierre Pinel et sa famille, de Moose Jaw, en fin de semaine.

Mlles Georgette Pinel et Paulette Briand sont de retour de l'Université de Saskatoon où elles ont suivi un cours durant les vacances.

Naissance

M. et Mme A. McKinnon (Cécile Pinel), de Port Alberni, C.-B., sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils.

Imposante cérémonie de confirmation à St-Brieux, le dimanche 23 août

ST-BRIEUX — Le dimanche 23 août, il y eut à St-Brieux l'imposante cérémonie de la confirmation et de la communion solennelle. La procession formée de 140 enfants, accompagnés des parrains et marraines, se forma au couvent, puis se dirigea vers le presbytère à la rencontre de Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert. Le défilé suivit Son Excellence dans l'église tandis que résonnait le cantique "Sacerdos et Pontifex".

Après la messe célébrée par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, Mgr Morin confirma 94 enfants et deux adultes. Puis suivit la communion solennelle. 54 enfants de 11 à 13 ans renouvelèrent leurs promesses du baptême. Ensuite, Bernard Buan et Julius Rhéaume, au nom de leurs compagnons, lurent un acte de consécration au Sacré-Coeur tandis que Lorraine Lavoie et Darlene Froc récitèrent l'acte de consécration à la sainte Vierge, au nom de leurs compagnes.

Mgr Morin félicita les paroissiens pour leur grande dévotion eucharistique.

Sincères remerciements aux Filles de la Providence qui ont si bien préparé les enfants, ainsi qu'aux Chevaliers de Colomb qui ont fait défilé enfants et adultes dans un ordre parfait.

Dans l'après-midi, Mgr Morin se rendit à la mission St-Philippe-Apôtre. Il fut accueilli à l'entrée de l'église par les 23 enfants qui devaient recevoir le sacrement de confirmation. Les enfants étaient accompagnés de leurs parrains et marraines. Ce qui impressionna Son Excellence dans cette mission hongroise, ce fut la grande piété de tous.

Mariage

Le samedi 22 août, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, bénit le mariage de Mlle Régina Bandet avec M. Rudolph Bull, de Meskanaw. Leurs pères respectifs les accompagnaient. Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Lucille Lepage et Edith Balog et MM. J. Ostalos et Jean-Marie Bandet. Le diner et le souper furent servis à environ 60 convives à la salle paroissiale; quelques dames de la paroisse étaient en charge des repas. La soirée eut lieu à la salle de Meskanaw.

Va-et-vient

Mlle Aline Marchildon, institutrice à Radville, a passé quelques jours parmi ses amis.

M. François Gallais, instituteur à Winnipeg, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Honoré Gallais.

M. Marcel Carfantan, de l'Aviation canadienne, a été transféré de Clinton, Ont., à Saskatoon. Il est en congé d'un mois chez ses parents, M. et Mme Daniel Carfantan.

Les paroissiens souhaitent la bienvenue aux Rév. Srs Marie-Emilie, Christine-Marie, Marie-de-St-Hilaire, Cécile-Marie et Marie-Aline, à Mlle Irène Fagnou, de St-Brieux, à M Origène Leblanc et sa famille, à Mme E. Robert et à M. Laurent Happ, qui sont revenus reprendre leur tâche d'instituteurs pour une année scolaire.

Vawn

Çà et là

Mme Goetz, de Hanover, Ont., a passé deux semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme D. Ste-Marie.

M. et Mme E. Lacoursière reçurent la visite des parents de Mme Lacoursière, M. et Mme J.-B. Lépine, de Saskatoon, ainsi que celle de ses frères de Kamloops, C.-B., et de Saskatoon, le dimanche 23 août.

Mme Fred Blanchette est de retour chez elle après avoir passé quelques jours à l'hôpital.

M. Ed. Lacombe est patient à l'hôpital d'Edam depuis le samedi 29 août.

M. et Mme Georges Gervais et leurs enfants ont visité leurs parents, M. Dussault, MM. et Mmes H. Duhaime et Henri Dussault.

Mlle Claudette Despins, qui a passé six semaines de vacances à Calgary, est de retour chez elle.

Mlles Léa Blanchette et Darlene Duffin, de Meota, étaient en visite chez M. et Mme H. Blais.

Mme Jos. Paulhus est de retour chez elle après avoir passé ses vacances dans l'Est.

M. Jos. Brière a acheté la maison de M. N. Hamel à St-Hippolyte.

M. Bobby Pollard a acheté une maison à Edam.

M. et Mme Arthur Régnier visitèrent M. O. Fortier, le dimanche 23 août.

M. et Mme H. Pouliot et leur bébé étaient en visite chez leur frère, beau-frère et oncle, M. l'abbé G. Pouliot.

Mlle Marie-Jeanne Lalonde, de Montréal, autrefois de Marcelin, est en visite chez Mme Paulhus.

Mme Fred Rookes, de Mervin, a passé la journée chez Mme L. Weber, le mercredi 26 août.

Mlle Claudette Despins assista la garde-malade, Mme Ball, à la clinique des enfants, le jeudi 27 août. Huit enfants furent inoculés. Les mauvais chemins empêchèrent plusieurs personnes de se rendre.

Spiritwood

Mariage Caffet-Symes

Le jeudi 20 août, M. l'abbé W. Timmermans bénissait le mariage de Mlle Joan Symes, de Frenchman Butte, avec M. Narcisse Caffet, de Spiritwood. Au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par une religieuse, la mariée entre à l'église au bras de son père, M. Lionel Symes.

Mlle Doris Buttler et M. Herman Marchildon étaient fille et garçon d'honneur. MM. Steve Simon et Jean Doucette agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle pour plus de 100 invités.

Les nouveaux époux résideront à Bapaume.

Çà et là

La Rév. Sr Ignace a eu la visite de ses parents, M. et Mme Charles Papen, de Saskatoon, et de son frère, John, du séminaire de Montréal.

Bienvenue aux Rév. Srs Clément, nouvelle supérieure du couvent et principale de l'école séparée, et Marie-de-la-Passion, qui enseignera les grades 7 et 8.

Mlle Isabelle Levasseur, étudiante garde-malade à Saskatoon, est en vacances chez ses parents.

Mlle Rita Doucette est partie travailler à Port Alberni, C.-B.

Mme Louis Marin et plusieurs parents et amis sont allés à Prince-Albert samedi dernier pour assister aux voeux perpétuels de la Rév. Sr Louis, de la maison provincial des religieuses de la Présentation.

M. Neil Charlebois et sa fiancée, Mlle Lois Martin, sont retournés en Colombie-Britannique après avoir passé six semaines de vacances chez leurs parents.

Mlle Paula Sarrazin ira à Marcelin pour suivre un cours commercial chez les religieuses de la Présentation.

M. Jim Orosz enseignera à l'école séparée St-François de Saskatoon et son frère, Andy, entrera à l'école normale.

M. et Mme Bruno Bélanger sont revenus de leur voyage dans l'Est et aux Etats-Unis où ils ont visité avec leurs enfants, Yvette, Thérèse et Paul, leurs parents et amis.

Les enfants de M. Elie Marin sont revenus de leurs vacances chez leur grand-père à Le Pas, Man.

Bienvenue à M. et Mme Lestage, qui sont arrivés de Prince-Albert pour travailler au Western Lumberyard.

M. Isidore Doucet est prêt à déménager une maison au village, sur des fondations qu'il a terminées.

Mme Charles Bauer et ses jumeaux étaient en visite chez leur fille et soeur, Mme Maurice Clouthier, qui demeure dans la maison de M. Philippe Dansereau.



LA PECHE COMMERCIALE DU SAUMON — Des pêcheurs enlevant les saumons des filets de pêche à St-Omer, comté de Bonaventure.

L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Décès de M. Lucien Manègre, citoyen de North Battleford

NORTH BATTLEFORD — Une foule nombreuse de parents, d'amis et de paroissiens a rendu un ultime hommage à la mémoire de M. Lucien-Régis Manègre, décédé le 24 août à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, à l'âge de 45 ans et 6 mois, après une courte maladie.

Né à Debden, Sask., en 1914, M. Manègre vint aux environs de North Battleford avec ses parents en 1923 et, depuis 23 ans, il dirigeait "Manègre's Service Station". Durant plusieurs années il prit une part active dans les organisations paroissiales et sociales. Il faisait partie de l'Association Catholique Franco-Canadienne, des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce, de la Société d'Agriculture de North Battleford. M. Manègre a servi trois ans et demi dans le "Canadian Army Signal Corps" lors de la dernière guerre.

Outre son épouse, née Solange Parent, le défunt laisse dans le deuil quatre enfants, Juliette, 17 ans, Denise, 15 ans, Raymond 13 ans, et Vivianne, 3 ans et demi; sa mère, Mme Régis Manègre; deux soeurs, Mmes A. Savard et A. Genest; sept frères, Léo, Philippe, Raoul, Gérard, Paul, Joseph et Armand, presque tous de North Battleford.

Les funérailles eurent lieu le jeudi matin 27 août dans l'église Notre-Dame de Lourdes de North Battleford. Le service fut chanté par le R. P. F. Lassonde, O.M.I., curé, assisté de M. l'abbé C. de Champlain, aumônier militaire à la base de Cold Lake, et du R. P. A. Paradis, O.M.I., missionnaire à Hobbema, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au sanctuaire les RR. PP. O. Maillet et A. Prince, O.M.I., et au choeur de chant, les RR. PP. J. LeBris et D. Lafrance, O.M.I. Mme Mollan touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires furent MM. H. Beswick, H. Clink, F. X. Piot, H. Bourassa, M. Ternier et M. Liebaert. Les porteurs actifs étaient trois frères et trois beaux-frères du défunt, MM. Léo, Philippe et Gérard Manègre, Emile, Adélard et Albert Parent. Les placiers furent MM. Laurent Manègre, J. Etcheverry et R. Richard. Le salon mortuaire "Sallows & Boyd" de North Battleford avait la direction des funérailles.

La paroisse de North Battleford a perdu dans la personne de M. Lucien Manègre, un bon catholique, un citoyen toujours intéressé à la chose publique. Ses amis se souviennent de son patriotisme et combien il n'avait pas peur de mettre du français chez lui. Que l'âme de ce grand chrétien repose en paix!

Remerciements

Mme Lucien Manègre et sa famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs, ou par l'assistance aux funérailles, lors du décès de M. Lucien Manègre.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Fitzimman et Mme Léon Gagné, de North Battleford, étaient de passage chez M. Jos. L'Heureux, récemment.

M. et Mme Hervé Blanchette et leur fille, Cindy, de Wilky, étaient en visite chez M. Armand Blanchette, le dimanche 23 août.

M. et Mme George Best, de North Battleford, accompagnés de Mme Hélène Renaud, de Delmas, et de Mme Edwin Sweeney, de St-Pierre, Man., étaient en visite chez M. Joseph L'Heureux, ces jours derniers.

Mlle Jacqueline L'Heureux, accompagnée de Mlle Finn, de Calgary, ont visité M. Robert L'Heureux et d'autres parents à North Battleford et Saskatoon avant de retourner à leur travail.

M. Henri L'Heureux eut la visite de sa mère, Mme Georges L'Heureux, de North Battleford, de Mmes Marcel L'Heureux et J.-Matha Doré, de New Westminster, C.-B.

M. et Mme Régis Duhaime sont allés à North Battleford où Mme Duhaime rendit visite à sa soeur, la Rév. Sr Jean-Laurent.

Coderre

Soirée d'adieu

Le samedi 22 août, une centaine de personnes ont assisté à une soirée d'adieu en l'honneur de la famille Gérard Poisson. M. Lionel Coderre, M.A.L., agissait comme maitre de cérémonies. La soirée débuta par des morceaux de clarinette, de saxophone et d'accordéon accompagnés par Mme René Huel.

M. Coderre rappela le bien qu'avait accompli dans la paroisse M. Poisson et exprima le regret de tous de le voir partir, ainsi que sa famille. M. Roy Guy, président des Légionnaires, lui présenta un cadeau au nom de la Légion et M. Loeppky, maire du village, lui offrit une bourse bien garnie de la part de ses nombreux amis.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, prit la parole pour louanger les héros de la soirée. M. Poisson répondit qu'ils étaient contents de constater combien ils laissaient d'amis à Coderre et qu'ils seront toujours heureux de venir les visiter, ce qu'ils feront assez souvent, puisqu'ils n'iront demeurer qu'à quelque cinquante milles de Coderre.

M. Coderre montra à l'assistance quelques vues animées et un bon goûter servi par les dames du village termina la veillée.

Va-et-vient

M. et Mme David Seager et leurs petites filles sont partis résider à Vancouver après avoir passé une vingtaine de jours chez leurs parents, M. et Mme Emile Gaucher. Le jour de leur départ, des membres de la famille venus de Regina, Moose Jaw et Gravelbourg se réunirent pour un diner à la salle de la Légion.

M. et Mme Noé sont revenus d'un voyage de deux mois dans la province de Québec, en Ontario et au Manitoba où ils visitèrent de nombreux parents.

Noces d'or

A l'occasion des noces d'or de MM. et Mmes Siméon Ducharme et Siméon Rondeau, pionniers de St-Victor, célébrés le 20 août, plusieurs visiteurs se sont rencontrés chez M. et Mme Ducharme: les frère et belle-soeur de cette dernière, M. et Mme Conrad Légaré, de St-Eustache, deux filles et une nièce de M. Ducharme, les Rév. Srs Marie-André, fille de la Croix, de St-Claude, Man., M.-St-Siméon, M.O., supérieure à Marie-Reine, Alta, et Marie-Nazaire, M.O., du Jardin Langevin de St-Boniface.

Tous se sont rendus à Willow-Bunch, le vendredi 21 août, pour un pique-nique familial.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Robert Longeau ont eu la visite de M. et Mme Louis Douan, d'Indian Head.

Les familles Robert, Marc et Marcel Longeau et Mme Octavie Longeau se sont rendues à Sintaluta pour assister à une soirée en l'honneur du mariage Oudot-Blenkin. Etaient aussi invitées: les familles Gendron, Lerminiaux et Oudot.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de leurs parents de Sintaluta.

M. et Mme Noël Oudot, de Davidson, étaient en visite chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Charles Oudot.

Lisieux

Confirmation

Le 22 août, Son Exc. Mgr A. Decosse conféra le sacrement de confirmation à 20 enfants et une adulte. Il était accompagné de M. l'abbé L. Roy, séminariste. Etaient présents au choeur: MM. les abbés L. Rodrigue, de St-Victor et L. Folks, de Rockglen.

Le dimanche 23 août, Mgr Decosse donna le sermon à la grand-messe en français et en anglais et le lundi matin eut lieu une courte cérémonie au cimetière.

Va-et-vient

M. Lucien Fafard et ses fils, de Marchand, Man., visitent leur père et grand-père, M. Armand Fafard, de Scout Lake, et d'autres parents et amis.

M. Arsène Bouvier, de Gravelbourg, visite les familles Préfontaine et Bouvier.

M. et Mme Marcel Tougas et leur famille, de Flin Flon, ont visité des amis.

Les Rév. Srs Gervais, Beaudoin et Veillette, S.G.M., de Gravelbourg, et M. et Mme P. Lafrance, étaient de passage au couvent Ste-Thérèse.

Mlles Madeleine Préfontaine, Lorraine Sabourin et Germaine Lamontagne sont parties pour l'année scolaire au couvent de St-Norbert, Man.

M. l'abbé L. Poulin, curé, a conduit les Rév. Srs Schmidt, supérieure, et Legal à Gravelbourg, jeudi dernier.

Domremy

Baptêmes

Le 9 août: Marie-Jeanne, fille de Lucien Bremner et d'Aurélia Poulin, née le 28 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Ignace Redl, de Wakaw.

Le 23 août: Georges-Raymond, fils de Réné Rabut et d'Anna Gaudet, né le 10 août. Parrain et marraine, M. Lionel Rabut et Mlle Raymonde Rabut.

Décès

Mme Frank Kusch est décédée à Saskatoon le 22 août. La défunte était une ancienne paroissienne de Domremy et demeurait à Saskatoon depuis 1950. Mme Kusch (née Marie Georget) était originaire d'Ille-et-Vilaine, Bretagne, et naquit en 1888. En 1907, à Prince-Albert, elle épousa M. Frank Kusch, descendant d'une des premières familles catholiques à habiter Saskatoon.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles; Mmes William Dundun (Eva), de Kamloops, C.-B., et Edmour Pion (Irène), de St-Denis, Sask.; cinq fils, Frank, Carl, Georges, Walter et Daniel, tous de Domremy; une soeur, Mme Maria Kusch, de Sidney, C.-B.; un frère, M. Joseph-Louis Georget, de Domremy, plusieurs neveux et nièces et une cousine qui a toujours demeuré avec elle, Mlle Marie-Ange Chalmel.

Les funérailles eurent lieu à la paroisse Ste-Marie de Saskatoon, le 25 août. M. l'abbé A.-J. Houle, curé de Domremy, et plusieurs parents et amis de la famille y assistèrent.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Mmes McDougall et Therrien, de Lorette, Man., sont en visite chez leur soeur, Mme Georgianna Georget.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Onézime Bernier dont le mariage eut lieu la semaine dernière.

Mme Rita Ryland, de Plato, Sask., est en visite avec sa famille chez ses parents, M. et Mme Alphonse Rompré.

Mlle Jeanne Lalonde est retournée à Montréal, P.Q., après ses vacances avec sa mère et ses beau-frère et soeur, M. et Mme Arthur Doucet.

Mme Maria Kusch, de Sidney, C.-B., est en visite chez ses enfants.

MM. et Mmes S. Ducharme et S. Rondeau célèbrent, à St-Victor, leurs noces d'or

ST-VICTOR — Il y eut à St-Victor, dernièrement, un événement qui n'eut certes par le retentissement du tremblement de terre du Montana (sensiblement ressenti jusqu'ici quelques jours auparavant), mais qui fera tout de même époque. Ce fut le Jubilé d'Or de pionniers, M. et Mme Siméon Ducharme (née Eugénie Légaré), de cette paroisse, fête conjointement avec celui de M. et Mme Siméon Rondeau (née Julia Légaré), de Willow-Bunch.

— 1909 —

L'article ci-contre d'un journal de Joliette, P.Q., raconte le mariage et la noce de 1909.

La population de Willow-Bunch, Sas., une de nos paroisses canadiennes-françaises les plus propères des T. N. O., fut témoin, ces jours derniers, de fêtes dont elle gardera longtemps le souvenir.

Ce fut, le 14 novembre, une soirée en l'honneur de M. S. Ducharme, qui disait adieu au célibat. M. le docteur Godin, dont on connait le talent et la voix sympathique, fit au nom de tous un éloquent discours, puis on présenta au héros de la fête, une corbeille confectionnée de billets de banque et remplie de fleurs, dont chacune renfermait un billet vert. M. S. Ducharme fut très heureux dans sa réponse et, en termes émus, il sut nous exprimer combien il était sensible à ce témoignage d'amitié. Un réveillon succulent fut ensuite servi; il y eut chant, musique, déclamations, etc. Enfin, la gaîté la plus franche présida à cette charmante réunion. M. A. Letourneau, organisateur de la fête mérite nos félicitations.

Mardi, 16 novembre, eut lieu, le mariage de M. S. Ducharme, autrefois de St-Cléophas de Brandon, à Mlle Eugénie Legaré, autrefois de St-Gabriel. Mlle L. Legaré était demoiselle d'honneur, accompagnée de M. C. Legaré, frère de la mariée. La mariée avait pour témoin son père; et le marié, M. P. Bonneau.

Les membres du choeur de chant ont rendu hommage à leur directeur, M. S. Ducharme, en exécutant leurs plus jolis morceaux.

Après le mariage, les invités se rendirent chez M. J. Boucher, où un banquet les attendait.

Sur son aimable invitation, on visita ensuite M. P. Bonneau, un de nos éminents personnages canadiens-français de l'Ouest, établi ici depuis près de 20 ans. M. Bonneau sut s'y faire un nom et une fortune des plus enviables. Sa généreuse hospitalité est devenue proverbiale, mais ce jour-là, M. Bonneau s'est surpassé pour bien recevoir ses invités; aussi avons-nous joui des heures délicieuses dans sa riche résidence, qui ressemble à un palais oublié dans la vaste prairie du Far West.

On revint ensuite finir la soirée chez M. J. Boucher. Chant, musique, danse, tout fut parfaitement exécuté et fit de cette fête une des plus belles que l'on ait vue, et chose remarquable, les invités, au nombre d'une centaine, étaient tous Canadiens-français et presque tous natifs de la Province de Québec.

Ce matin, M. et Mme Ducharme sont partis pour leur jolie résidence, sur leur 'homestead."

M. S. Ducharme, arrivé ici depuis deux ans et demi seulement, possède un très bel établissement, bien bâti, ainsi que plusieurs chevaux et voitures, des instruments agricoles, etc. Cette année, l'ensemencement de quatorze acres de terre lui a donné 760 minots de grains. Espérons que M. Ducharme ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa charmante épouse, bonheur, succès, prospérité.

UN INVITE.

— 1959 —

Voici le récit de 1959. Dès 9 h. du matin, le 20 août, trois messes furent célébrées aux intentions des jubilaires: au maitre-autel, par M. l'abbé Roger Ducharme, maitre en éducation et visiteur des écoles, pour le sud de la Saskatchewan, fils de M. et Mme Ducharme, ainsi que par M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre et Courval, et par un cousin, M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, aux autels latéraux.

Les 8 enfants vivants de M. et Mme Ducharme étaient présents: Rolland et Conrad, de St-Victor; Soeur Marie-André, fille de la Croix, de St-Claude, Man., et Soeur M.-St-Siméon, Missionnaire Oblate, supérieure de Marie-Reine, Alberta, les abbés Roger, Fernand et Victor, d'Assiniboia, et Mme Robert Loiselle (Cécile), de Regina.

La famille Rondeau était aussi au complet: Léo et sa famille, de Morinville, Alberta, Georges-Emile, Roséda, Julius, Victorien, Olivica et André, tous de Willow Bunch.

Une chorale composée des plus belles voix de Willow-Bunch et St-Victor, sous l'habile direction de M. Roger Lalonde, exécuta pieusement, des cantiques appropriés, M. l'abbé L. Mondor fit le sermon de circonstance.

Ces trois messes de communion et d'action de grâces simultanément célébrées furent suivies du renouvellement des promesses et d'un vibrant "Te Deum".

A la sortie, une superbe "limousine", style 19 . .? toute astiquée et copieusement enrubannée, invitait par son ronronnement cadencé, les jubilaires à une balade "de nouveaux mariés" . . . Cette "Gray Dort" conduite par un neveu, Henri Durand, en grande tenue lui aussi, cahin-cahota précautionneusement deux fois autour du village, aux acclamations enthousiastes de citoyens, pour enfin déposer avec révérence aux pieds de la salle paroissiale, ses vénérables passagers regaillardis par l'expérience . . .

M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé, et ses paroissiens, les y attendaient pour le vin d'honneur. M. Henri Bissonnette, un autre pionnier, en profita pour offrir les voeux de la paroisse et de jolies montres bracelets, ruisselantes d'or, à M. et Mme Ducharme.

Après cette magnifique réception par la paroisse, les échanges de bons voeux, la lecture du récit de la noce de 1909 qui fit rire au éclats, et le rappel de nombreux autres souvenirs, les invités au nombre d'une centaine se dispersèrent pour laisser place aux seuls proches et quelques amis intimes. Tous se réunirent au sous-sol de l'église, afin de déguster un succulent diner à la dinde. Les dames de la paroisse dans leurs plus beaux atours, s'étaient chargées du service de ces agapes fraternelles.

A la fin de ce banquet, M. l'abbé Roger Ducharme fit lecture de câblogrammes, reçus de la Cité Vaticane, au nom du Saint-Père, de télégrammes au nom de l'Hon. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, de l'Hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, de M. Hazen Argue, membre du parlement pour le comté, de Son Exc. Mgr L. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, de M. l'abbé Léonce Ducharme, aumônier de l'hôpital de Lachute, P.Q., oncle de M. Ducharme et de M. l'abbé Honoré Marquis, ancien curé de St-Victor, maintenant à Haut Charlo, N.-B.

Ces communications furent entremêlées de deux éloges à l'adresse des héros de la fête, l'un par le curé de la paroisse et l'autre par Mgr Rodrigue Lussier, P.D., ancien curé de Lisieux, maintenant à sa retraite à Assiniboia, et le tout assaisonné de chants folkloriques canadiens, entrainants.

Les autorités civiques locales, au cours de l'après-midi, se concertèrent pour venir passer une heure avec les jubilaires, présenter leurs hommages et une jolie corbeille de fleurs naturelles ornementée de "50" étincelants. Il s'agissait du maire d'Assiniboia, M. H. Woods, de son assistant, M. Harvey, et du membre de la Législature provinciale, M. Allan Brown.

Un souper froid fut servi ensuite pour les parents au foyer paternel, chez M. et Mme Roland Ducharme. Ce fut l'occasion pour les conteurs d'histoire de se relancer à coeur-joie, comme autrefois. Puis, comme dit la chanson: "Après souper on a enlevé les catalognes pour mieux danser".

M. Siméon Rondeau, connu mille lieues à la ronde comme violonneux émérite, malgré ses 80 ans et ses doigts rhumatisés, cassa la glace et frotta un rigodon enlevant. Puis des neveux, prenant la relève pour manier l'archet, les vieux eux-mêmes, allégrement encore malgré tout, s'entrelacèrent dans un quadrille virevoltant, à l'admiration de tous.

Vers 11 h. cette typique veillée du "bon vieux temps" s'arrêta quelques instants et l'abbé Roger fit lecture des dernières dépêche reçues. Puis il présenta le jeune Roger Rondeau, qui lut, au nom de la famille, une adresse enluminée à ses grands-parents. Sa petite soeur, Gisèle, offrit ensuite le cadeau: un ravissant bouquet de fleurs, dont les feuilles retigeaient en substantiels billets de banque. Tous les neveux et les nièces en profitèrent aussi pour offrir une bourse rondelette.

En mots choisis, M. l'abbé Fernand se fit l'interprète de la famille Ducharme, exprima les sentiments d'admiration et de reconnaissance de tous. Puis il fit remettre le cadeau des enfants: un bon d'achat pour un séchoir électrique, et présenta l'offrande des neveux et petits-neveux: une superbe gerbe de fleurs ornées de nombreux billets verts, et enfin les autres cadeaux "tout d'or parés" des parents et amis.

Le clou de la soirée, ce fut la foule entière, une centaine de voix, chantant toutes d'un seul coeur, sur de vieux airs, des compositions originales pour la circonstance: "Vive la Canadienne" et "Vive le Canadien", Sr M.-Nazaire était au piano.

Suivit le traditionnel réveillon aux succulentes tourtières, aux "beignes" joufflus, aux biscuits feuilletés, au sucre à la crème délicieux, arrosé d'un bon café revigorant.

Comme il est toujours bon d'associer nos disparus à nos fêtes d'ici-bas, les prêtres de la famille chantèrent, le lendemain, une messe de Requiem pour les défunts des deux familles.

L'après-midi du vendredi 21 août, ces célébrations cinquantenaires se continuèrent par une fête champêtre sur le ranch de M. André Rondeau, à un mille à l'ouest du village de Willow-Bunch. "Chez nous la marmaille fourmille", c'était le temps de chanter ce refrain. "Les enfants poussent comme des champignons" . . . on l'aurait jurer à les voir surgir de partout et prendre leurs ébats à qui mieux mieux.

Les jubilaires, les pionniers, les anciens pendant ce temps, tout en admirant cette pétillante jeunesse, revivaient les beaux jours du passé. Assis sous le vert feuillage, au pied d'une limpide source, dont l'eau jaillissait fraiche et abondante, ils se retrempaient réellement tout à l'aise dans une atmosphère idéale pour évoquer ces doux souvenirs . . .

Le souper au grand air fut typiquement canadien aussi: fèves brunes mijotées au four, crêpes arrosées de vrai sirop d'érable, tartes qui fondaient dans la bouche. Seul le blé d'inde en épi manquait, étant donnée la récolte partiellement séchée.

L'entrain ne diminua jamais malgré tout. D'après une ingénieuse idée on avait installé pour la circonstance des poêles à gaz propane. Il y avait même, dans un camion, un gros piano dont les notes retentirent presque sans arrêt à travers les bois et la vallée.

Voyez-vous le tableau d'ici? Entendez-vous les harmonies? Le cliquetis des cuisinières affairées, le cri des enfants, la cloche des bêtes à corne, broutant dans le ravin, les éclats de voix des rencontres-surprises, les rires francs et spontanés, mêlés aux hymnes, aux chants à répons, à la musique . . . tout cela franchement orchestra une symphonie "canadienne française" authentique et très impressionnante qu'on n'oubliera pas de sitôt.

Non, ce ne fut pas une secousse sismique, loin de là. Mais bien une fête intime inoubliable, qui fit vibrer dans des centaines de poitrines des sentiments d'appréciation, de reconnaissance, de joies profondes, "à la mode de chez nous", en tout conforme à nos plus belles traditions religieuses, nationales et familiales.

Sedley

Çà et là

Une grande foule de parents et d'amis se sont réunis à la salle paroissiale, le 24 juillet, afin de célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Charlemagne Béchard. Une coutellerie, ainsi qu'un grille-pain électrique, leur furent présentés.

Mme J.-B. Lussier, M. Lomer Lussier et son fils, Pierre, de Laprairie, P.Q., Mme Conrad Duclos et sa fille, Louisette, ainsi que Mlles Cécile et Henriette Poissant, de St-Edouard, P.Q., ont passé quelque temps chez M. et Mme Lord Poissant.

Mlle Lucille Serre, de Montréal, rendit visite aux familles Dupuis.

Mme Groff (Gloria Dupuis) et ses deux enfants, de Vancouver, C.-B., ont passé quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme Raymond Dupuis.

Mme L. Shuler (Simone Dupuis), d'Edmonton, est venue rejoindre ses enfants qui ont passé leurs vacances chez leurs oncles, MM. Gérard et Mathieu Dupuis.

M. et Mme V. Thibert, ainsi que Mlles C. Haché et Dusseault, de St-Jean, P.Q., ont passé quelque temps chez M. et Mme Jérôme Béchard. Ils se sont rendus à Banff afin de jouir de la beauté des montagnes Rocheuses.

M. et Mme Marcel Caron, d'Aubigny, Man., ont passé une fin de semaine chez M. et Mme J. Béchard. Ils ramenèrent Mme F. Caron et sa fille, Jocelyne, qui étaient ici depuis deux semaines.

Le R. P. J. Hamelin, de Buckingham, Ont., rendit visite à la famille Hamelin et donna un sermon en français à la messe du dimanche.

M. et Mme Emery Tremblay, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Lord Poissant.

M. et Mme Hermas Coupal et leur fille, Jeannine, de Vancouver, C.-B., ont rendu visite à leurs fils et autres parents.

M. et Mme Paul-E. Béchard et leur famille, de Vancouver, ont passé l'été dans la paroisse.

MM. Albert et Hector Béchard, de Vancouver, ont passé leurs vacances chez leurs parents.

M. Clément Béchard, accompagné de M. Lomer Lussier, a visité Vancouver, Victoria, Banff et autres endroits.

M. et Mme Gérald Lynch et leurs enfants ont fait un voyage à Yellowstone Park.

M. et Mme Joseph Helfrick et leur famille, ainsi que Mme Vail, ont fait un voyage aux Black Hills, S.-D.

Le R. P. Laurent Abello, du séminaire des Jésuites à Guelph, Ont., est en visite chez ses parents avant de partir pour la mission Darjeeling aux Indes.

Mlle Jocelyne Béchard est entrée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina comme étudiante garde-malade.

Prompt rétablissement à M. Alfred Béchard, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Naissances

M. et Mme Guy Lefebvre sont les heureux parents d'un fils, Richard.

A M. et Mme Théodore Béchard est née une fille.



Où chercher le bonheur?

A peine les portes de l'école sont-elles ouvertes que déjà les écoliers jouissent d'un congé, la Fête du Travail. C'est le jour du travail et tout le monde a congé; on ne travaille pas. N'est-ce pas curieux?

Si cette fête est un jour de congé, c'est sans doute pour laisser aux gens le temps de méditer sur la grandeur du travail. Le travail est noble. C'est en travaillant que nous gagnerons notre ciel. Jésus, quand il est venu sur la terre n'a pas craint, pour nous donner l'exemple, de s'adonner à l'humble métier de menuisier qu'exerçait son père adoptif, saint Joseph.

Parmi vos papas, nul doute qu'il y a plusieurs menuisiers, d'autres sont médecins, fermiers, ingénieurs, etc. Mais qu'est-ce que ça peut faire cette différence-là? Ce qui compte c'est de travailler pour l'amour du bon Dieu.

Aujourd'hui vous êtes à l'école. Mais vous verrez que ça passe vite et qu'avant longtemps vous serez de grandes personnes, obligées de travailler et de prendre des responsabilités. Peut-être n'avez-vous pas beaucoup de talent? Peut-être que votre métier sera un travail humble comme celui de saint Joseph. Quoi que vous désiriez faire plus tard, c'est dès maintenant qu'il faut vous y préparer en vous appliquant chaque jour de votre mieux à vos devoirs d'écoliers.

"L'avenir est à celui qui lutte". Alors, bûchez, persévérez dans le travail, mettez-y votre coeur. C'est dans le devoir bien accompli qu'on trouve le bonheur et la joie et qu'on s'assure un avenir heureux. Et je ne doute pas que tous vous désirez être heureux.

Priez bien saint Joseph ouvrier en ce jour qui lui est spécialement dédié. Priez aussi Jésus et la sainte Vierge. Ils savaient travailler le sourire aux lèvres, la joie au coeur.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

P.S. Pour les plus grands, je fais paraitre un très beau texte du R. P. Albert Bessières, S.J. Il vaut la peine d'être médité.

JOSEPH CHANTAIT

Son copeau sur l'oreille, Joseph chantait comme les pinsons du jardin, heureux de travailler, sachant qu'il n'avait rien de mieux à faire pour réaliser cette sainteté à laquelle nous sommes tous appelés.

Il savait que c'est dans et par le milieu professionnel qu'on trouve Dieu.

Il savait que la maison de Dieu et la porte du ciel, c'était — autant ou plus que la synagogue ou le Temple de Jérusalem, — son atelier, sa boutique.

Nous l'avons oublié. Nos pères eux vivaient et travaillaient dans la joie.

"De mon temps, écrit Charles Péguy, tout le monde chantait. Nous avons connu des ouvriers qui, le matin, ne pensaient qu'à travailler. Ils se levaient — et à quelle heure matinale? — et ils chantaient à l'idée de travailler. A 11 heures, ils chantaient en allant à la soupe. Travailler était leur joie et leur raison d'être.

"Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs.

"J'ai vu, dans mon enfance, rempailler des chaises exactement du même esprit, du même coeur et de la même main que ce même peuple avait taillé ses cathédrales. Il fallait qu'un bâton de chaise fût bien fait. C'était entendu.

"Il ne fallait pas qu'il fût bien fait moyennant le salaire; il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le patron, ni pour les connaisseurs, ni pour les clients du patron. Il fallait qu'il fût bien fait lui-même, en lui-même, pour lui-même.

"Une tradition venue du profond de la race, un honneur, voulait que ce bâton de chaise fût bien fait. Toute partie, dans une chaise, qui ne se voyait pas, était exactement aussi bien faite que ce qui se voyait.

"C'est le principe même des cathédrales. C'était un beau sport continuel, qui était de toutes les heures, dont la vie même était pénétrée, tissée.

"Un dégoût sans fond pour l'ouvrage mal fait!

"Un mépris, plus que de grand seigneur, pour celui qui eût mal travaillé.

"Mais l'idée ne leur en venait pas: ils disaient en riant que travailler, c'est prier.

"Tout leur était une prière et l'atelier un oratoire.

"Ils avaient un respect de l'outil et de la main, ce suprême outil.

"L'idée qu'on aurait pu abimer un outil exprès ne leur eût pas même semblé la pire des folies; elle ne leur eût même pas semblé monstrueuse. Elle leur eût semblé la supposition la plus extravagante; c'eût été comme si on eût parlé de se couper la main. L'outil n'était qu'une main plus longue ou plus dure.

"On vivait de rien; on était heureux."

L'atelier de Nazareth est cela. Une valeur nouvelle y est révélée au monde, une noblesse nouvelle, celle du travail. Et, plus précisément, celle de la personne humaine, dont la dignité et les droits ne dépendent point de l'habit ou de l'occupation, mais de l'âme, oeuvre de Dieu.

L'atelier du silencieux tâcheron Joseph est une école de grandeur humaine, où les devoirs de l'homme et les droits qui en découlent sont définis pour l'éternité.

Il n'est, comme disent dédaigneusement les pharisiens, qu'un "fils des hommes", un pauvre ouvrier vivant de son travail. Mais un fils des hommes est un fils de Dieu et un très grand Seigneur . . .

Texte d'après Willam et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 32

Images de Marie Pignal



1. En certains lieux privilégiés, Marie est apparue sur la terre.

Vers le milieu du XIXe siècle, dans le site sauvage et grandiose des montagnes de la Salette, la Vierge apparut à deux petits bergers, Mélanie et Maximin, qui gardaient leurs troupeaux.

2. A la Salette, la Vierge pleure sur les péchés du monde, et l'indignité de beaucoup de ceux auxquels son Fils avait confié son Eglise. Elle prêche la pénitence et parle de terribles châtiments.

Un sanctuaire aux lignes simples convenant à ce décor âpre de montagne s'élève au lieu de l'apparition.



3. A Lourdes, aux grottes de Massabiel, Marie apparait à Bernadette sous la forme gracieuse d'une toute jeune fille, et lui révèle son nom: "Je suis, dit-elle, l'Immaculée-Conception". Une source coule miraculeusement dans la grotte et guérit les malades. Aujourd'hui Lourdes est un centre de pèlerinage mondial où se multiplient les miracles. En cette année 1958, on fête le centenaire des apparitions.



4. Au Canada, un sanctuaire dédié à Marie s'élève au Cap-de-la-Madeleine, à l'embouchure du St-Laurent. C'est le centre de la dévotion au rosaire, et Notre-Dame du Cap attire une foule de pèlerins de tous les pays.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Un homme et son péché

Le roman radiophonique "Un homme et son péché" a commencé, le lundi 31 août, à 11 h. 30 du matin, sa 21e saison. Après 20 ans, pour éviter que l'histoire ne se raconte entre vieillards, l'auteur a rajeuni ses personnages. De la sorte, les radiophiles se trouvent dans l'atmosphère et les coutumes de l'année 1889, avec les mêmes personnages et les mêmes artistes. Les intrigues amoureuses se fondent et se confondent aux mouvements économiques et politiques. Ce n'est plus seulement une histoire dramatique centrée sur l'avarice, mais c'est toute une fresque de la colonisation dans les Pays d'en Haut, en même temps qu'une peinture réaliste des moeurs villageoises et paysannes d'il y a 70 ans.

Agé de 32 ans, Séraphin est déjà très cruel et seule la loi dicte ses actes et ses paroles. Cela ne l'empêche pas de souhaiter épouser la belle Donalda, fille du colon Laloge. La blonde jeune fille de 19 ans rêve à Alexis, retourné en exil. Reviendra-t-il à Ste-Adèle? Donalda ne désespère pas de le revoir. Il y a aussi le docteur Jérôme Marignon qui ne peut oublier celle qu'il faillit épouser l'an dernier. Quel sera le dénouement de ces intrigues? Va-t-on assister au triomphe de l'argent ou des idées? Les auditeurs le sauront en écoutant "Un homme et son péché", à 11 h. 30 du lundi au vendredi.

Autres choses

On bouge à CFNS. Après un stage de près de quatre mois, André Rouleau a décidé de transporter ses pénates ailleurs. Il se plaisait pourtant à Saskatoon, mais le "réseau routier" de la Saskatchewan ne lui convenait pas. Toujours est-il qu'il nous a fortement surpris en nous annonçant brusquement son départ.

Heureusement que Robert Papen se trouvait dans les parages. Robert prit d'emblée l'horaire de Rouleau et, ma foi, il a l'air bien en selle sur les ondes de CFNS. Mais sa chevauchée radiophonique sera de courte durée parce qu'il devra se rendre au collège St-Jean d'Edmonton où les professeurs lui préparent un breuvage philosophique à la Socrate. Notre ami, Lionel, subira à peu près le même traitement au collège Notre-Dame de Prince-Albert. Et on se demande dans quel état il nous reviendra l'été prochain après tous ces gargarismes de réthorique.

La rentrée des classes a sonné également pour Jean Papen. Mais il s'agit ici de classes bien différentes des autres. Dans sa dernière émission de "Témoignages", Jean nous a appris, avec regret, qu'il ne viendrait plus travailler l'été à CFNS. L'année prochaine, après son ordination, c'est de la chaire que M. l'abbé Jean Papen s'adressera aux fidèles, mais nous sommes persuadés qu'il fera de nombreuses visites au poste et que sa voix sera encore entendue sur nos ondes. A Jean Papen, nous souhaitons bonne réussite dans sa dernière année au Grand Séminaire de Montréal, avant l'apothéose de longues années d'études, avant son ordination, avant son élévation au sacerdoce.

Les écoliers et les étudiants ont repris livres et cahiers. Les instituteurs et les professeurs ont repris craie et bagage intellectuel. Georges de Govin, lui, laisse textes, traductions et machine à écrire pour faire l'école buissonnière. Il part en vacances. Avant de prendre la clé des champs, Georges nous a dit que le meilleur moment pour jouir pleinement des vacances était au début de septembre, lorsque tous les autres sont revenus. Il y a du vrai dans cette affirmation surtout lorsque l'on connait le philosophe Georges de Govin.

M. et Mme Papen sont également en vacances. Ce ne sont pas à vrai dire des vacances. Ils ont accompagné leur fils, Jean, jusqu'à Winnipeg et ils profitent de leur séjour dans la capitale manitobaine pour visiter parents et amis.

Gasconnade

Conversation entre un Parisien, un Marseillais et un Toulousain.

Le Parisien — Je crois qu'on détient le record de la longévité dans ma famille. Ainsi, mon oncle est mort à cent dix ans.

Le Toulousain — Cent dix ans. Ça n'est rien. Moi j'ai perdu ma tante à cent vingt ans (et se tournant vers le Marseillais) et vous?

Le Marseillais — Moi, c'est bien simple. Personne n'est encore mort dans ma famille.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Gérald Paquin et leurs trois enfants, de St-Hyacinthe, P.Q., étaient de passage à Gravelbourg où ils visitèrent leurs parents, M. et Mme Joseph Bouvier et leur famille, et leurs oncles, tantes et amis. Ils se rendirent aussi à la rencontre de leur frère et beau-frère, M. Ronald Paquin et sa famille, de Grande-Prairie, Alta. A Edmonton, ils visitèrent ensemble leurs tantes, Mmes Bill Marshall (Lorraine) et Sasha Donoff (Camille) et leurs familles.

Mme Ken Lundahl (Jeannine Paquin), accompagnée de son fils, Roland, de Penticton, C.-B., se rendit à la rencontre de son frère, M. Gérald Paquin et sa famille. Elle visita pendant deux semaines d'autres parents et amis.

Les Rév. Srs Rose-William et Marie-André, O.P., qui visitaient M. et Mme P. Bouffard, sont retournées à Marywood et Bay City, Michigan, à leurs obédiences respectives, après avoir joui d'un mois de congés parmi leurs parents de Regina, Lestock, Gravelbourg, Ponteix, Edmonton, Grande-Prairie, Spirit River et Donnelly, Alberta. Elles étaient accompagnées de leurs parents, MM. et Mmes Willie St-Cyr, de Ponteix, et Philippe Bouffard. Durant leur séjour à Ponteix, le 22 août, elles assistèrent à la prise d'habit de la Rév. Sr Hubert-Marie (Odélia St-Cyr, fille de M. et Mme Réal St-Cyr). A cette occasion, elles eurent le plaisir de revoir le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., venu de Lestock pour la cérémonie de prise d'habit et pour les premiers voeux et la profession de trois cousines.

Note de la correspondante

Je désire remercier tous ceux qui m'aident dans ma tâche de correspondante pour **La Liberté et le Patriote** en mettant des nouvelles dans la boite derrière l'église. Bienvenue à tous ceux qui veulent en mettre. Je ramasse ces nouvelles après la grand-messe le dimanche, et je prends aussi des abonnements pour ce journal.

Vonda

Çà et là

M. et Mme Maurice Bussière, de St-Front, M. et Mme A. Poulin et leurs filles, Jeannine et Louise, M. et Mme Louis Denis et leur fillette, Cécile, de Léoville, sont venus visiter les familles Bussière, de Vonda et St-Denis.

M. et Mme Léo Poulin et leur fillette, Suzanne, de Prince-Albert, étaient de passage chez quelques-uns de leurs parents, récemment.

M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, étaient en visite chez MM. et Mmes J.-A. Fournier et Félix Loiselle.

Mme Denis Lepage et ses deux fils, Maurice et Donald, de Red Willow, Alta, ont passé quelques semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Wilfrid Nobert et Zénon Lepage.

M. et Mme Léonard Brière et leurs quatre enfants, de Maillardville, C.-B., M. et Mme Armand Perreault et M. Eddie Nobert, de Saskatoon étaient en visite chez MM. et Mmes Ernest Perreault et W. Nobert.

M. J.-A. Fournier et sa fille, Margot, et Mlle Lucille Bussière sont allés en voyage dans le Montana et le Wisconsin.

M. et Mme André Bussière sont allés en voyage à St-Front et Zenon Park pour quelques jours. Mme Denise Bussière et ses deux enfants revinrent avec eux passer quelques jours dans la parenté.

Mme Yvette Guillou et ses deux enfants, d'Edmonton, Alta, étaient de passage chez MM. et Mmes André et Rosaire Bussière.

M. et Mme Rosaire Grimard et leur fils, de la province de Québec, et M. Louis Grimard, d'Albertville, étaient en visite chez M. et Mme R. Marchand, Mme Haudegand et M. et Mme Julien Haudegand.

Mme André Lepage, de Windsor, Ont., était en visite chez MM. et Mmes Steve Willett et Félix Loiselle.

M. et Mme Georges Pelletier et leur fillette, de Tisdale, étaient de passage chez MM. et Mmes Julien Haudegand et André Bussière.

M. et Mme Julien Haudegand ont reçu la visite de M et Mme Marcel Hudon et de M. Luc Hudon, de Zenon Park, et de Mlle Roseline Hudon, de North Battleford. Tous ensemble ils sont allés à St-Paul, Alta, visiter la Rév. Sr Julia Haudegand et à Edmonton et Calagry, chez des parents et amis.

Vêture et Profession chez les Filles de la Providence

CITE JACQUES-CARTIER, P.Q. — Dans l'église de St-Jude, mise à notre disposition, grâce à la bonté coutumière de M. l'abbé R. Provost, curé, eut lieu le 20 août dernier, une touchante cérémonie de vêture et de profession perpétuelle. Mgr R. Boulé, V.G., présida la cérémonie et chanta la grand-messe, assisté de M. l'abbé P. Loiselle comme diacre et M. l'abbé R. Halde, comme sous-diacre.

Au cours de la messe, Mlle Adèle Langlois, de la paroisse St-Philippe-de-la-Prairie, échangea les livrées du monde, symbolisée par la toilette de mariée, et revêtit l'habit religieux. Elle prit le nom de Sr Marie-Christiane. Mère Jeanne-Elisabeth, (Marie-Jeanne Leblanc, de Domremy, Sask.,) renouvela son oblation totale en prononçant ses voeux perpétuels.

M. l'abbé R. Cyr, aumônier des Ecoles de C. J. Cartier, dans une précise allocution, rappela à l'assistance émue, le geste significatif des deux élues du jour.

Dans l'assistance, on remarquait M. l'abbé Provost, maitre de cérémonies, M. l'abbé L. Raymond, de N.-D.-de-Grâce, le R. F. Gervais, S.J., M. l'abbé R. Cyr, le R. F. Justinien, F.I.C., de La Prairie.

Les membres et amis de la famille Langlois étaient venus nombreux à cette prise d'habit, ainsi que plusieurs jeunes filles du pensionnat, anciennes compagnes de Sr Marie-Christiane.

Aux heureuses élues, nous offrons nos meilleurs voeux de sainte persévérance, de fécond apostolat au service du Christ.

Obédiences

La Rév. Mère Ste-Thérèse de Lisieux, provinciale, résidera cette année dans le Comté de St-Jean, maison de St-Luc et y assumera la charge de supérieure. Elle est remplacée au Pensionnat de N.-D. de Lourdes, par la Rév. Mère Jean-de-l'Eucharistie. Mère Marie-Théophane, anciennement supérieure à St-Luc, est retournée à Prud'homme, Sask., pour y occuper un nouveau poste.

Prince-Albert

Çà et là

Une assemblée des directeurs de la Caisse Populaire de la St-Jean-Baptiste aura lieu le lundi 7 septembre, à 8 h. p.m., au bureau de M. L. Gobeil (Fern's Delivery). M. Georges Dion, gérant, annonce que M. L. Swaile, représentant spécial de la "Cuna Mutual", adressera la parole et sera à la disposition des sociétaires désireux de lui demander des renseignements et des conseils sur les plans d'assurance qui leur sont disponibles.

Le Club Canadien se réunira chez M. et Mme Arcandi Trudeau, à 2 h. p.m., le dimanche 6 septembre. Tous les membres sont priés d'assister à cette assemblée.

Après une absence de deux ans du domaine de l'enseignement, Mlle Annette Houle, fille de M. et Mme Adélard Houle, retournera à sa profession. Durant ces deux ans, elle fut engagée par le bureau des écoles séparées à Prince-Albert. Elle enseignera les grades 1, 2 et 3 à l'école St-Paul et aura la direction des classes de français. Mlle Houle est née à Bellevue, Sask., et a suivi les cours élémentaire et supérieur à Hoey. Elle détient un certificat d'institutrice du "Teachers' College". Au cours de sa carrière qui débuta, il y a 16 ans, Mlle Houle enseigna entre autres, dans les écoles de Hoey, St-Louis et Viscount.

Parmi les délégués de Prince-Albert qui se rendirent à Regina assister au congrès provincial de la Ligue des Femmes Catholiques, il faut mentionner les noms du R. P. R. Drouin, O.P., curé de la paroisse St-Joseph, et de Mme Louis-A. Boileau. Ce congrès eut lieu les 24 et 25 août.

Dans les écoles séparées, l'enregistrement des élèves eut lieu le mardi 1er septembre, tandis que celui des élèves de l'Académie de la Présentation de Marie n'aura lieu que le mardi 8 septembre. Au collège Notre-Dame, les étudiants ne commenceront la classe que le jeudi 17 septembre. En ce qui concerne les écoles publiques, la somme de $100 devra être payée d'avance au secrétaire-trésorier (Room 5 Masonic Temple) par tous les nouveaux élèves non-résidants. De plus, leur certificat de naissance est exigé dès l'ouverture des classes.

M. et Mme André Pagé et quatre de leurs enfants sont retournés à Calgary après avoir passé une vacance de douze jours à Emma Lake et Waskesiu. Ils furent les hôtes de leurs parents, M. et Mme Albert-L. Pagé, MM. Marcel, Gérard et Raymond Pagé, Mmes B. Johnson (Thérèse) et Charles Godin (Jeannette).

Mlle Thérèse Dufault, infirmière diplômée à l'hôpital Général de Moose Jaw, est venue passer quelques jours à Prince-Albert et Waskesiu.

M. et Mme Maurice Casgrain (née Sergent) sont revenus passer une semaine de vacances chez M. Léon Sergent.

Saskatoon

Çà et là

M. l'abbé A. Ouellet, curé, revient d'un voyage à Banff et les environs.

M. et Mme F. Neault sont partis en voyage à Vancouver où ils visiteront M. et Mme Clarence Baril et autres amis.

Mme E. Butler est partie pour un voyage à Victoria et Vancouver, où elle visitera deux de ses enfants.

M. et Mme Raymond Georget et famille ont visité leurs parents MM. et Mmes Fontaine, de Prud'homme et Paul Casavant, de Crystal Springs.

M. et Mme Martin Longtin, de Kindersley, ont visité M. et Mme Roger Dupuis et famille, récemment.

Mme Lucie Jones et Mlle Allice Gabriel, de Brandon, Man., étaient de passage dernièrement chez leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Régis Liogier, et Henri Marcotte et familles.

MM. et Mmes Paul Piché (Hélène Loiselle), de Drummondville, P.Q., et David Campbell (Rita Loiselle), de Winnipeg étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Aimé Loiselle. Mme Loiselle accompagna M. et Mme Piché à Vancouver et Victoria et retourna avec eux à Drummondville. A son retour elle visita ses nombreux parents à Winnipeg.

M. et Mme Victor Gervais, de Lajord, Sask., et M. Marcel Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, Man., visitèrent M. et Mme Raymond Marcotte.

M. et Mme Alphonse Cyr reviennent d'un voyage à Montréal et Gaspé, où ils visitèrent leur parenté.

M. et Mme Roger Dupuis se sont rendus à Edmonton pour prendre part au "conventum" et à l'amicale des anciens du Collège St-François-Xavier, où M. Dupuis a fait ses études.

M. et Mme Gérard Ringuette se sont rendus à Prince-Albert, chercher leurs deux fillettes chez le frère de Mme Ringuette.

Mme J. Forcier, de la Colombie-Britannique, visita ses enfants, M. et Mme Gérard Forcier, leur famille et ses amis.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme B. Gratton et M. V. Bourgeault.

Une fille est née à M. et Mme L. LaFramboise, le 27 août.

Un fils est né à M. et Mme Henri LePage, le 27 août.

Titanic

Mariage Forseille-Fiolleau

Le mercredi 19 août, M. l'abbé G. Aumont bénissait, dans l'église paroissiale, l'union de Mlle Eva Fiolleau, fille de M. et Mme Arsène Fiolleau, de Titanic, avec M. Arthur Forseille, de Duck Lake, fils de M. et Mme Fortuné Forseille, de Vancouver, C.-B.

La ravissante mariée, habillée d'une robe blanche de longueur trois-quarts, fit son entrée au bras de son père. Elle était précédée de son petit frère, Maurice, qui agissait comme page et d'une jeune cousine, Juliette Laprairie, vêtue en bouquetière. Mlles Lorraine Pelletier, amie de la mariée, et Hélène Forseille, cousine du marié, filles d'honneur, étaient vêtues de toilettes verte et jaune respectivement. Les deux garçons d'honneur étaient MM. Paul Fiolleau, frère de la mariée et Léo Verreault, oncle de la mariée.

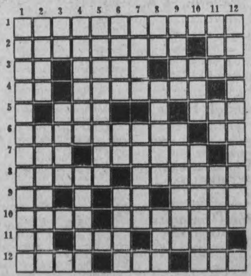
A l'issue de la messe célébrée aux intentions des nouveaux époux, un succulent repas fut servi dans la salle paroissiale, où plus de quatre-vingts convives avaient pris place. M. Henri Leduc, présenta le toast à la mariée, et fit un petit discours approprié, auquel le marié et ensuite la mariée répondirent. M. l'abbé Aumont fut ensuite invité à prendre la parole; il fit l'éloge de sa paroissienne, en disant que la paroisse faisait à celle de Duck Lake, un cadeau. M. Laurent Forseille, frère du marié, agissait comme maitre de cérémonies.

Après le repas, les nouveaux époux, accompagnés de leurs garçons et filles d'honneur, firent un court voyage à Prince-Albert et revinrent à 6 h. pour le souper. On passa la journée et la veillée très agréablement en chantant et faisant de la musique. Les nouveaux époux firent un voyage de noces de quelques jours à Waskesiu et revinrent s'installer à Duck Lake, dans une coquette petite résidence, bâtie récemment.

Parmi les visiteurs venus à l'occasion de ce mariage, à part les parents et amis de Carlton, Titanic et Duck Lake, il faut mentionner MM. Fortuné et Laurent Forseille, Mlle Marie Forseille et M. et Mme A. Girouard, tous de Vancouver, C.-B.; MM. et Mmes Oscar Watier, Earle Rampue et M. Edouard Watier, tous de Leask; MM. et Mmes Alex Lapierre, de Marcelin, Marcel Laprairie et leurs filles, de Sudbury, Ont., et Mme Bergeron, de Montréal.

Nos Mots Croisés

— No 86 —



HORIZONTALEMENT

1—Teint de sang.
2—Congédier. — Fin d'infinitif.
3—Négation. — Dieu des vents. — Eus la hardiesse.
4—Se servir. — Plateau de Madagascar.
5—Hardi. — Dénué d'esprit.
6—Souffrance morale. — Marque le retour à un ancien état.
7—Elément gazeux électrisé. — Qui a l'habitude de ruer.
8—Port de la Rome antique.— Missive.
9—De naissance. — Art. espagnol. — Néant.
10—Niais. — Lieu où l'on boit.
11—Dans. — Marque l'étonnement. — Sorte d'anneau de fer.
12—Disposition faite par testament. — Forme ancienne de oui. — Orient.

VERTICALEMENT

1—Qui est de nature à causer de l'émotion.
2—Berger sicilien. — Composé de couleur rouge.
3—Numéro. — Celui qui a été consacré.
4—Roche primitive. — Manières de voir.
5—Pluviomètre.
6—Genre de myriapode. — Possédé. — Répétition d'une nouvelle.
7—Ne point affirmer. — Mit un siège sur le cheval.
8—Métal. — Lieu par où l'on sort. — Local où l'on danse.
9—Fête le 11 avril. — Côte plate couverte et découverte par la mer.
10—Tamis de crin. — Allongée.
11—Dit qu'une chose n'est pas. — Conj. — Existent vraiment.
12—D'une manière affligeante.

SOLUTION DU PROBLEME No 85

■ **Horizontalement:** 1. Acquittement; 2. Causse — Caser; 3. Cie — Chiusi; 4. Os — Taure; 5. Ustensile; 6. Teindu — Lloyd; 7. Liardeur; 8. Brie — Eon; 9. Plasma; 10. Etre — Sion; 11. Noyauter — Tsé; 12. TC — Urédinées.

■ **Verticalement:** 1. Accoutrement; 2. Caisse — Toc; 3. Que — Tilbury; 4. Us — Tenir — Eau; 5. Islandais — Ur; 6. Té — Usure — Ste; 7. Cri — Pied; 8. Echelle — Lori; 9. Mai — Elu — An; 10. Esus — Ores — Te; 11. Nés — By — Omise; 12. Trin — Dona — Es.

La JEC des gars à la Plage Albert

Du 7 au 12 août avait lieu à la Plage Albert le premier camp diocésain de la J.E.C. des jeunes gars, dirigé par trois rhétoriciens, MM. Hervé Dansereau, de Letellier, Etienne Tétrault, de La Broquerie, et André Ruest, de St-Pierre, et un séminariste, M. Olivier Beaudette, de St-Jean-Baptiste. Ce camp de formation apostolique groupait 22 chefs et futurs-chefs d'A.C., représentant huit écoles du diocèse.

L'objectif du camp était d'essayer de faire prendre conscience aux militants de leurs obligations de se cultiver pour mieux servir Dieu et leurs frères. Pour atteindre cet objectif, la pédagogie utilisée fut la méthode de l'Enquête — voir, réfléchir, agir. Durant les première et deuxième journées, les campeurs furent invités à voir leurs problèmes et ceux de leur milieu dans cette tranche de leur vie que présente cette année le programme d'action de la J.E.C. sur la "culture".

Pour découvrir ces problèmes, les campeurs par différents tests et questionnaires font l'analyse de leurs connaissances; les discussions d'équipes font prendre conscience des avantages et des inconvénients d'un tel état de connaissance ou d'ignorance. Les tests et les discussions ont révélé que la pauvreté de la culture chez nos étudiants peut et met obstacle au service du prochain et à la mission reçue de Dieu. Cette constatation a aidé à déclencher en plusieurs le désir de connaitre, de se bâtir une tête bien faite. "Je n'avais jamais pensé que mon ignorance pouvait être un obstacle à l'apostolat", dit Gilbert Beaudette, de St-Jean-Baptiste. Pris du désir de connaitre, les campeurs décident de transformer le camp en une université et de lui donner le nom de "Université Notre-Dame".

Recteur et doyens

Mais pour se faire accepter dans l'Université, les campeurs doivent passer une série de tests ou examens qui permettront de découvrir les défauts dominants des étudiants face au travail de leur intelligence et les qualités d'esprit nécessaires pour lutter contre ces derniers. Les tests ont fait découvrir que les étudiants sont très passifs devant l'effort intellectuel. Pour lutter contre cette passivité, les futurs universitaires découvrent que certaines qualités d'esprit sont nécessaires, à savoir: une curiosité intellectuelle, l'esprit de recherche, de la discipline et réflexion.

Le soir du deuxième jour, la charte fut accordée et une nouvelle Université Notre-Dame fut fondée sur les bords du Lac Winnipeg. L'aumônier du camp, M. l'abbé L. Bouvier, fut nommé recteur et les chefs, doyens.

La démarche pédagogique du camp exige que le troisième jour soit un jour de réflexion pour les nouveaux universitaires sur les problèmes découverts durant les deux premiers jours. Le tout se fait par une récollection donnée par le recteur. "Les découvertes réalisées depuis le début du camp vous ont amenés à la conclusion que pour bien remplir votre rôle dans la société, vous deviez vous préparer à répondre aux besoins de ceux qui vous entourent. Vous avez constaté qu'il vous manque plusieurs éléments qui vous permettraient de donner votre mesure. Voilà pourquoi vous avez décidé de fonder une Université qui vous permettra de vous bâtir afin de mieux vous donner. Déjà vous avez pu vous rendre compte que le titre d'Universitaire comporte des exigences: réflexion, silence, esprit de recherche, discipline, etc. Mais vous ne devez pas oublier que vous portez aussi le titre de chrétiens . . . C'est pourquoi nous allons nous demander ce que Dieu pense de ce désir que vous avez de vous bâtir pour vous donner. Pour cela, nous allons voir dans l'Eglise ce que le Christ veut que nous fassions avec nos talents naturels et surnaturels, ce qu'Il exige de nous parce que baptisés . . ."

Pour suivre la tradition de nos collèges, le recteur accorde un après-midi de congé durant lequel les nouveaux universitaires accomplissent une excursion de cinq milles.

Action personnelle et collective

Mais le voir et le réflechir des trois jours doivent conduire les universitaires à une action personnelle et collective; au camp, nous appelons cette action "expérience vitale". Les campeurs ou universitaires s'engagent de façon consciente et libre dans une action qui leur permettra d'intégrer dans leur vie les valeurs découvertes depuis les derniers trois jours. L'expérience vitale demande que les universitaires forment trois facultés: géographie, médecine et sciences naturelles. Chaque faculté aura à présenter à la fin du camp une thèse. Le but de cette thèse est de forcer les jeunes à se mettre immédiatement au travail pour développer en eux les qualités d'esprit nécessaires à une vie chrétienne, telles que découvertes durant les trois jours précédents.

La présentation des thèses fut faite avec un grand enthousiasme. C'est avec joie et fierté que les universitaires ont découvert la puissance de leurs capacités intellectuelles, ainsi que celle du travail d'équipe.

Témoignages

"Je ne savais pas que notre équipe pouvait faire tant de travail en si peu de temps", Rhéal Desmarais, de Lorette.

"On se sentait tous comme dans une grande famille", Guy Sabourin, de St-Jean-Baptiste.

"Le camp m'a fait voir que c'est le 'fun' d'être sérieux", Paul Laurencelle, de La Broquerie.

"J'ai appris à travailler même quand j'étais fatigué", Roger Marion, de St-Joseph.

"J'ai trouvé ça intéressant de faire des recherches pour la thèse". René Sabourin, de St-Jean-Baptiste.

"J'ai appris que je dois me dévouer pour mes amis à l'école". René Petit, d'Ile-de-Chênes.

"Le camp m'a montré comment travailler avec les autres". Paul Mulaire, de Somerset.

Le camp a permis aux étudiants de prendre un premier contact avec le nouveau programme d'action sur la "culture". Il a inséré au coeur du militant une exigence de transformation et constitué la première étape d'un engagement chrétien que l'adolescent devra vivre au cours de l'année. Les jeunes qui font au camp l'apprentissage d'une vie militante deviendront un levain dans la communauté étudiante. Ils seront, nous espérons, un ferment chrétien dans chaque école du diocèse.

Nom des campeurs

Directeur du camp: Etienne Tétrault, de La Broquerie.

Equipe d'Olivier Beaudette, de St-Jean-Baptiste, Normand Tétrault, de Lorette, Normand Govaerts, d'Ile-de-Chênes, Nick Kaptein, d'Ile-de-Chênes, Paul Mulaire, de Somerset, Albert Thévenot, de Somerset, et Normand Tougas, de St-Claude.

Equipe d'André Ruest, de St-Pierre, Paul Laurencelle, de La Broquerie, René Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Gilbert Beaudette, de St-Jean-Baptiste, Marcel Lafond, de St-Jean-Baptiste, Henri Dupasquier, de St-Claude, et Rhéal Desmarais, de Lorette.

Equipe de Hervé Dansereau, de Letellier, Gilbert d'Auteuil, d'Ile-de-Chênes, Guy Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Gilbert Ayotte, de St-Jean-Baptiste, Martial Marcoux, de Lorette, René Petit, d'Ile-de-Chênes, et Roger Marion, de St-Joseph.

L'équipe diocésaine de la J.E.C. des gars.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 20

Trop tard! . . . Le regard aux aguets de Micheline alerté par cette manoeuvre avait suivi son mouvement . . . et maintenant, comme fasciné, ce regard s'attachait à un objet dont l'affolement de Léna venait maladroitement de lui révéler la présence.

Cet objet, c'était . . . une large enveloppe blanche scellée de bleu qui portait en suscription des caractères arabes . . . le pli même que Mehmet Mahédin avait monté à sa chambre quelques heures plus tôt vers la fin de l'après-midi . . . la copie du traité commercial signé à la villa de Territet.

Du coup, la jalousie prête à se déchainer dans le coeur orageux de Micheline s'évanouit comme crève un ballon trop gonflé. Une vérité autrement effrayante et redoutable que celle qu'elle avait cru surprendre tout d'abord lui apparut.

Ses yeux effarés allèrent de la figure épouvantée de Léna au visage de pierre de Martial, et elle les contempla, la bouche entr'ouverte, comme paralysée par une vague de stupeur.

— Tu ne comprends pas, Micheline . . . Il y a un malentendu . . . Ce n'est pas ce que tu crois . . .

— Inutile, fit Martial, en écartant délibérément la jeune fille . . . je suis cuit.

L'expression vulgaire arracha un sursaut à Micheline dont les prunelles s'élargirent. Mais lui qui venait décidément de prendre son parti de la situation, avança vers elle:

— Vous avez gagné . . . Je me suis laissé sottement prendre comme un petit garçon . . .

Micheline fit un effort pour parler, mais sa bouche ne put proférer aucun son. Elle appuya sur le jeune homme un regard de bête traquée. La sueur perla visiblement à ses tempes. Elle l'essuya d'une main qui tremblait. Il lui semblait que le coeur lui manquait . . . qu'elle allait s'effondrer là, au pied de cette table . . . Elle aurait voulu s'arracher à l'obsédante image, poser ses mains devant ses yeux pour ne plus voir le terrible visage qui lui apparaissait maintenant si changé, qu'il n'était plus que la caricature de l'autre, celui qu'elle avait cru connaître . . .

Il fit claquer ses doigts d'un geste impuissant.

— J'aurais préféré que vous ne fussiez pas mêlée à çà! . . .

— Voyons, commença Léna qui reprenait peu à peu son sang-froid . . . il faut expliquer à Micheline . . .

Le rire sarcastique et rageur, il l'interrompit:

— Lui expliquer quoi? . . . Vous pensez bien que si elle est ici, c'est qu'elle est au courant, et ceci se passe d'explications.

Il rejetait le précieux pli à l'autre bout de la table. Léna fit un geste pour le reprendre, mais il la prévint et s'emparant de l'enveloppe:

— Et bien oui, dit-il résolument . . . vous avez compris, Micheline. J'en suis navré . . . mais je n'y puis rien.

La jeune femme serra fébrilement ses mains l'une contre l'autre . . . N'allait-elle pas se réveiller de ce cauchemar stupide et atroce? mais la voix de Martial était bien vivante . . . réelle, et dépouillée de sa gouaille habituelle.

— Je conçois que cette révélation vous produise un certain effet, émit-il sans la regarder.

Micheline fit un effort pour articuler — et sa voix glacée lui parut venir de très loin — comme d'un autre corps qui eût "doublé" le sien, que paralysait l'horreur:

— Lequel de vous a volé cette enveloppe? . . .

Il haussa les épaules et désigna Léna, tassée maintenant au creux du fauteuil où elle s'était effondrée:

— La pauvre enfant a la faiblesse de ne rien me refuser . . . Vous lui avez confié que vous diniez ce soir hors de l'hôtel, avec votre flirt oriental. L'occasion était trop belle pour que je n'en profite pas . . . Elle m'a passé votre information: voilà tout son crime.

Les prunelles dilatées de Micheline, sa bouche entr'ouverte sur une muette clameur de révolte étaient toute stupeur, toute incompréhension . . . Elle cria, dans un sanglot où sa voix se brisait:

— Mais pourquoi? . . . Pourquoi? . . .

Il voulut fuir la véhémente interrogation du pathétique visage, mais malgré lui, comme hypnotisé, son regard revint vers cette face chavirée. Il durcit ses maxillaires, ravala un juron d'exaspération ou d'impuissance. Alors, elle avança vers lui, vint toucher de son doigt tremblant le revers de son veston:

— Donc . . . à . . . Paris . . . chez Maurice . . . c'était . . . vous?

Il se détourna brusquement et se mit à tapoter sur le bois de la table avec impatience.

— Micheline, écourtons cette scène, voulez-vous? brusqua-t-il, la voix sèche.

Elle serra les dents:

— Je vais vous dénoncer . . .

Une sourde exclamation de Léna accueillit sa menace . . . mais elle n'avait d'yeux que pour Martial. Celui-ci ne parut pas troublé. Un pli s'inscrivit obliquement à sa lèvre.

— Pour que tout le monde sache de quelle façon votre mari est mort . . . et qu'il s'est suicidé? . . . Vous ne voyez pas que ce suicide fait de lui mon complice? jeta-t-il brutalement.

Elle reçut le coup en blêmissant, mais en réalité, elle était si pâle que cela ne se vit point. Toute sa face semblait vidée de sang.

— Vous avez osé le trahir . . . lui . . . après ce qu'il était pour vous . . . chuchota-t-elle, avec une indicible horreur.

Les paroles la brûlaient au passage comme si elles eussent été elles aussi chargées de poudre . . . et chargé de poudre fut le silence qui suivit . . . Fut-ce réellement une émotion qui passa sur la face dure de l'homme qu'une contraction fit grimacer? . . .

Léna avait dégagé son visage de ses mains crispées et elle suivait le débat . . . stupéfiée . . . comme si elle ne comprenait pas . . . mais commençait à en réaliser à peine toute la portée terrible. Avait-elle donc été si aveuglée par son misérable amour et sa conscience commençait-elle à se réveiller? . . .

— Ecoute, Micheline . . .

Micheline lui fit face:

— Tais-toi . . . dit-elle avec horreur. Ne prononce pas mon nom . . .

— Oui, je vais vous dénoncer, affirma-t-elle avec plus de force, en ramenant sur Martial son regard glacé.

— A quoi cela vous servira-t-il . . . sinon à remuer toute cette boue autour de la mort de Maurice . . . Il n'a pas voulu me vendre, lui . . . Pourtant, s'il s'est tué c'est parce qu'il se doutait que j'étais en cause . . .

— C'est en me taisant que je l'associerais à vos crimes! cria-t-elle véhémente.

— Eh! vous ne pouvez rien contre moi. Nous sommes en Suisse . . . Vous pensez bien que je ne vais pas attendre tranquillement le résultat de vos révélations. Allons, Micheline, soyez raisonnable et généreuse . . . au moins à cause de Léna. J'ai entrainé cette pauvre fille dans une mauvaise histoire, je le reconnais . . . et c'est elle qui va payer cher une inconséquence dont elle n'est pas responsable . . . Elle n'a pas encore compris . . . Tenez . . . je vous rends le papier . . . mais laissez-nous courir notre chance? . . .

Il souriait, les cils mi-fermés, sûr de son fait. Elle en eut une nausée. Un dégoût la submergea. Elle détourna de lui ses yeux étincelants, mais ses lèvres tremblaient quand elle jeta, avec une émotion qui enrouait sa voix:

— Pour que vous poursuiviez en paix votre sale métier de traitre! . . .

Il haussait les épaules, cynique:

— Vous pensez bien qu'après ce coup-là, je n'irai plus exercer mon activité en France! . . . Pas si bête. Votre dénonciation ne servira qu'à ressusciter une vieille affaire pour l'éclairer d'un jour peu reluisant . . . et à briser définitivement la vie d'une jeune fille. Vous n'êtes pas femme à faire ça! . . .

Il s'approcha de Micheline, ayant reconquis toute sa désinvolture:

— Allons . . . prenez . . . et allez rendre ce précieux papelard à votre ami le diplomate. Je parierais qu'il ne s'est même pas aperçu de sa disparition . . .

Il balançait l'enveloppe sous le nez de Micheline muette et figée.

Léna esquissa un mouvement . . . esseya d'expliquer, d'un timbre altéré:

— Martial . . . mais avant, il faut . . . écoutez . . .

Comme il eût balayé une mouche importune, le jeune homme l'écartait d'une main péremptoire:

— Laissez . . . Micheline ne fera rien contre nous.

D'autorité, il glissa le pli entre les doigts inertes de Micheline. Puis il eût à nouveau ce rire sarcastique, cet affreux rire dont elle devait garder si longtemps le grelot dans son cerveau enfiévré:

— Croyez-moi . . . il est certaines situations qu'il vaut mieux ne pas éclairer d'un jour trop cru . . .

Micheline s'enfuit . . .

L'esprit vide, telle une automate, elle franchit les couloirs, dégringola les escaliers. Elle ne devait jamais se souvenir des gens qu'elle avait rencontrés dans l'hôtel, des figures qu'elle avait croisées . . . Elle n'entendit même pas l'appel inquiet de cette femme de chambre qui, l'ayant vue surgir au détour d'un couloir, la poursuivait, en s'informant de son état.

— Mademoiselle . . . qu'est-il arrivé? Vous êtes malade? s'alarma le portier que cette apparition blême dans le hall figea de stupeur.

— Appelez-moi un taxi . . . murmura la jeune femme d'une voix éteinte.

L'homme se précipita. Quelques instants plus tard, la voiture l'emmenait vers le domicile particulier de Sarlat . . . celui que l'officier lui avait donné, "en cas d'urgence ou de coup dur" . . .

Elle serrait, dans ses mains crispées, l'enveloppe aux cachets bleus . . .

CHAPITRE X

. . . En ce matin de décembre, où sur les arbres de verre filé et dans les blêmes avenues les sons se perdaient ainsi que dans un paysage de rêve, elles étaient dix voitures d'ambulance qui recevaient le salut du général X . . . , venu pour les passer en revue.

Groupées à la Porte Dauphine, elles allaient prendre le départ, chacune vers une direction précise, selon les instructions qui leur avaient été données.

Il y avait, dans le coeur de cette matinée d'un hiver rigoureux — le plus rigoureux que nous ayons eu depuis longtemps — comme un message de Là-bas . . . un message des armées où les hommes, les doigts gourds sur l'acier des fusils, la face mordue par le vent du créneau, attendent, piétinent, veillent et souffrent . . .

Ce message, celles qui se tenaient là, au garde-à-vous, silencieuses et résolues, l'avaient entendu.

Chaque équipe était composée de deux jeunes femmes — la convoyeuse et la conductrice —. Sur les lèvres que le froid décolorait, le même sourire enjoué et brave, dans les yeux, la même flamme, et au revers du manteau d'uniforme, l'insigne du S.A.F.

Dans la voiture numéro 4, les deux coéquipières, maintenant, prenaient place: l'une brune, corpulente et gaie — la bonne humeur devait être le trait dominant de son caractère —, s'installa au volant comme elle se fût assise devant sa machine à coudre. L'autre avait l'air d'une lycéenne dans sa vareuse bleue à boutons dorés. Sous les plis lourds de l'étoffe, on devinait un buste et une taille d'une minceur attendrissante; à travers la peau mate, l'ossature du visage s'accusait. Mais il y avait une expression terriblement volontaire dans la bouche aux lèvres serrées. (à suivre)



LA TUNIQUE, tenue classique de l'écolière, offre du nouveau, cet automne. Confectionnée d'un mélange 65 pour cent "Terylene" et 35 pour cent viscose, elle peut être lavée le soir et prête à être endossée de nouveau le lendemain matin, sans le moindre coup de fer. De fait, elle remplace deux tuniques qu'il faut faire nettoyer à sec. La blouse, en piqué de "Terylene" est également lavable sans repassage. Tunique et blouse sont de Goosey Gander.

En lisant le Courrier

En parcourant le Courrier de Louise, publié la semaine dernière (je suis moi aussi une lectrice assidue du courrier qui m'est devenu encore plus profitable depuis que je connais personnellement l'aimable personne qu'est Louise), je remarquai avec une certaine surprise qu'une correspondante demandait la question suivante: "Comment se fait-il que vous ne nous donnez pas plus souvent des conseils sur la manière d'élever les enfants?" Louise, jamais prise au dépourvu, répondit que: "les réponses au courrier s'adressent aux personnes qui demandent des renseignements". Pour ma part, j'ai quelque peu réfléchi et je m'aperçus très vite que je n'aurais pas pu répondre avec autant d'aisance, car, si une partie du travail de Louise consiste à répondre aux question demandées, celui de Rosette est d'insérer dans la page féminine, des articles qui procureraient aux mamans désireuses de bien élever leurs enfants, des renseignements utiles pour les aider à parvenir à leur but.

Je pris donc instantanément la résolution de faire paraitre, à intervalles plus réguliers, des articles sur l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant. J'ai choisi pour cette semaine, un texte au sujet de la surprotection. ROSETTE.

☆ ☆ ☆

La surprotection est nuisible

La mère qui m'horripile est bien celle qui s'imagine que son enfant n'est pas en sécurité.

De quoi parle-t-elle au juste? Qu'entend-elle par sécurité? Cette expression de même que la sécurité sont deux mots du vocabulaire de la puériculture qui sont les plus obscurs et dont on abuse trop souvent.

Un psychologue, le docteur F. Grapko, du Child Study de l'Université de Toronto, est d'avis qu'à ce sujet, toute une génération, devenue gaga, croit qu'il faut garder l'enfant à l'abri entre quatre murs, le combler de jouets, le gaver de faveurs et lui enlever toutes les embûches du chemin. Selon le distingué professeur, l'enfant doit être laissé à lui-même et il définit ainsi la sécurité: "Un état d'esprit s'accompagnant d'une aptitude à accepter les conséquences des décisions prises et des actes posés".

Il déclare qu'au début de la formation et de l'éducation des jeunes, il importe que les enfants sachent qu'ils peuvent commettre des erreurs et subir des échecs, qu'ils doivent être en mesure d'accepter un certain sentiment d'insécurité à mesure que se développe chez eux l'esprit d'indépendance.

La sécurité, d'après le docteur Grapko, compte trois phases bien distinctes. Elle commence à la naissance alors que l'enfant éprouve un sentiment de quiétude par la présence de sa mère à son chevet. A mesure qu'il acquiert de l'habileté et commence à manger et à s'habiller tout seul, il devient confiant en lui-même, il veut se débrouiller, et le développement sera achevé quand il saura prendre ses responsabilités et qu'il pourra accepter la conséquence de ses propres décisions et de ses propres actions.

Le professeur Grapko a écrit dans un bulletin de l'Institut, que l'on considère généralement l'hygiène mentale comme une lutte pour diminuer ou éviter tout sentiment d'insécurité; ceci est faux, car elle vise plutôt à développer des attitudes et des habitudes qui apporteront de la confiance à ceux qui sont aux prises avec l'insécurité.

En un mot, l'hygiène mentale façonnera le caractère en lui donnant du courage, de l'assurance et de la persévérance.

Il n'y a que le geignard pour se plaindre de l'insécurité et les plus coupables sont sans doute ses parents qui à un moment ou l'autre de sa vie, l'ont trop protégé, ont excusé toutes ses faiblesses et l'ont privé de toute initiative au point qu'il a perdu totalement confiance en lui-même.

LES SOUS PERDUS . . .

M'man! . . . M'man! . . .

Notre fille suffoque. Ses larmes roulent, pressées, rondes. Elle retire ses lunettes pour essuyer ses yeux avec ce geste gauche et navré des myopes que leurs verres gênent pour pleurer.

— Voyons, qu'y a-t-il?

— J'ai . . . j'ai perdu . . .

— Mais quoi? Allons, parle! Calme-toi, d'abord. Ensuite, je comprendrai peut-être ce que tu as!

Elle se calme un peu, puis explique:

— Je voulais acheter des crayons de couleurs. Mais j'ai perdu mes sous. Et pis si j'ai pas de couleurs, je pourrai pas faire mon dessin! Et pis, j'aurai une mauvaise note. Et pis . . .

Après une telle succession de "et pis" qui sont annonciateurs d'autant de catastrophes et signes d'un grand desarroi, notre fille fond en larmes derechef. Dame! à 8 ans, perdre 50 sous, c'est un vrai drame! Essayons d'arrêter ces grandes eaux:

— Alons, petite fille, console-toi. Bien sûr, c'est très ennuyant pour toi d'avoir perdu ton argent. Une autre fois tu feras très attention, ma mie. Nous ne sommes pas encore au moment où tu as ton argent de poche (elle a un dollar par mois pour acheter les menus objets dont elle a besoin en classe). Mais je t'achèterai ta boite de crayons de couleurs, car ils te sont nécessaires, et tu me rembourseras en trois mois. Tu veux?

Notre fille se console, bien qu'elle regrette toujours ses "sous".

Moi, je pense à tout ce que nous laissons perdre, et qui pourrait si bien être employé au service des autres. Matériellement, peut-être. Mais plus encore spirituellement: les souffrances subies et non offertes, les occasions d'aimer et d'aider le prochain, qu'on laisse passer. Et tant d'autres "sous" que "ni la rouille ni les voleurs ne peuvent détruire". . .

MARIE-LOUISE.

Madame vient d'enterrer sa belle-mère et ne cesse de pleurer. Un ami lui dit combien il partage sa douleur.

— Oh! ce n'est pas tant la mort qui m'afflige que ce que m'a dit le bon curé: "Ne pleurez pas, vous la retrouverez là-haut."



Pouding au chocolat à la menthe

Donne 5 ou 6 portions

1 paquet (environ 4½ onces) de mélange à pouding instantané au chocolat
2 tasses de lait
3 tasses de guimauves miniatures ou 2 guimauves ordinaires, coupées en morceaux
¼ de tasse de sirop de maïs
⅔ de tasse de lait
Essence de menthe poivrée
Colorant végétal vert

Préparer le pouding instantané, suivant le mode d'emploi indiqué sur le paquet, et employant comme liquide 2 tasses de lait; verser cette préparation dans 5 ou 6 coupes à sorbet, les remplissant seulement jusqu'à ½ pouce du bord. Mettre au froid.

Déposer les guimauves dans un bain-marie; ajouter le sirop de maïs et ⅔ de tasses de lait. Cuire au-dessus de l'eau bouillante, en brassant souvent, jusqu'à ce que les guimauves soient fondues et que tous les ingrédients soient bien amalgamés. Retirer du feu, incorporer l'essence de menthe poivrée au goût, et teinter délicatement la sauce avec du colorant vert. Faire refroidir. Au moment de servir, brasser la sauce jusqu'à ce qu'elle soit lisse; couronner généreusement chaque pouding au chocolat de sauce menthe-et-guimauve et saupoudrer de chocolat râpé ou de noix hachées.

L'ÉTIQUETTE AU TÉLÉPHONE

Un grand nombre de petites maisons d'affaires sont aujourd'hui conscientes du fait que l'efficacité habituelle de leurs employés préposés à la réception des appels téléphoniques est handicapée par une mauvaise façon de répondre au téléphone. Des avocats, des agents d'immeubles et des vendeurs d'assurance demandent continuellement aux écoles commerciales de leur fournir des jeunes filles qui sachent répondre à l'appareil de façon à donner une bonne impression.

Points qu'il faut surveiller

Il est important de répondre promptement au téléphone, car les clients n'aiment pas attendre.

Il faut parler directement dans l'appareil, en tenant les lèvres à moins d'un pouce du transmetteur.

Donner le nom de la compagnie ainsi que le sien, en disant: "La compagnie Untel, Mlle Duval qui parle". Les clients aiment savoir à qui ils s'adressent.

Donner toute son attention à chacun des appels. Un peu de tact sera très apprécié. Par exemple, si la personne appelée n'est pas présente, il faut en aviser la personne qui appelle et lui suggérer: "Puis-je lui dire qui a appelé?" ou encore "Puis-je lui demander de vous rappeler?" Il ne faut jamais utiliser l'expression "Qui parle?" — ces mots possèdent nécessairement une intonation abrupte, sinon rude.

Il faut expliquer la raison d'un délai. Si vous devez quitter votre bureau pour obtenir les informations demandées, laissez savoir à votre interlocuteur combien de temps il aura à attendre et demandez-lui poliment de garder la communication, ou offrez-lui de le rappeler.

La courtoisie au téléphone veut que la personne qui loge l'appel raccroche la première, mais elle doit déposer l'appareil doucement. Raccrocher avec bruit équivaut à fermer la porte au nez de l'interlocuteur.

A éviter

Il faut aussi éviter d'utiliser les expressions trop autoritaires. "Vous devez" ou "C'est nécessaire" peuvent être remplacées par "Seriez-vous assez bon pour . . ." ou par "Auriez-vous objection à ce que . . ." Hors de question est la phrase "il est en conférence", qui ne peut être que pompeuse. Les jeunes filles travaillant à la compagnie Bell disent "Il assiste à une réunion" ou "Il est en conversation avec quelqu'un" pour ensuite offrir leur aide.

Les mots "Je lui ferai le message" ont un fort effet psychologique, puisqu'ils indiquent que tous ont leur entrée auprès de la personne appelée. "Il est trop occupé" n'est tout simplement pas une excuse que l'on peut donner, même si elle est justifiée car un appel est toujours important du point de vue de la personne qui loge l'appel.

Plusieurs préfèrent . . .

Aujourd'hui beaucoup d'hommes d'affaires préfèrent loger leurs appels téléphoniques eux-mêmes, à cause du délai inévitable qui se produit lorsque deux secrétaires et deux autres personnes sont impliquées. En conservant une liste des numéros qu'ils utilisent fréquemment, ils ont également découvert qu'ils peuvent loger leurs appels interurbains beaucoup plus rapidement et, une fois l'appel logé, ils démontrent de la courtoisie en ne raccrochant pas avant que la communication soit établie.

Des employeurs se plaignent souvent que certaines de leurs employées possèdent une voix dépourvue de vie et de cordialité. Une fois que ces jeunes filles auront compris qu'une voix intéressante est également un atout social, elles tiendront à l'améliorer.

Coiffure et beauté

La coiffure joue un rôle beaucoup plus important dans l'apparence féminine que le réalise un grand nombre de femmes.

Nombre de femmes se coiffent tant bien que mal et semblent incapable de changer de coiffure.

Sans aucun doute, vous avez déjà rencontré une amie ou une connaissance et découvert tout à coup qu'elle était jolie, tout simplement parce qu'elle avait changé de coiffure. Ceci prouve bien, combien la coiffure peut améliorer l'apparence. Votre chevelure sert de cadre à votre visage, et vous pouvez facilement rehausser vos bons traits et cacher vos défauts par une coiffure appropriée.

Il semble qu'il y ait trois classes de femmes qui ne changent jamais de coiffure. D'abord, celles qui ne se soucient pas de leur apparence. La plupart de celles-ci sont défensives, déprimées ou malades. Ensuite, il y a celles qui sont si pleines de vie et ont une personnalité telle qu'elles ne songent pas beaucoup à se préoccuper de leur apparence. Enfin, celles qui ont découvert, à force d'essais qu'une seule coiffure leur convient et qu'il est préférable de ne pas changer. D'autres, par contre, sont trop timides pour essayer quelque chose de nouveau.

Cependant, une femme se doit de paraître à son mieux, en tout temps, et une visite chez le coiffeur peut vous faire découvrir une nouvelle personnalité et une beauté que vous ignoriez.

Conseils pratiques

Quand il vous reste des muffins, évidez le centre et mettez-y une noisette de beurre. Réchauffez les muffins au four jusqu'à ce que le beurre soit fondu; remplissez la cavité de confiture ou de marmelade et servez très chaud.

Certains sandwichs: jambon, salade aux oeufs, fromage, thon, poulet ou saumon, peuvent être faits d'avance, le matin, avec des tranches de pain congelées. Le pain gardera la garniture fraîche et, le midi venu, il aura complètement dégelé.



Q. — Pourriez-vous me donner les renseignements suivants au sujet d'un mariage qui aura lieu vers la fin de décembre? Quels accessoires conviendraient à la jeune mariée, dont les cheveux sont blond cendré et les yeux bleu pâle. Si elle porte un chapeau bleu pâle, de quelle couleur ses gants devraient-ils être? Pour son costume blanc, ou sa robe blanche simple, quel tissu serait préférable? Quel genre de souliers porteraient-elle? La mariée est de la même grandeur que son futur époux, des talons hauts conviendraient-ils? Une réception intime suivra la cérémonie, chez ses parents. Comment placer les invités? Les places près des nouveaux mariés sont-elles réservées à leurs parents?

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire s'il y a une école de ballet à Winnipeg ou à St-Boniface? Merci.

UNE LECTRICE.

R. — Si la mariée porte une robe blanche courte ou un costume blanc, à cette saison de l'année, le tissu devra être assez lourd, soit du velours, du brocart ou un lainage fin. Aussi, je préférerais des accessoires blancs. Si elle désire porter un chapeau bleu pâle, elle peut bien le faire, mais ses souliers et ses gants seront blancs en daim ou en chevreau. Les talons bas et fins qui sont très à la page en ce moment conviendraient mieux dans les circonstances.

Oui, les places près du nouveau couple sont réservées aux parents des jeunes époux: à droite de la mariée, son père et sa mère; à gauche du marié, sa mère et son père. On peut aussi accoupler le père de la mariée avec la mère du marié et la mère de la mariée avec le père du marié. Si l'un des parents désire céder sa place à un haut dignitaire ecclésiastique, il est libre de le faire, mais c'est son droit de garder sa place. Le prêtre qui a béni le mariage suivra les parents, puis les autres invités selon leur degré de parenté ou d'intimité avec les familles des époux. Je vous remercie de vos bonnes remarques et j'espère avoir pu vous aider.

• • •

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me dire s'il y a une école de ballet à Winnipeg ou à St-Boniface? Merci.

MERE DE PAVLOVA.

R. — Je ne connais pas d'école de ballet à St-Boniface, mais il y en a un bon nombre à Winnipeg. Vous n'avez qu'à consulter les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Je craindrais, en vous en donnant la liste, d'en oublier, ce qui ne serait pas juste. Lorsque vous en aurez choisi une, vous pourrez toujours vous adresser au Ballet Royal de Winnipeg pour demander des renseignements à son sujet.

• • •

Q. — Quand je rencontre un jeune homme que je connais un peu et avec qui je suis sortie une fois, dois-je le saluer, même s'il se trouve en compagnie d'autres garçons? Dois-je aller lui parler la première? Je voudrais voir votre courrier plus long. Merci.

JEANNETTE.

R. — C'est à la femme ou à la jeune fille à saluer la première les messieurs qu'elle connait, même s'ils sont en compagnie d'autres messieurs. Elle n'a pas, cependant, à s'avancer et à leur adresser la parole. Une légère inclination de tête et un sourire, c'est tout ce qu'il faut. Si le jeune homme désire vous parler, il saura le faire de lui-même et il faut lui laisser cette initiative. Il serait très impoli de passer à côté de gens qu'on connait sans les saluer.

• • •

Q. — J'aimerais savoir si les pièces de monnaie dont je vous envoie la copie ont quelque valeur. Pourriez-vous me renseigner? Merci.

LECTRICE ASSIDUE.

R. — Tous mes regrets, chère amie, je ne suis pas numismate. Demandez ces renseignements à la banque où vous faites vos affaires. On vous dira s'il y a une société numismatique dans votre ville.

• • •

Q. — J'ai quelques chaises anciennes que je conserve précieusement. Or, elles sont sur roulettes et celles-ci font de vilaines marques sur les planchers cirés. Sauriez-vous comment je pourrais empêcher cela? — MIREILLE.

R. — On recommande d'appliquer de la cire sur les roulettes des meubles afin de les empêcher de faire ces marques.

R. — A REBEL. Mon pauvre ami, il faut vous faire une raison. Si votre fiancée a rompu avec vous et qu'elle vous avait traité comme vous me le dites avant cette rupture, remerciez le Ciel qui vous a évité une vie très malheureuse auprès d'une femme volage, qui vous aurait sans doute été infidèle. Distrayez-vous un peu avec vos amis. Le temps cicatrisera la blessure.

LOUISE.




Numéro du patron: 941
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 22

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Dame pour travail de maison et prendre soin de 2 enfants. Pour 17 septembre, 5 jours par semaine. S'adresser à 666, rue Garfield, Winnipeg. 22-213-22C.

ON DEMANDE — Sténographie bilingue immédiatement. Doit être efficiente en anglais et français. Pour quatre mois, avec possibilité de permanence. Appelez La Société Spes, Inc., au numéro CHapel 7-1293 pour rendez-vous. 22-212-23C.

ON DEMANDE — Cuisinière d'expérience (couple de préférence) pour le Collège Notre-Dame à Prince-Albert. S'adresser à La Procure du collège ou par téléphone au numéro ROver 4-4780. 22-211-23C.

ON DEMANDE PERSONNE EXPERIMENTEE pour fabrication de tentures (drapes). S'adresser à Boite 227, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 22-227-23C.

SI VOUS AVEZ des arbres à couper. Signalez: CEdar 3-6605. 20-173-23P.

ON DEMANDE pour l'hôpital de Ste-Anne deux gardes-malades graduées pour services généraux. Petit hôpital de dix lits à 26 milles de la ville sur chemin pavé. Salaire de base: $265.00 par mois avec augmentations jusqu'à $285.00, plus autres augmentations approuvées par le département. Déduction de $25.00 pour pension. Trois semaines de vacances payées après un an de services. Pour plus d'informations écrire à: G. Préfontaine, Administrateur, Hôpital de Ste-Anne, Ste-Anne, Man., ou téléphoner au numéro 77 Ste-Anne. 19-156-22C.

M. GEORGES SARAS ANNONCE à ses clients et amis que l'adresse de son domicile et de son atelier de fourrure est changée de 517, rue Langevin, à 533, rue Des Meurons, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-2460. 21-199-22C.

Faites-le vous-mêmes

MESDAMES — gagnez des profits directs plus élevés que la moyenne, à plein temps ou à temps partiel en répondant aux demandes pour des tissus et des patrons de qualité. Les amis et voisins commandent à plusieurs reprises. On peut aussi se procurer des jupes et chandails. Nous délivrons aux clients. Vittoria Mills, Vittoria, Ontario.

A LOUER — St-Boniface, 376, Place Cabana. Logis, 2 pièces. Chambre de bain privée. Signalez: CHapel 3-6741. 22-215-T.F.

A LOUER — Norwood, 252, rue Kitson. Chambre meublée. Près école et église du Précieux-Sang. Signalez: CHapel 7-6960. 22-231-22C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logis: 3 pièces avec bain privé. Près de tout. Signalez: CEdar 3-1375. 22-228-22C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital et autobus. Grande chambre. 2 jeunes hommes de préférence. Tranquilles. $35 par mois. Signalez: WHitehall 3-5057. 22-222-23C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, fournies ou non. Entrée privée. Signalez: WHitehall 3-9985, après 4 heures. 22-226-22C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Logis: 2 pièces fournies, séparées. Poêle inclus. 22-230-24C.

A LOUER — St-Boniface, 343, avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Libre: 15 septembre. Signalez: CEdar 3-5168. 22-229-T.F.

Conférence de M. G. Morisset sur "Les Arts au Canada français"

Ce soir, à l'Hôtel de Ville, nous aurons le plaisir d'entendre M. Gérard Morisset nous parler des "Arts au Canada français". M. Morisset est le conservateur du Musée de la Province de Québec, ce musée que l'on a si bien logé dans un bel édifice, situé au beau milieu des Plaines d'Abraham.

Mais, si bien logé qu'ils soient, le musée ni son conservateur ne restent en place. A peine de retour de Paris, où il a exposé aux "Grandes Magasins du Louvre", M. Morisset expédie quarante-neuf grosses caisses, pesant plus de six tonnes, à l'autre bout du pays, à Vancouver. Il y a de tout dans ces énormes caisses. Des tableaux peints au Canada depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Il y a des sculptures, de bois surtout, de toutes les époques de notre histoire. Il y a d'innombrables pièces d'orfèvrerie, de la poterie, de la céramique, des émaux, des broderies, des tapisseries, des vieux meubles, des vitraux et toute une série de photos d'édifices anciens et nouveaux.

Tout cela fut exposé à la "Vancouver Art Gallery" au cours du mois de juillet. Tout cela sera exposé à la "Winnipeg Art Gallery" du 4 au 22 septembre.

Un grand nombre des nôtres visiteront cette exposition. Il ne faudrait pas manquer pareille aubaine. Mais ils jouiront d'autant plus de leur visite s'ils ont auparavant entendu M. Morisset leur parler des "Arts au Canada français".

La Société Historique de St-Boniface est heureuse de faire entendre à ses membres et à leurs amis un si fin connaisseur de nos art, de tous nos arts, depuis l'architecture, religieuse, civile ou domestique, jusqu'à la fabrication des ceintures fléchées et des couvre-lits, en passant par l'orfèvrerie, qui est, croyons-nous, son favori.

Bienvenue à tous en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, ce soir vendredi à 8 heures.

Marius BENOIST.

PETITES NOTES

MM. et Mmes Armand et Aimé Vien et leurs familes et M. et Mme Maurice Prette (Marcelle Vien), tous de Californie, sont retournés enchantés de leur voyage à Winnipeg où ils ont visité leurs parents, M. et Mme Rosaire Vien, rue Furby.

* * *

Mme Napoléon Paradis et sa petite-fille, Paulette Desaulniers, sont revenues enchantées de leur voyage de trois semaines à Québec et Val d'Or où elles ont visité leurs filles et gendres et cousins, MM. et Mmes Maurice Tétu et Charles Beaudry. Elles se sont aussi rendues à l'Oratoire St-Joseph à Montréal.

Pèlerinage le 13 sept. en l'honneur de Marie

Les membres de l'Association de l'Adoration Perpétuelle organisent, pour le dimanche 13 septembre, un pèlerinage en l'honneur de la Nativité de la sainte Vierge. Des autobus partiront du couvent des religieuses franciscaines, 139, avenue Jarvis, à 9 h. 50 a.m. Un arrêt sera effectué à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes à St-Boniface où une messe sera célébrée à 10 h. 15 a.m.

A l'issue de la messe, les pèlerins continueront à St-Laurent pour le diner (prière d'apporter votre panier). Au cours de l'après-midi, une procession, la récitation du saint Rosaire et la bénédiction du St-Sacrement auront lieu dans l'église paroissiale.

Les pèlerins reprendront le chemin de Winnipeg vers 7 h. p.m. Les frais du voyage aller-retour seront de $2.00. Pour plus de renseignement, signalez: JUstice 6-1192 entre 9 h. 30 et 11 h. a.m., 2 h. 30 et 5 h. p.m. ou 6 h. et 7 h. p.m.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces semi-meublées. Cuisine et salon. Salle de bain privée. Possession: 15 septembre. Signalez: CEdar 3-4458. 22-225-22C.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Jeanne d'Arc. Logis fourni: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Couple qui travaille. Signalez: CHapel 7-7151. 22-224-22C.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Des Meurons. Logis: 2 pièces non-fournies. Possession: 1er octobre. Signalez: CEdar 3-2370. 22-220-22C.

A LOUER — St-Vital. Chambre meublée. Pour une ou deux jeunes filles. Signalez: CEdar 3-3297. 21-189-22C.

A LOUER — St-Boniface, 343, avenue Provencher. Chambre meublée. Réfrigérateur. Pour homme. Signalez: CEdar 3-5168. 22-233-T.F.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

A VENDRE — 2 uniformes de l'Institut Collégial St-Joseph. Grandeurs: 10 et 12. Signalez: GLobe 2-4870. 22-221-22C.

A VENDRE — Canapé (chesterfield) et chaise, 2 tables à lampe et lampe à 3 intensités. Bonne condition. Le tout: $35.00. Signalez: CHapel 7-3167. 22-231-22C.

A VENDRE — Automobile "Studebaker" 1951, automatique, en très bonne condition. N'a roulé que 33,000 milles. Prix: $675.00. S'adresser au numéro 147, rue Masson, St-Boniface. 20-164-22P.

A VENDRE — Chevrolet '52. "Power glide" avec cache-roues, radio, visière et pneus sans chambre à air. Très bonne condition. Signalez: CEdar 3-3720. 22-219-22C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Centrale. Taxes: $70. Chauffage: $80. Prix: $5,900. Arrangements pour comptant et paiements mensuels. Pas d'agent. Libre: 1er novembre. S'adresser à 144, rue Notre-Dame, téléphone: CEdar 3-6176. 21-205-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 6 pièces, sur lot de 100' x 160'. Prix: $7,000. Signalez: GLobe 2-0653. 21-207-22C.

A VENDRE — Bonnes terres. Nord-ouest Saskatchewan. Milieu canadien-français. Ecole avec religieuses enseignantes. Bons bâtiments. Electricité. Prix raisonnable. S'adresser à Boite 191, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 21-191-23P.

A VENDRE — St-Laurent, près église, école, plage. Maison: 5 pièces. Beau paysage. Jardin. Prix: $2,000. Pour informations, signalez: 4-2 ou 301-32 St-Laurent. 21-196-23P.

A VENDRE — Rue Langevin. En face du Parc Provencher. Maison: 7 pièces. Salle de jeux au sous-sol. Deux chambres de toilette. Chauffage à l'huile. Tapis "Broadloom". Stores vénitiens. Tentures "Garburator". Garage. Grand lot. Signalez: CHapel 7-3704. 21-198-23C.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Maison en stuc. Grand lot près de tout. Chauffage à l'huile. Décor intérieur en bois de choix. Titre clair. Montant requis: substantiel. Les intéressés devront signaler: CEdar 3-1666 ou CHapel 7-4204. 20-183-22C.

A VENDRE OU A ECHANGER dans Norwood. Maison: 6 pièces, pour maison dans village de Lorette, Ste-Anne ou La Broquerie. Signalez: WHitehall 2-3858. 22-214-24C.

A VENDRE — Maison. Deux étages: 18' x 20'. Electricité, armoires modernes bien propres. AUSSI poulailler: 16' x 36' avec la moitié, 16 x 18' finie pour couveuse. Ces deux bâtisses pour être déménagées pour fin septembre. Prix comptant très raisonnable. Pour plus de renseignements, s'adresser à Paul Lagacé, La Salle, Man. 22-218-22C.

A VENDRE — St-Boniface, 146, rue Notre-Dame. Brûleur à l'huile. Unité convertible. Excellente condition. Complet avec contrôles. Réservoir de 200 gallons et appareillages. Signalez: CEdar 3-3323. 22-223-22C.

A VENDRE — Maison à déménagée: 18' x 24'. 2½ milles à l'ouest de St-Jean-Baptiste, Man. Systèmes pour chauffage et pour eau chaude et froide. Brochée pour poêle. Linoléum dans chaque pièce. Stores vénitiens et autres rideaux. Armoires de cuisine moderne. Nouvellement peinturée à l'intérieur. Tout en bonne condition. Prix: $1,800 comptant. S'adresser à Albert Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man. Téléphone: 3458. 22-210-24C.

A VENDRE — Des pommettes délicieuses mûries à point sur les arbres. Du 12 août au 20 septembre. Conditions d'aubaines. Ouvert tous les jours de la semaine de 8 h. a.m. à 8 h. p.m. Nous ne vendons pas le dimanche. Vous avez le plaisir de cueillir ces fruits vous-même. Apportez vos caisses, paniers et chaudières. LA MAISON ST-JOSEPH, OTTERBURNE, MAN. Département d'horticulture. 18-130-23C.

A VENDRE — Ferme: 65 milles de Prince-Albert. Centre canadien-français. ¾ de section. 2 maisons très bien bâties. Complètement électrifier, grange, bâtisses pour machineries, graineries, etc., etc. En plus 100 acres de pacage louer récemment pour 33 ans près d'un lac adjacent à la ferme. Endroit idéal pour personne intéressée à l'élevage d'animaux. Prix: $15,500, moitié comptant, balance par arrangement. Seule raison de vente: régler une succession. S'adresser à: CENTRAL AGENCIES, F. A. Doyon, 190, édifice Mitchell, Prince-Albert, Sask. 20-187-22C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifié, pour école rurale d'une classe. Environ 15 élèves, grades 1 à 8. Electricité. Ecole et maisonnette chauffées à l'huile. Téléphone. Terme commençant à l'automne. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. S'adresser à E.-J. Bouvier, secrétaire, école Dupont, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573.

19-147-T.F.

SOUMISSONS

Addition à une école dans le district scolaire Richard no 1092, Somerset, Manitoba

Des soumissions cachetées pour la construction (tous travaux compris) d'une addition de deux salles de classe (charpente et stuc) à l'école de Somerset seront reçues par WARD AND MACDONALD, Architectes, 822, Toronto General Trusts Building, 283, avenue Portage, Winnipeg, jusqu'à 12 h. p.m. (midi), heure avancée, le 15 septembre 1959.

On peut se procurer les plans et devis au bureau des architectes en déposant la somme de $50.00 comptant ou sous forme de chèque bancaire visé.

Un dépôt de soumission de 5% (cinq pour cent) du prix total de la soumission doit accompagner toutes soumissions générales.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune soumission.

Y. ROCAN,
Secrétaire-trésorier,
District Scolaire Consolidé de Richard no 1092,
Somerset, Manitoba.

A vendre où à louer

Bonne ferme, 640 acres, six milles au sud de Duck Lake, Sask.

Maison moderne; eau chaude et froide; chauffage à l'huile; deuxième maison pour engagé. Grange équipée avec eau genre "Beatty"; corrals; appentis pour bétail; très bonne eau en quantité; prix raisonnable; bonne réduction pour comptant. Famille catholique. District canadien-français.

Ecrivez ou téléphonez à:
A. B. Cecillon, 322, ave H Sud, Saskatoon, Sask., tél.: CH2-2790.

A VENDRE

St-Boniface — Triplex meublée. Bon revenu. Chauffage à l'huile. $18,000 ou meilleure offre.

St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,200.

St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.

St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $13,900.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude. $15,000.

St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.

St-Vital — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.

Commerce d'épicerie — Près de Winnipeg. Bon chiffre d'affaires. Loyer: $45.00 pour magasin et logis moderne. $1,800 plus marchandises. Termes faciles.

Salle de billards — 3 tables de snooker", salon de beauté, chaise de barbier. Bâtisse moderne: 22' x 64'. Le tout presque neuf. Dans bon village canadien-franais du Manitoba. Une aubaine pour un bon barbier. Le tout pour $16,000. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
22-217-22C.

Les 20 ans de "Vers Demain"

Le crédit social n'est pas mort et son journal "Vers Demain", après vingt ans, est plus vigoureux que jamais.

Je ne suis pas créditiste et ne suis nullement tenté de l'être. Que voulez-vous. Je n'ai pas la foi! . . .

N'empêche que j'admire ces hommes de cran qui, bravant les rires, les moqueries, les quolibets, vont leur chemin avec enthousiasme, un enthousiasme déroutant, quasi incompréhensible.

La propagande du journal et celle du crédit social proprement dit vont de pair. L'adhésion à la doctrine se manifeste d'abord par l'abonnement au journal qui constitue la principale source de revenus de l'état-major.

Les créditistes comprennent que les paroles du propagandiste passent mais que le journal reste pour donner au créditiste la piqûre hebdomadaire qui maintiendra la pression.

Il faut admirer l'abnégation de la plupart de ces propagandistes qui paient de leur personne et de leur argent pour maintenir ou augmenter la circulation d'un journal sérieux en son genre. Car c'est un organe d'information et de formation créditistes seulement.

Tâche difficile et souvent à recommencer. J'ignore dans quelle proportion les abonnés sont fidèles, mais comme le nombre de nouveaux abonnés est toujours imposant, les abandons doivent être assez nombreux; autrement la circulation de "Vers Demain" dépasserait celle du plus populaire quotidien.

Même celui qui n'est pas créditiste trouve beaucoup à lire et à réfléchir dans "Vers Demain". Nous félicitons donc le confrère et lui offrons nos meilleurs voeux de longue durée.

(L'Action Catholique)

L.-P. R.

Nouvelle église de garnison en Autriche

VIENNE (CCC) — Son Em. le cardinal Koenig, archevêque de Vienne et vicaire aux Armées de la République fédérale d'Autriche, a procédé à la consécration de la nouvelle église de la garnison de Gross-Mittel. L'achèvement de cette construction a pu être réalisé grâce à l'aide des soldats de la garnison qui y consacrèrent leurs heures de repos et de détente.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. $10,500. Comptant substantiel requis.

Norwood — Près Holy Cross. $8,500. Maison (temps de guerre). 1½ étage. Grande cuisine, salon, 3 chambres à coucher. Chauffage: "Boker". Garage. Hypothèque: 5%. Paiements faciles.

Norwood — Près Holy Cross. $10,500. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,500.

Norwood — Rue Braemar. $13,500. Maison: 6 pièces. Grands: salon et cuisine, chambre à coucher et toilette en bas; haut 3 chambres à coucher et salle de bain. Balcon dortoire. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. Titre clair. A termes.

St-Norbert — 3414, chemin Pembina. Maison: 5 pièces; 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Puisard. Lot 98'. Poulailler et garage. Libre. Offre raisonnable acceptée.

St-Claude — Rue principale. Maison: 5 pièces avec 11 lots. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: air chaud. Garage. Prix: $7,400 à termes.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
22-216-22C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF FRANCOIS MAHE, late of the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 1st day of October, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 28th day of August, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors
Augustin Mahé et Joseph Mahé.